

REVUE

D'HISTOIRE DU

BAS·SAINT·LAURENT

VOLUME XV NUMÉRO 2 (41)

JUIN 1992

8,00 \$



- Les Basques et la chasse à la baleine
- Le chemin Taché – «Soldats de la Côte»
- Archives judiciaires

**REVUE D'HISTOIRE
DU BAS-SAINT-LAURENT**

Publiée deux fois l'an par la Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent en collaboration avec le module Module histoire et le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) de l'Université du Québec à Rimouski.

Fondée par M. Noël Bélanger en 1973

Comité de rédaction

Module d'histoire :

Nicole THIVIERGE
Chantal-Marguerite FRÉGEOT

GRIDEQ :

Paul LAROCQUE
Jean LARRIVÉE

Autres collaborateurs :

Pierre COLLINS
Jacques LEMAY

Graphisme :

Richard FOURNIER

Illustration :

Jean-Luc THÉBERGE

Traitement de texte :

Annie TREMBLAY

Politique rédactionnelle

Les personnes intéressées à publier des articles, notes de recherche, notes biographiques ou comptes rendus peuvent faire parvenir leurs manuscrits ou disquettes en tout temps.

Il n'est pas nécessaire d'être un spécialiste pour publier dans la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent. Le comité de rédaction peut, dans certains cas, assurer un support technique aux auteurs. Les textes sont lus par le comité et recommandés, selon le cas pour publication. Les auteurs demeurent cependant responsables du contenu de leurs textes. Une invitation cordiale est faite aux intéressés.

Dépôts légaux :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-0381-8454
Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent

Photographie de la page couverture :
Le dépeçage des baleines sur l'Île-aux-Basques. Nous tenons à remercier M. Gaston Déry de la Société de protection et d'aménagement de l'Île-aux-Pommes.

SOMMAIRE

REVUE D'HISTOIRE DU BAS-SAINT-LAURENT

Volume XV numéro 2 juin 1992

	Page
Éditorial	
Pierre COLLINS, Jean LARRIVÉE	2
Les Basques et la chasse à la baleine	
Mario MIMEAULT	3
L'ouverture du chemin Taché	
Marcel LEBLANC	9
«Soldats de la Côte»	
François DORNIER et Marie-Claude JOUBERT	14
Le déclin rural 1951-1986	
Jean LARRIVÉE	22
Le traversier-rail Baie-Comeau/Matane	
Richard LECLERC	30
M. l'inspecteur d'écoles fait rapport	
Jacques-Carl MORIN	32
Chroniques rimouskoises	
Gabriel LANGLOIS	34
Archéologie : L'Île-aux-Basques	
Richard SAINDON	38
Les archives judiciaires	
Évelyn KOLISH et Donald O'FARRELL	40
Patrimoine : La maison Pierre-Louis GAUVREAU	
Gino BERNATCHEZ	44
En bref	
Paul LAROCQUE et Jean LARRIVÉE	46
Des livres à lire!	
Francine CHEVRIER, Marie CÔTÉ et Roger JOANNETTE	48
* Pour s'abonner à la Revue : (deux numéros par année)	
Individu 16,00\$ (13,00\$ étudiant)	
Institution 35,00\$	
* Pour devenir membre de la Société :	
Individu 5,00 \$ (3,00\$ étudiants)	
Institution 25,00 \$	
* Pour devenir membre de la Société et recevoir la Revue :	
Individu 20,00\$ (15,00\$ étudiants)	
Institution 55,00\$	

Écrivez à : Pierre Collins UQAR
300, allée des Ursulines
Rimouski, Québec, G5L 3A1 418-723-1986 poste 1669

Bientôt débiteront les vacances estivales. Les membres du comité de rédaction de la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent** ont pensé à vous offrir un numéro qui, nous l'espérons, vous donnera le goût de visiter notre fascinante région.

Et pourquoi ne pas débiter vos vacances par une journée à l'Île-aux-Basques où vous apprendrez comment les Basques chassaient les baleines. Les articles de Mario Mimeault et de Richard Saindon vous inciteront sûrement à vous y rendre. L'Île-aux-Basques est accessible à compter du milieu de juin. Contactez le gardien de l'Île à Trois-Pistoles, Monsieur Jean-Pierre Rioux au 851-1202.

Quant à Marcel Leblanc, il vous suggère un autre itinéraire dans le haut-pays bas-laurentien : le chemin Taché. Cette route (232-234) vous fera découvrir des paroisses que nos ancêtres ont bâties à même la forêt à une époque pas si lointaine. Plusieurs de ces villages sont aux prises avec un problème d'exode de la population comme le souligne Jean Larrivée dans son article sur le déclin rural.

Certains parmi vous préféreront peut-être explorer la rive nord du Saint-Laurent en empruntant le traversier à Matane. Si vous optez pour ce trajet vous constaterez qu'il existe un autre type de bateau qui ne transporte pas des passagers : le traversier-rail Baie-Comeau/Matane. C'est le thème de l'article de Richard Leclerc, un de nos collaborateurs.

Vous aimez le patrimoine? Eh bien, suivez le "guide" Gino Bernatchez qui vous racontera l'histoire de la maison Pierre-Louis Gauvreau sur la rue Saint-Pierre à Rimouski.

D'autres auteurs vous proposent un voyage dans le temps. François Dornier et Marie-Claude Joubert vous décriront les conditions de vie parfois difficiles des soldats lors de la Première Guerre mondiale. Jacques-Carl Morin nous présente un inspecteur d'écoles et Gabriel Langlois nous a écrit une page d'histoire de la Fanfare de Rimouski. Sans oublier, la chronique des archives judiciaires que nous offrent Évelyn Kolish et Donald O'Farrell. Francine Chevrier, Marie Côté et Roger Joannette complètent ce numéro estival de la revue en nous suggérant des livres à lire.

Bonne vacances à toutes et à tous, spécialement aux touristes qui séjournent dans notre région.

Pour le comité de rédaction,

**Pierre Collins
Jean Larrivée**

.....

LES BASQUES ET LA CHASSE À LA BALEINE DANS LE SAINT-LAURENT SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

par Mario MIMÉAULT
Historien (Gaspé)

Le Bas-Saint-Laurent a été, l'an dernier, l'objet de découvertes archéologiques intéressantes. Certaines ont permis d'affirmer une présence amérindienne fort ancienne dans la région de Rimouski, d'autres ont attesté une fréquentation des pêcheurs basques contemporaine à Jacques Cartier.

La présence des pêcheurs, ou chasseurs de baleines basques dans la région de Trois-Pistoles au XVI^{ème} siècle, et plus particulièrement sur l'Île-aux-Basques, était soupçonnée depuis très longtemps, voire même affirmée par plusieurs écrits anciens. De nouvelles sources sont toutefois venues renforcer la certitude déjà démontrée d'une liaison entre le Pays Basque et l'axe laurentien, mais il restait à en avoir la démonstration scientifique, ce à quoi s'est attachée une mission de recherche archéologique de l'Université Laval.

Nos propres travaux nous avaient conduit sur la même piste au début des années 1980 et ils avaient mené, dans une perspective plus globale, à la rédaction d'un mémoire de maîtrise portant sur la contribution des gens du Pays Basque dans les pêches en Amérique du Nord sous le régime français. Loin de vouloir enlever du mérite aux découvertes de l'équipe d'archéologues et d'historiens de l'Université Laval, d'autant que nous avons insisté sur les siècles subséquents, ce bref historique profite de l'intérêt suscité par leurs recherches et présente une synthèse de l'activité des pêcheurs de baleine basques dans le Saint-Laurent depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'aux dernières années de la colonie¹. L'accent est particulièrement mis sur l'expérience la plus significative et la mieux documentée à date, celle que la famille Darragory a conduite dans le triangle Trois-Pistoles - Île-Verte - Tadoussac.

1. LA PRÉSENCE BASQUE SUR LA HAUTE ET BASSE-CÔTE-NORD AU XVI^e

Des contemporains de Jacques Cartier

Les habitants du Pays Basque comptent parmi les maîtres de la chasse à la baleine. Leurs premières armes en ce domaine remontent au IX^{ème} siècle. Attirés par une recherche de plus en plus éloignée des cétacés, ils parvinrent au Nouveau Monde en un temps qui correspond aux découvertes officielles, peut-être même avant². Non seulement leur déplacement vers l'Amérique est-il contemporain des grandes découvertes, mais il s'est aussi étendu à toutes les parties du golfe et du fleuve Saint-Laurent. Si on se fie à François-Xavier Charlevoix, le premier historien de la Nouvelle-France, les Basques étaient parvenus à la Baie des Chaleurs avant Jacques Cartier³.



Le dépeçage des baleines sur l'Île-aux-Basques. Nous tenons à remercier M. Gaston Déry de la Société de protection et d'aménagement de l'Île-aux-Pommes qui nous a permis de reproduire cette photographie d'une peinture.

Pour sa part, le cosmographe français André Thévet, contemporain de ces explorations, atteste la présence de pêcheurs bayonnais et espagnols à l'embouchure de la rivière Saguenay au cours des années 1534 à 1542⁴. Plusieurs établissements bretons et normands grouillaient aussi d'activité sur la Basse-Côte-Nord lorsque Jacques Cartier y passa. Il cite les noms de Brest, Blanc Sablon, Saint-Servan, mais il tait ceux qui sont fréquentés par les Basques, peut-être parce que leur dévoilement aurait porté ombrage à sa mission. Un de ces endroits, Havre des Buttes (Red Bay), où les archéologues ont découvert un cimetière tout récemment, a compté à certains moments, au cours du siècle, une population de plus de 500 personnes⁵.

L'huile de baleine, une mine d'or

La fréquentation de ces lieux était soutenue et leur disponibilité âprement disputée. En 1554, Red Bay était la scène d'accrochages entre Basques français et Basques espagnols chez qui les liens de la culture ne garantissaient pas nécessairement de bonnes relations. Treize bâtiments français s'en prirent alors à quatre baleiniers espagnols et s'en emparèrent, sans doute pour des raisons de rivalité commerciale⁶. Outre Red Bay, de nombreux autres postes se développèrent du temps de Cartier ou après son passage : Porto Nuovo, Babacholho (Babaçulo), Baie de la Baleine, Saint-Modet, Balsamon, Baie des Château. Selma Barkham, une historienne spécialisée dans l'histoire maritime du Pays Basque, évalue entre vingt et trente le nombre des baleiniers qui se rendaient à l'époque aux Terra Nova⁷. À l'apogée de cette activité, de 1546 à 1586, chaque campagne amenait 2 000 hommes sur les côtes du Labrador⁸.

Aux termes de leurs efforts, les Basques tiraient jusqu'à 120 poinçons (5 520 de nos gallons) d'huile dans une baleine de forte taille. Chaque baleinier monté par 130 hommes embarquait 2 000 barils d'huile de baleine pesant chacun 400 livres⁹. Une cargaison, rapportant à elle seule plus de 10 000 ducats, défrayait les coûts d'assurance, couvrait les salaires, l'achat du navire et de ses provisions et rapportait en plus des bénéfices nets. Mme Barkham apporte, à l'appui de son calcul, le cas de la bourgeoise

Dona Marina de Urançu qui assura en 1571 le cinquième d'une cargaison d'huile de baleine nouvellement arrivée du Labrador pour 2 000 ducats¹⁰.

Le déclin d'une industrie

Les Basques étaient donc devenus les maîtres d'une industrie de grande rentabilité. Ils ont au cours du XVI^e siècle extrait du Saint-Laurent et de son estuaire plus de 20 000 barils d'une huile fortement recherchée pour l'éclairage domestique et d'une valeur inappréciable¹¹. Mais l'apparition de tensions internationales en Europe a forcé leur retrait graduel de l'industrie baleinière, en raison notamment de la guerre franco-espagnole et la défaite de la Grande Armada en 1588.

Mais un autre facteur tout aussi important est à l'origine du déclin de l'industrie baleinière basque. C'est la montée d'une concurrence étrangère à laquelle les Basques ne sont pas étrangers. Longtemps tributaires du Pays Basque pour leur approvisionnement en huile de baleine, les Anglais et les Hollandais se sont en effet lancés à leur propre compte. Engageant des équipages basques pour apprendre l'ABC du métier, ils en assimilent vite les techniques. Les Hollandais en font autant. Les deux nationalités multiplient les expéditions en Mer du Nord et rivalisent d'audace pour s'assurer la maîtrise de la ressource. À la fin du XVI^e siècle les Hollandais possèdent 200 baleiniers qui s'accaparent le gros de la production¹². La montée des pays nordiques marque ainsi la fin de l'hégémonie basque sur le commerce européen des huiles de baleine.

2. LE XVII^e SIÈCLE OU LA FIN D'UN RÊVE

La majorité des campagnes de chasse à la baleine menées aux Terres Neuves étaient le fait de bourgeois basques. Il est arrivé toutefois que de leurs marchands aient trouvé des partenaires commerciaux hors de leurs frontières provinciales. Certains de ces hommes d'affaires possédaient des succursales dans le port de Bordeaux, aux Sables-d'Olonne, à La Rochelle et ailleurs. En conséquence, un grand nombre de navires

baleiniers étaient montés par des équipages basques bien qu'affrétés par des armateurs français, mais cela a permis à leur région de maintenir son effort.

Éclipsés du premier rang en tant que producteurs d'huile de baleine, les gens du Pays Basque n'en poursuivent donc pas moins leurs activités en Amérique, comme en témoignent des écrits datant des débuts de la Nouvelle-France. Les récits rédigés par Samuel de Champlain à l'époque où ce dernier s'installait dans la vallée du Saint-Laurent révèlent qu'en 1604 trente-huit galions basques hivernaient encore à Red Bay au Labrador¹³.

Ayant à nouveau rencontré de ces Basques au travail en 1611, Champlain raconte que leur pêche se faisait vers le 50^{ème} degré de latitude. Cela situe toujours leur champ d'activité dans le détroit de Belle-Isle. Mais la baleine est tout aussi présente à l'intérieur du Saint-Laurent qu'à l'embouchure de son cours de sorte que le fondateur de Québec rapporte la présence régulière de baleiniers basques à Tadoussac¹⁴. L'endroit, qui paraît s'être maintenu depuis le siècle précédent, demeure encore un point de rencontre annuel pour trois ou quatre baleiniers et peut-être même plus.

Les activités qui se passent à proximité de son établissement ne sont pas sans laisser le père de la Nouvelle-France indifférent. Samuel de Champlain évaluera dans des prévisions faites en 1618 que sa compagnie pourrait tirer annuellement 200 000 livres des huiles de baleine «et que des bardes des dictes baleines et dents de vache marine, qui sont meilleurs que le morfil, la livre valant vingt sols, et quantité de loups marins ; et (il) s'en feroit par an pour 500 000 livres¹⁵».

Cela laisse supposer l'importance de cette pratique bien qu'à cette époque elle était déjà sur son déclin. L'arrivée des Français dans la région lui a donné le coup de grâce. En 1664, le père Henri Nouvel, faisant état d'un voyage qui l'a mené à l'Île-aux-Basques, parle de leur activité comme d'une chose du passé, mais qui est encore bien en mémoire :

Cette île... porte le nom de l'Isle

aux Basques, a raison de la pesche de Baleines que les Basques y faisoient autrefois. J'ai pris plaisir de visiter les fourneaux qu'ils y ont basty pour faire leurs huyles, on y voit encor tout au(p)rès de grandes costes de Baleines qu'ils y ont tuées¹⁶.

Le siècle se termine sans qu'on ne voit une reprise des activités basques. En 1705, le père François-Xavier Charlevoix, passant à Tadoussac, se rappellera à la vue des baleines que ces derniers les y avaient auparavant chassées pour leur graisse : «Les Basques ont fait autrefois cette pêche et on voit encore sur cette isle qui porte leur nom et qui est un peu plus bas que l'Ile-Verte, des restes de fourneaux et des costes de baleines¹⁷».

3. LE XVIII^e SIÈCLE, ENTRE LE RÊVE ET LA RÉALITÉ

Les rêves canadiens

En réalité, les Canadiens songent un moment à prendre la relève des pêcheurs basques. Le potentiel qu'offre la baie de Gaspé et ses environs font rêver Denis Riverin, un homme d'affaires déjà impliqué dans la pêche à la morue. Celui-ci présente en 1696 un projet intégré de pêche à la morue, de chasse au loup marin et de chasse à la baleine qui pourrait donner du travail à 500 hommes et nécessiter l'emploi d'une centaine de chaloupes. Allant de l'avant, il a pris contact avec des gens de Bayonne pour lever des équipes de chasseurs et des maîtres pour former des pêcheurs de morue. Des pertes monétaires et une réorientation de ses projets réduiront cependant ce rêve à néant¹⁸.

D'autres entrepreneurs canadiens songent aussi à chasser les baleines du Saint-Laurent. Augustin Legardeur de Courtemanche, par exemple, avait obtenu en 1702 la concession de la baie de Phélippeaux, au Labrador, avec les droits de traite et de pêche à la morue et à la baleine pour dix ans¹⁹. Mais rien de concret n'avait été réalisé encore en 1714 quand on renouvelait sa concession, ni en 1717 quand le ministre des Colonies l'encourageait à démarquer ses entreprises²⁰.

Plus tard, vers 1730, un navigateur du Cap-Saint-Ignace, Hilaire Brideau, lançait un autre projet. Il avait eu l'idée d'utiliser un canon de trois livres pour tuer les cétacés qu'il avait observés à la hauteur du Saguenay et il avait obtenu l'exclusivité de la pêche sur ce territoire²¹. Il apparaît, toutefois, qu'une entreprise de cette nature présentait des difficultés insurmontables pour les Canadiens puisqu'il n'y eut pas de suite non plus.

L'entreprise des frères Darragory

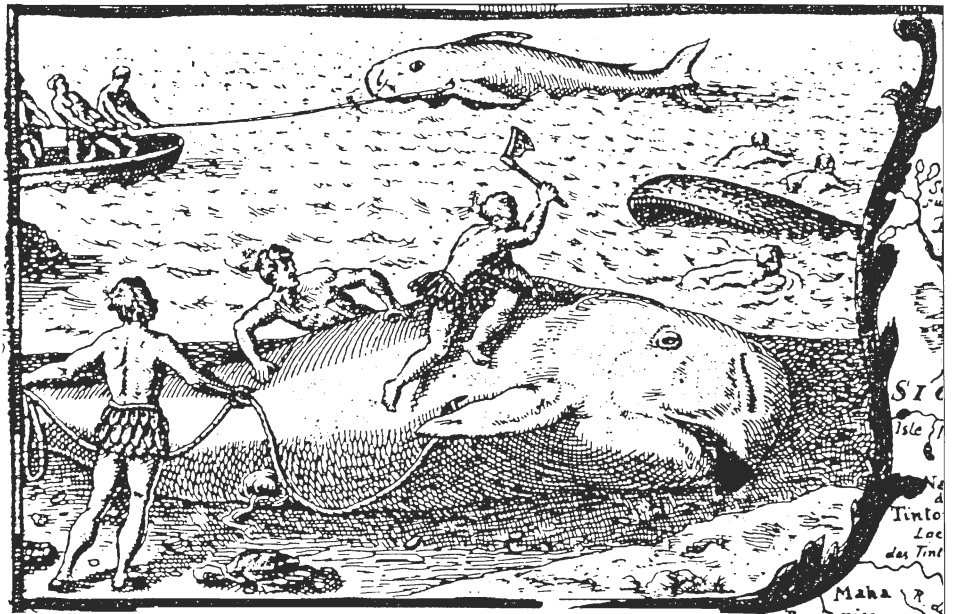
Pourtant, ces difficultés, des entrepreneurs basques se montrèrent prêts à les affronter. Il s'agit de trois frères de San Sébastien, au Pays Basque, Simon, Nicolas et Joannis Darragory. Ils prirent en 1733 la relève d'Hilaire Brideau qui n'avait rien fait d'autre que de planifier. Leur expérience fut d'abord menée dans l'esprit de la libre-entreprise, mais ils désenchantèrent rapidement devant leurs minces succès. Dans une lettre envoyée aux autorités de Paris, en octobre 1735, Les Darragory rapportaient avoir tué neuf gibarts, un cachalot et une petite baleine de Grand Baye, pour 143 quintaux d'huile²². Il n'y avait pas là une cargaison suffisante pour couvrir les frais du retour au Pays Basque de sorte que leur navire, L'Adélaïde de Bayonne, passa par

Louisbourg pour prendre un chargement de morue, comme l'atteste une lettre de change tirée le deux novembre de cette année-là²³.

L'expédition avait été dirigée par un des trois frères Darragory, Simon. Celui-ci repartit avec L'Adélaïde au printemps de 1736 pour mener une nouvelle campagne. Il passa tout l'été dans le fleuve et il connut une meilleure pêche. Les efforts de son équipage furent un peu mieux récompensés que l'année précédente avec 200 barils d'huile de baleine, mais il n'en demeure pas moins que cela ne constituait qu'un succès mitigé²⁴. Arrivés trop tard sur le fleuve, Darragory et ses hommes manquèrent le gros du passage des baleines, mais, aussi, à ce qu'il semble, le mauvais temps leur aurait nui considérablement.

L'opposition du fermier du Domaine du Roi

Loin de se décourager, les trois frères décidèrent de poursuivre leurs efforts. Ils craignaient cependant que les résultats obtenus, bien que maigres, ne suscitent une concurrence qui eût mis en péril la rentabilité de leur toute nouvelle entreprise. Ils demandèrent alors au roi l'exclusivité de la pêche à la baleine pour une durée de quatre années, à partir de 1737. Ils espéraient, sans doute,



Récupération et dépeçage d'une baleine par les Amérindiens. François-Étienne Cugnet utilisait les services des autochtones pour mener les tâches de ce type lorsque les baleines s'échouaient sur le domaine du roi (A.N.Q., 84-7-45. C-6000, Amérique du Nord - 1695 - détail).

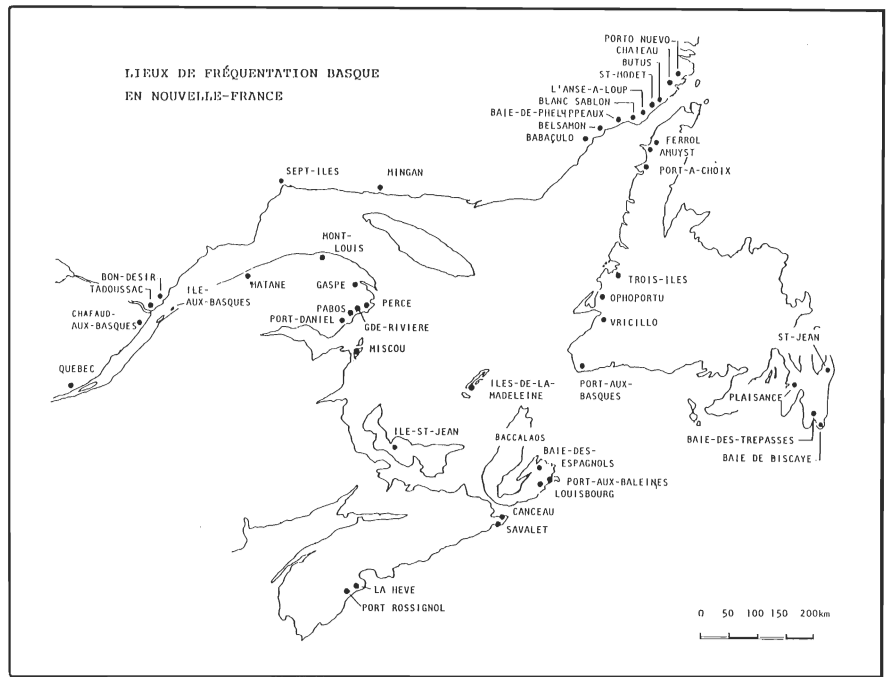
assurer de cette façon une garantie de rentabilité minimale à leur travail. Leur demande souleva à ce moment la vive opposition du fermier du Domaine du roi²⁵, le sieur François-Étienne Cugnet. Ce dernier se trouvait en plein désaccord avec cette concession parce que le privilège demandé couvrait une bonne partie du Domaine royal. Cugnet présenta donc au ministre des Colonies un mémoire pour faire valoir son point de vue sur les pêches des Darragory et il proposa de partager à moitié pertes et profits les opérations de chasse à la baleine qui se feraient sur les terres de la Couronne²⁶.

La démarche du sieur Cugnet arrivait trop tard. Le roi avait accordé le privilège demandé par les trois frères. Le souverain français enjoignait de plus l'Amiral de France à ne pas donner de congés à Bayonne ou à Saint-Jean-de-Luz à d'autres navires en partance pour le Saint-Laurent que le leur²⁷. Le ministre des Colonies prit bien soin d'en avertir le gouverneur Beauharnois et l'intendant Hocquart à Québec. Il les invitait à aider les entrepreneurs basques dans les limites de leur possibilité²⁸.

La poursuite de l'entreprise des Darragory

De nouvelles entreprises inspirées par l'expérience des campagnes précédentes furent lancées par les Darragory dès l'année 1737. De nouvelles mesures avaient été prises pour améliorer les rendements de leur pêche. La première fut de faire partir *L'Adélaïde* en février plutôt qu'en mars. Ils présentèrent aussi au roi une requête pour s'assurer la récupération des baleines tuées par leurs harpons, mais perdues et échouées sur les battures du fleuve où les riverains se les appropriaient, profitant ainsi de leur travail²⁹. Cette demande leur fut accordée. Ensuite les Darragory obtinrent du ministre des Colonies qu'on étende l'interdiction d'armer pour quelque navire que ce soit et qui veuille aller chasser la baleine dans le Saint-Laurent à partir de l'Ile Royale³⁰; aucune entreprise de ce genre, autre que la leur, n'existait, mais on voulait s'assurer un champ complètement libre.

De telles précautions auraient pu assurer le plein succès, mais un hiver trop rude vint gâcher les premiers mois de l'an-



née 1737 et maintint à terre la trentaine d'hommes laissés antérieurement à Bon Désir. Par contre, *L'Adélaïde* arriva assez tôt et connut une bonne saison. Son équipage tua une baleine de Grand Baye et cinq gibarts qui produisirent 300 barriques d'huile et deux à trois milliers de fanons. Ce fut, donc, les cales chargées que leur frégate quitta Tadoussac le 12 septembre 1737, un résultat qui répondait aux espoirs mis dans l'entreprise et suffisant pour encourager les trois frères³¹. Ainsi, Simon Darragory laissa-t-il une autre équipe à Bon Désir pour un autre hiver.

Ce troisième hivernement constitua une déception de plus et leur pêche connut peu de succès dans l'été qui suivit. La situation convainquit les entrepreneurs basques d'établir un second poste à Sept-Iles afin d'améliorer leurs chances de succès. Ils pourraient y poursuivre la baleine de Grand Baye avec un deuxième navire³². Simon Darragory, qui conduisait toujours *L'Adélaïde*, passa l'hiver 1737-1738 à Bon Désir, gardant avec lui une cinquantaine d'hommes avec l'idée de pêcher la morue, si les baleines ne se montraient pas, et de diminuer ainsi les pertes éventuelles³³.

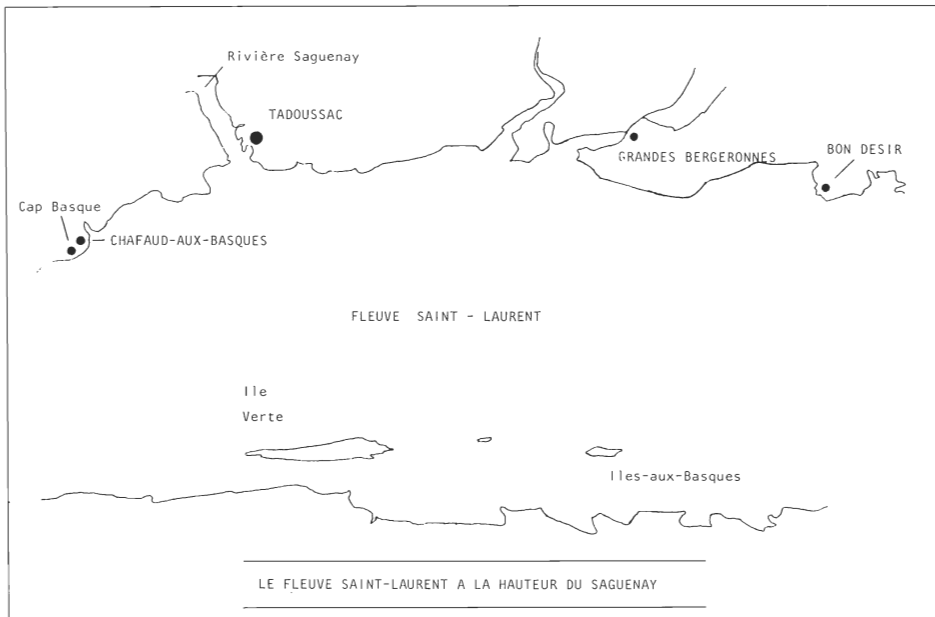
Une fin en queue de poisson

À vrai dire, sans aller dans le détail de chacune des années suivantes, les Darragory investirent dans la pêche à la

baleine pour presque rien. En 1741, le poste de Sept-Iles, d'un meilleur rapport que celui de Bon Désir, connaissait un bien mince succès : quatre baleines plus une quantité indéterminée de morue³⁴. Devant tant d'insuccès répétés, les autorités de Paris se demandaient si les marchands de Saint-Jean-de-Luz avaient su se doter d'équipages valables et s'ils apportaient toute l'attention requise par leurs expéditions. En tout cas, le ministre des Colonies rejetait l'explication des frères Darragory qui attribuaient leur peu de succès à une diminution de poisson dans le fleuve Saint-Laurent car d'autres assuraient, leur écrivait-il, qu'on avait jamais vu autant de baleines dans les endroits où ils avaient justement leurs établissements³⁵.

Finalement, et malgré deux campagnes acceptables, en 1742 et 1743, les frères Darragory abandonnèrent leurs efforts. Ils songèrent quelque peu à les reprendre en 1749 et en 1753, mais sans plus. Quand le ministre des Colonies apprit leur abandon, il indiqua au gouverneur de Beauharnois et à l'intendant Hocquart qu'il serait à souhaiter de trouver des Canadiens prêts à prendre la relève. La colonie et le royaume n'en tireraient qu'avantage, leur écrivait-il³⁶.

C'est peut-être encouragés par eux que les curés Plante et Porlier de Kamouraska et de Sainte-Anne (Montmagny) louèrent en



1755 les îles et filets de Kamouraska des frères Charles-François et André Morel pour y installer un poste de pêche à la baleine³⁷. Mais l'expérience et les moyens leur faisaient défaut, comme cela avait été le cas pour tous les autres Canadiens.

Plus sérieux, un certain capitaine Sopite apparut dans le décor le même été³⁸. Toutefois, les Darragory détenaient toujours le privilège exclusif pour cette partie du fleuve et Simon Darragory qui, cet automne-là, pêchait la morue dans la Baie des Chaleurs, fut averti par Jacques Perrault l'aîné, agent d'affaires de sa compagnie³⁹. Tous deux rencontrèrent l'intendant Bigot pour signifier leur opposition à ces projets, mais l'administrateur refusa de se prononcer. Simon Darragory s'en revint à Kamouraska proposer une entente à Sopite sans que les termes en aient été connus par la suite⁴⁰. De toute manière, ces projets n'aboutirent à rien et la famille Darragory cessa ses entreprises, d'autant que les autorités françaises se montraient plus circonspectes dans l'appui à fournir. Compte tenu des résultats antérieurs, les demandes de gratification leur avaient probablement paru exagérées⁴¹.

CONCLUSION

Avec la famille Darragory, s'éteignait la dernière tentative de chasse à la baleine à l'intérieur du fleuve Saint-Laurent sous le régime français. Le bilan de cette reprise industrielle se solde à l'avantage de personne, ni de la Nouvelle-France, ni des protagonistes. Cette entreprise n'avait entraîné aucune entrée d'argent dans la colonie puisque les Basques s'étaient toujours approvisionnés chez eux. Comme ils avaient écoulé le produit de leurs pêches en Europe, elle n'en avait pas non plus stimulé le commerce local.

C'est donc tout à fait en parallèle aux opérations maritimes issues du milieu colonial que les activités des Darragory furent menées. De leur côté, à défaut d'accepter une association avec le directeur du Domaine royal, les Darragory auraient pu trouver avantageux pour eux d'impliquer les marchands canadiens dans leurs opérations. Ce fut peut-être là le grand point faible de leurs projets. La connaissance du milieu géographique que ces derniers possédaient et leur support logistique auraient certainement amélioré les chances de succès des entrepreneurs basques.

NOTES

1. Sur les résultats des fouilles archéologiques faites à l'Île-aux-Basques, le lecteur pourra en référer à l'article de Laurier Turgeon, «Sur la piste des Basques : La redécouverte de notre XVII^e siècle», *Interface - La revue de la recherche*, vol. 12, no 5 (sept. - oct. 1991), pp. 12-18.
2. L'auteur du présent article a pour sa part légèrement remanié et allégé certains chapitres de sa thèse pour faire une présentation plus cohérente de l'action basque dans la chasse à la baleine sur le Saint-Laurent. Voir, de l'auteur, *Destins de pêcheurs : Les Basques en Nouvelle-France et de son implication dans les pêches en Amérique sous le régime français*, Québec, Université laval, juin 1987, 333 p., cartes, ill.
3. «Mémoire apprenant la Découverte, les Établissements et la possession de l'Isle de Terre-Neuve, et l'origine des pescheries des Balaines et des morues». Mars 1710. APC, MG1, série C 11 C, vol. 7, folio 3.
4. Jacques Cartier, *Relation originale du premier voyage de Jacques Cartier en 1534*, Présentation et annotation de Mario Mimeault, Gaspé, Musée de la Gaspésie, (C 1984), p. 90.
5. André Thévet, «Le Grand Insulaire et pilotage d'André Thévet, Angoumois, Cosmographe du Roy dans lequel sont contenus plusieurs plants d'isles habitées et déshabitées et description d'icelles, les années 1534-1542», Réédition de Roger Schlesinger et Arthur P. Stabler, *André Thévet's North America - A sixteenth Century View*, Toronto-Montréal, Mc-Gill-Queen's University Press, (1986), p. 250 s.
6. Selma Barkham, «A Note on the Strait of Belle-Isle During the Period of Basque Contact with Indians and Inuits», *Études Inuits Studies*, vol. 4, no 1-2 (1980), p. 56.
7. Selma Barkham, «The Basques : Filling a Gap in our History between Jacques Cartier and Champlain», *Geographical Journal*, (février-mars 1978), p. 13.
8. *Ibid.*, p. 10.
9. Selma Barkham, «The Identification of Labrador Ports in Spanish 16th Century Documents», *Canadian Cartographer*, vol. XIV, no 1 (June 1977), p. 9.
10. Selma Barkham, «Guipuzcoan Shipping in 1571 with Particular Reference to the Decline of the Transatlantic Fishing Industry», *Anglo-American Contributions to Basque Studies : Essays in Honor of Jon Bilbao*, Reno, 1977, p. 78.
11. Robert Grenier et James A. Tuck, «Une station baleinière basque du XVI^e siècle au Labrador», *Pour la science*, no 51 (janvier 1982), p. 37.
12. Les navires embarquaient entre 1 000 et 2 000 barils d'huile par voyage ; selon les données de Mme Barkham, ces chiffres apparaissent alors des plus conservateurs.

-
- Selma Barkham, «The Basques : Filling a Gap...», p. 10.
12. A.B.C. Whipple, *Les chasseurs de baleines*, (Madrid), Time-Life, (c 1980), p. 46.
13. Selma Barkham, «The Basques Filling a Gap...», p. 18.
14. Samuel de Champlain, «Intelligence des deux cartes géographiques de la Nouvelle-France», Georges-Émile Giguère, *Les œuvres de Champlain*, T. I, Montréal, Éditions du Jour, (c 1973), p. 418.
Sagard Théodat, François-Gabriel. «Le Grand Voyage au pays des Hurons, situé en Amérique vers la Mer douce, aux derniers confins de la Nouvelle-France, dite Canada 1632», *La découverte du Canada*. T. III, Présenté par Jean Dumont, Montréal, Les Amis de l'histoire, (c 1969), p. 19.
- Marcel Moussette, «La pêche à la baleine», *Revue d'histoire de la Gaspésie* (désormais RGH), vol. X, no 1 (janvier-mars 1972), pp. 16-30.
15. Samuel de Champlain, «Le second voyage du sieur de Champlain en l'année 1610», Giguère, *ibid.*, T. I, p. 374 ss.
16. R. G. Twaites, *The Jesuit Relations and Allied Documents*, N. Y. Pageant Book Company, 1959, vol. 49, p. 24.
17. François-Xavier Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 5, p. 97.
18. Denis Riverin, «Mémoire à Monseigneur de Pontchartrain sur les Pesches sédentaires du Canada», 28 janvier 1696, A.P.C., MG 1, série C 11 D, vol. 3, partie 1, pages 6-12 des transcriptions.
19. A.P.C., série C 11 G, vol. 8, folio 97 v., 12 septembre 1714 : brevet de concession au sieur de Courtemanche.
20. A.P.C., série MG 1 B, vol. 38-2, folio 469, 16 avril 1716 : Le Ministre à Monsieur Courtemanche.
21. P.-G. Roy, *Inventaire des ordonnances des intendants de la Nouvelle-France conservées aux archives provinciales de Québec*, Beauceville, L'Éclaireur, 1919, vol. II, p. 142 : 17 mars 1733, «Ordonnance qui accorde sous le bon plaisir de Sa Majesté à Hilaire Brideau, constructeur et navigateur, le privilège de la pêche à la baleine pour quatre années consécutives qui commenceront le 1er juillet prochain et finiront le 1er novembre 1736». Publiée in extenso dans P.-G. Roy, *Inventaire de pièces sur la côte du Labrador*, vol. I, p. 135 s.
22. A.P.C., C 11 A, vol. 64, pp. 82-84, 1735 : Lettre du ministre à Beauharnois et Hocquart.
23. A.P.C., MG 1, série G 3, vol. 2039 : greffe Claude-Joseph Desmarests, le 14 juin 1736. Renonciation de protêt et interpellation de payer la lettre de retrait et copie de la quittance à Darragory frères.
24. Lettre du ministre à MM. Darragory frères, le 30 novembre 1736. P.-G. Roy, *Inventaire de pièces sur la côte du Labrador*, vol. II, p. 109.
25. Le fermier du Domaine du roi était une personne à qui le roi, abandonnant la jouissance de ses droits, louait les terres de la Couronne pour un certain temps et moyennant un certain prix.
26. A.P.C., MG 1, série C 11 A, vol. 65 : «Mémoire du Directeur du Domaine sur la pesche de la baleine dans le fleuve Saint-Laurent entreprise par le S. Darragory», le 20 septembre 1736.
27. Lettre du ministre à MM. Darragory, le 30 novembre 1736. P.-G. Roy, *op. cit.*, p. 108.
28. Lettre du ministre à MM. de Beauharnois et Hocquart, 1737. *Ibid.*, p. 143.
29. Lettre du ministre à MM. Darragory, le 7 janvier 1737. *Ibid.*, p. 140 s.
30. Lettre du ministre à MM. de Brouillan et Le Normant, le 26 février 1737. *Ibid.*, p. 142.
31. Lettre de MM. de Beauharnois et Hocquart au ministre, le 1 octobre 1737. *Ibid.*, p. 146 s.
32. Lettre du ministre à MM. de Beauharnois et Hocquart, le 9 avril 1738. *Ibid.*, p. 153.
33. Lettre du ministre à MM. de Beauharnois et Hocquart, le 22 février 1732. *Ibid.*, p. 173.
34. Lettre du ministre à MM. Darragory, le 25 octobre 1740. *Ibid.*, p. 189.
35. Lettre du ministre à MM. Darragory, le 27 décembre 1741. *Ibid.*, p. 195.
36. Lettre du ministre à MM. de Beauharnois et Hocquart, le 24 mars 1754. *Ibid.*, p. 240.
37. A.N.Q., greffe Keverso, le 16 mai 1755. Bail à ferme des Iles et Islets de Kamouraska par Charles-François et André Morel à M. Plante curé de Kamouraska et à M. Porlier curé de Sainte-Anne pour faire la pêche de la baleine à Kamouraska.
38. A.N.Q., Fonds Jacques Perrault l'aîné, le 14 juin 1755. Lettre de Darragory à Perrault.
39. Un dénommé Michel Detchevery y pêchait pour lui ces années-là. Voir : A.P.C., MG 26, A 18. Archives départementales des Pyrénées Atlantiques, série B, le 10 mars 1755 : Enregistrement d'une reconnaissance de dette par Denis Legris, marchand de Québec et de Pabos, signée le 12 septembre 1754.
40. A.N.Q., Fonds Perrault, *op. cit.*
41. Lettre du ministre à MM. Darragory, le 22 février 1754. P.-G. Roy, *op. cit.*, p. 262.
-

L'OUVERTURE DU CHEMIN TACHÉ DANS LE COMTÉ DE RIMOUSKI

par Marcel LEBLANC, arpenteur-géomètre
883 rue Roland, Roberval, G8H 1W1

À l'époque de l'Union des Canada, le nom du «chemin Taché» a été choisi parce que c'est l'Honorable Étienne-Pascal Taché, député de l'Islet, Premier Ministre en titre du Canada, président de la Chambre et commissaire des terres de la Couronne, qui a émis les instructions pour en faire l'arpentage et qui a aussi voté des crédits pour en commencer la construction¹. Mais dans Rimouski, lorsqu'on disait «le chemin Taché», on pensait aussi au Dr Joseph-Charles Taché (1820-1894), député du comté de 1844 à 1857² et qui avait travaillé à l'aboutissement de ce projet autorisé par son oncle³.

Le 26 juillet 1857, parmi les quatre arpenteurs-provinciaux qui reçoivent des instructions pour établir le tracé et faire du lotissement sur le parcours du chemin Taché, Frédéric Bélanger de Montmagny, âgé de vingt-huit ans, est celui qui fera le travail dans le comté de Rimouski⁴.



*Étienne-Pascal Taché (1795-1865)
Premier ministre du Canada.*

Le 12 août de la même année, il quitte Montmagny à bord du «steam boat» Saguenay pour descendre jusqu'à Rivière-du-Loup; ensuite, c'est en chaloupe qu'il transporte son équipement et ses bagages

jusqu'à Trois-Pistoles et, de là, il utilisera des voitures à chevaux pour se rendre à Saint-Simon, où il arrive le 14 août.

Durant les jours suivants, il engage des ouvriers forestiers qui doivent ouvrir un sentier en forêt afin d'atteindre l'arrière de la seigneurie; ensuite, on commence le tracé du chemin proprement dit en se tenant généralement à proximité de la limite arrière des seigneuries. Dans Fleuriault, l'arpenteur établit son projet au pied du pendant sud-est du Mont Câmi et il longe la berge du «grand lac» des Sept-Lacs.

À cette époque, les arpenteurs ne semblaient pas utiliser les services d'un cuisinier attitré et leur frugale nourriture se résumait à du lard, des biscuits, des fèves, des pois et du sel; il n'y avait ni farine ni sucre et encore moins du thé ou du café⁵. Régulièrement, les assistants de Bélanger descendent au Fleuve pour quérir des provisions qu'ils semblent n'acheter toujours qu'en petites quantités.

Le 21 décembre 1857, l'arpenteur et ses «portageurs» vont faire des achats à Rimouski et le journal de l'expédition contient les réflexions du marchand fournisseur:

«Il n'y a plus de biscuits à Rimouski, Monsieur Bélanger, arpenteur, a acheté le reste; j'envoie au Bic en faire faire».

Le 16 février 1858, l'arpentage est terminé et Bélanger prend le chemin du retour. Le 18, il ferme ses comptes à Saint-Simon et, dans la journée du 19, un charretier le conduit à Rivière-du-Loup. Le 20, il se rend à Rivière-Ouelle et le 21 il est à l'Islet, toujours en voiture à cheval, comme dans le bon vieux temps. Le terminus du chemin de fer se trouvant alors temporairement à l'Islet, il peut, à partir de là, l'utiliser pour son retour à Montmagny le 22, après six

mois et douze jours d'absence⁶.

Dès 1858, trente-six lots sont occupés dans la partie du canton de Fleuriault qui appartiendra plus tard à la localité de Saint-Angèle et il y a même trente-deux squatters qui font du défrichement dans le territoire de la future localité de Saint-Gabriel⁷. Quand même, ce n'est pas dans ce secteur qu'on commencera l'ouverture du chemin Taché. Dès l'année 1859, le département de la Colonisation octroie des crédits pour la confec-



Joseph-Charles Taché (1820-1894). Archives nationales du Québec, collection initiale.

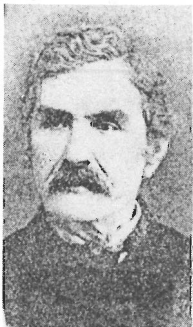
tion du chemin et on établit des structures pour la distribution gratuite des lots en bordure.

Ce beau rêve du «Grand Tronc» de la colonisation est d'abord réalisé dans les comtés plus près de Québec. En 1862, cinq ans après le début des travaux, son parcours s'étendait sur une longueur de 69 kilomètres (43 milles) dans les comtés de Bellechasse, Montmagny et L'Islet; on comptait également une longueur de 12,87 kilomètres (huit milles) dans le comté de Kamouraska⁸. Mais il n'y avait encore rien dans les deux derniers comtés de l'extrémité nord-est.

Pour retarder l'ouverture du chemin dans Rimouski, on invoque diverses raisons. Il faut d'abord terminer la route dite de Fleuriault à partir de la rivière Neigette (Saint-Donat). Cette route d'accès dont le prolongement a été commencé en 1854, l'année de l'arpentage du canton, est en fort mauvais état et mal située; avant d'y investir de l'argent, il faudra changer son parcours dans les flancs sud-est du Mont Camille⁹.

Quant au chemin Taché lui-même, on n'est pas satisfait de sa localisation projetée. Si on a l'intention de fonder une paroisse à la rivière Neigette, ce chemin devrait être ouvert plus au sud afin de faciliter la fondation d'une paroisse supplémentaire. D'ailleurs, tracé immédiatement au pied du Mont Camille, il ne peut favoriser le défrichement des terres que d'un seul côté. Quand même, les colons déjà établis sur ce parcours s'objectent à un changement, car ils craignent de toujours demeurer loin du centre des paroisses lorsque celles-ci seront fondées¹⁰.

Tandis qu'on exige un nouveau tracé ou qu'on approuve celui déjà existant, quelques explorateurs et futurs colons parcourent le canton afin de trouver un site plus avantageux.



Jean-Baptiste Lepage, l'agent local de colonisation à Rimouski.

Enfin, après quelques années de recherches, de promesses, de discussions et de disputes, l'agent de colonisation Jean-Baptiste Lepage, de Rimouski, soumet un nouveau plan au Département. Ce document, daté du 15 mai 1862, change le tracé à partir du canton de Parke dans Kamouraska jusqu'à 2,4 kilomètres (1,5 mille) de la rivière Métis dans le canton de Fleuriault, où il rejoint le premier tracé. Règle générale, ce chemin passera à environ huit kilomètres (cinq milles) au sud de l'ancien projet.

Le tracé projeté de 1862 sera encore contesté, mais, d'une façon générale, il sera respecté. Le trajet définitif donnera un chemin entre les rangs VII et VIII de Neigette

et IV et V de Fleuriault; cependant, pour éviter les écarts de la rivière Rouge, il traversera le rang IV à partir du lot 20; pour franchir la susdite rivière, il devra inévitablement passer par une coulée profonde près de la limite des paroisses de Saint-Gabriel et de Sainte-Angèle, à la ligne des lots 33 et 34.

Avant de commencer la construction du chemin Taché dans le canton de Fleuriault, il fallut exercer beaucoup de pression et sûrement que les députés Michel-Guillaume Baby et Georges Sylvain ne ménagèrent pas leurs efforts.

Au printemps de 1862, dès le dépôt de son plan, l'agent Lepage est autorisé à entreprendre la construction du chemin Taché à son extrémité nord-est, c'est-à-dire au dixième mille du chemin de Matapédia dont l'orthographe s'écrivait alors «Matapédiac». On lui attribue à cet effet 1 600 \$, mais le contremaître, l'arpenteur Luc-Horace Lebel, de Sainte-Flavie¹¹ ne réussira à dépenser que mille dollars. Mon père, le Dr Adélar Leblanc, qui avait connu plusieurs pionniers, a souvent déclaré que les ouvriers du chemin étaient payés double salaire, quatre shillings au lieu de deux ou quatre-vingts sous au lieu de quarante.

La construction intensive du chemin Taché dans le comté de Rimouski ne dura que quatre ans, si on peut appeler intensive une moyenne de 4,32 kilomètres (2,68 milles) par année, de 1862 à 1866, et des travaux bâclés plutôt que terminés.

En 1862, partant de la rivière Métis sans y construire de pont, on ouvre le chemin jusqu'au lot 42 du rang IV de Fleuriault, aujourd'hui dans la paroisse de Sainte-Angèle. Sur ce trajet de 3,9 kilomètres (2,44 milles), on construit deux ponts, un de 5,5 mètres et l'autre de 25,91 mètres. Dans les «Côtes de Roches», qui augmentent l'altitude de 600 mètres dans une longueur de 1,6 kilomètres, il fallut faire des travaux supplémentaires au coût de 200 \$. À l'intérieur de ce trajet, il a également fallu fasciner et recouvrir de terre une étendue de 307 mètres¹². Depuis toujours, ici au Québec et en Amérique, pour franchir des terrains humides ou marécageux, on avait l'habitude de placer des madriers, des rondins ou des troncs

d'arbres au sol pour servir de fondations à la terre qu'on y déversait par la suite¹³. Évidemment, ces travaux n'étaient toujours que temporaires.

Pour un colon qui désire s'établir sur «les hauteurs» du chemin Taché, le risque de traverser la rivière Métis sur un radeau et les efforts à donner pour l'ascension des Côtes de Roches sont un sévère avertissement des difficultés qui l'attendent. En dépit des sacrifices exigés, tous les lots, sauf deux en bordure du chemin, sont concédés et «en voie rapide d'établissement». Dans son rapport, l'agent Lepage écrit qu'on a construit un moulin à scie près de la rivière Métis où se trouve «un pouvoir d'eau». Il y a également des carrières de pierre à chaux à plusieurs endroits du parcours et il se montre très enthousiaste quant à la qualité et à la fertilité du sol.

Déjà, dans la partie ouest du canton de Fleuriault, sur la ligne du chemin, plusieurs colons s'emparent des lots. Alexandre (Piton) Lavoie a semé ce printemps environ trente minots d'orge dans les abattis qu'il avait faits l'année précédente sur le lot 18 du rang V¹⁴.

Durant la saison 1863, l'agent Jean-Baptiste Lepage déclare qu'on s'est contenté de construire le pont sur la rivière Métis sans ne rien entreprendre dans la prolongation du chemin; on s'est également contenté de consolider les secteurs ouverts l'année précédente.

Cependant, les colons continuent d'affluer et de travailler sur les lots des rangs IV et V de Fleuriault. À plusieurs endroits, les défrichements sont avancés et on attend la voie carrossable avant d'en commencer l'exploitation. On y inventorie «cinquante-deux belles érablières où il s'est fait le printemps dernier 26 000 livres de sucre».

Actuellement, la permission est accordée pour l'édification d'une chapelle à la rivière Métis (Sainte-Angèle) et on prépare les matériaux; on espère que ce temple sera ouvert au culte l'été prochain.

Le rapport Lepage de l'année 1864¹⁵ révèle que la chapelle est construite à la jonction des chemins Taché et Matapédia.

D'après un historique de la paroisse de Sainte-Angèle¹⁶, la chapelle aurait été mise en chantier à la fin d'avril 1864 et bénite solennellement le 17 août 1865. Dans son même rapport de l'année 1864, l'agent Lepage confirme que le lot 18 du rang IV de Fleuriaux a été choisi comme le site d'une autre chapelle projetées (Saint-Gabriel). C'est en 1862 que l'abbé Gabriel Nadeau, curé de Sainte-Luce, a déterminé les emplacements pour les chapelles «temporaires» de Saint-Donat et de Saint-Gabriel. Celle de Saint-Donat sera construite la même année¹⁷, mais, pour Saint-Gabriel, il y aura changement de site et, après certains compromis, on la construira sur la demie sud-ouest du lot 9, rang IV, en 1872¹⁸. C'est l'endroit actuel de l'église.

En 1862, au moment de la construction de la chapelle à Saint-Donat, Ignace Hallé construit le pont sur la rivière Neigette dans la route de Sainte-Luce qui, au pied du Mont Camille, devient la route de Fleuriaux. La longueur de ce pont est 101,5 mètres (333 pieds) et son coût, à forfait, est 1 290 \$¹⁹. Ce prix correspond à celui de 900 \$ pour le pont de la rivière Métis, car sa longueur est de 82 mètres (269 pieds). Mais la rivière Métis étant plus large que la Neigette, ça semble quand même bizarre que son pont soit plus court ; je présume que les approches étaient différentes.

En 1864, dans la hâte d'atteindre la partie sud-ouest du canton, on a simplement «ouvert» le chemin sur une longueur de 8,2 kilomètres (5,1 milles). Trois ponts ont été construits dont celui de la rivière Rouge. On a aussi creusé des fossés et des décharges et fait à nouveau des fascines. Les coûts pour le chemin, qui se rend maintenant jusqu'aux lots 18 des rangs IV et V, se chiffrent à 1 130,25 \$²⁰.

Durant l'été 1865, un montant de 1 000 \$ est alloué pour le chemin Taché du canton de Fleuriaux et on s'applique à parachever le travail ébauché l'année précédente. Quand même, on fait une nouvelle ouverture sur une longueur de 1,68 kilomètre (un mille). Toutes les parties ouvertes sont maintenant carrossables aux voitures roulantes.

La route de Fleuriaux, celle qui permet aux habitants de Sainte-Luce d'avoir



Illustration d'un chemin d'époque : route de Pohénégamook, construite dans le comté de Kamouraska entre 1860 et 1875.

accès au chemin Taché est en si mauvais état qu'on a décidé d'y travailler à même les crédits votés pour ce chemin. On a réparé et amélioré une longueur de 4,83 kilomètres (3 milles) et on a également pratiqué des fascines sur une longueur de 1,23 kilomètres. Afin de diminuer deux fortes côtes, il a fallu faire un changement qui a nécessité une nouvelle ouverture sur un espace de 0,78 kilomètre (un demi-mille) dans le bois. Sur

le reste du parcours, la route a été améliorée et les ornières remplies. Un pont de 9,14 mètres (30 pieds) a été construit et on a creusé des fossés sur une longueur de 2,5 kilomètres. Ces travaux ont coûté 244,15 \$. Les colons qui ont oeuvré dans cette route et sur le chemin Taché, comprenant toute l'importance de ces améliorations, ont libéralement souscrit douze shillings chacun, sommes qu'ils ont versées à Monsieur

Lepage. Cette contribution volontaire devrait suffire pour terminer les réparations de cette route qui conduit à deux moulins à scie dans le rang dit des Sept-Lacs²¹.

On conserve toujours l'espoir que le Grand Tronc de la colonisation devienne une voie où le trafic sera important et on peut dire que l'année 1865 est l'âge d'or du grand rêve des établissements dans l'arrière-pays. Les colons travaillent à la voirie durant l'été, bûchent du bois sur leurs lots en hiver, bois qu'ils peuvent ensuite vendre à la Compagnie Price qui a fait construire des écluses sur la rivière Rouge ; les superficies bûchées deviennent vite des abattis. L'opportunité d'abattre des originaux, l'hiver dans les « ravages », apporte une précieuse nourriture dans ce pays difficile. Piton Lavoie, considéré comme le premier résident du canton, jouit même du privilège de pensionner des travailleurs à son camp²².

Durant l'été 1866, on aurait dépensé 760 \$ pour ouvrir le chemin sur une longueur de 3,13 kilomètres (1,95 mille), soit jusqu'à la limite du canton de Neigette. La largeur de ce chemin varie de 3,96 à 4,88 mètres (13 à 16 pieds) sur le terrain sec et elle est de 7,92 mètres (26 pieds) dans le « terrain mou »²³.

Avec la fin de la saison d'été 1866, à toutes fins pratiques, les travaux sont terminés au chemin Taché et le projet d'envergure est abandonné.

L'été 1867 qui marque l'avènement de la Confédération amène deux campagnes électorales, une au niveau fédéral et l'autre au provincial. Les gouvernements ont l'habitude d'entreprendre des travaux de voirie en temps d'élections, mais la fin du Régime de l'Union les prive des capitaux dont ils auraient besoin. D'ailleurs, les responsabilités de la voirie et de la colonisation se trouvent alors transférées aux provinces qui n'ont pas encore de crédits à leur disposition. C'est ainsi que cette année-là, on ne réussit à prolonger le chemin Taché que de trois lots dans le canton de Neigette où on a dépensé 237, 25 \$²⁴.

Il y a déjà au moins une vingtaine d'années que les habitants de Sainte-Luce fréquentent « les hauteurs » à l'arrière du

Mont Camille. Cette montagne qu'ils dénomment Mont Câmi et qu'on écrira Mont Commis ou Mont Comi, ils la contournent pour venir faire la chasse mais surtout pour y exploiter les nombreuses érablières. Depuis près de dix ans, ils viennent maintenant pour défricher des terres, mais le travail se fait au ralenti. Avec l'ouverture du chemin Taché et l'amélioration de la route dite de Fleuriault, des colons s'y inscrivent officiellement. Entre 1864 et 1869, environ soixante-dix colons y viennent sérieusement, mais parmi eux une vingtaine seront là pour remplacer d'autres qui abandonnent. Malgré le nombre de ceux qui ont défilé au Fleuriault, on n'y recense que trente-sept « communians » en 1869 tandis qu'il y en a 267 à Saint-Donat et 340 à Sainte-Angèle²⁵. Ceci veut dire que ce ne sont pas tous les colons qui sont résidents et que, sur « les hauteurs », le progrès est lent. Voilà pourquoi la chapelle projetée depuis 1862 n'est toujours pas construite.

Il faudra attendre l'année 1872, moment de la construction de la chapelle à Saint-Gabriel, pour que les colons commencent à s'établir dans le territoire actuel de la paroisse de Saint-Marcellin. C'est aux environs de l'année 1878 que le chemin Taché atteindra le lot 41 du rang VIII de Neigette, endroit de l'église actuelle. Ainsi, sur une période de douze ans, on n'aura construit que 10,72 kilomètres (6,66 milles) de chemin. Quelques années plus tard, on terminera le tout au lot 18 du rang VII de Macpès, endroit où une route le relie à la ville de Rimouski.

Ainsi, le chemin Taché dans le comté de Rimouski aura une longueur définitive de 32 kilomètres (20 milles) à partir de l'église de Sainte-Angèle. Au sud-ouest de ce tronçon, l'ancien tracé sera conservé sous le nom de « Vieux Portage » par les ouvriers de l'exploitation forestière²⁶.

Ce n'est qu'à la fin des années 1930 qu'un chemin suivant approximativement l'ancien tracé Taché réunira les paroisses de Sainte-Angèle et de Cabano, à l'endroit de l'ancien portage du Témiscouata²⁷. Aujourd'hui, sur les cartes routières de la Province, ce chemin est connu comme étant la route 234 pour une partie et la route 232 pour le trajet Rimouski/Cabano. À Saint-

Gabriel, le Conseil municipal a passé une résolution, il y a environ vingt-cinq ans, pour changer le beau nom de chemin Taché en celui de « rue principale ».

De 1867 à 1875, nos députés conservateurs Garon, Gosselin et Chauveau²⁸ se firent discrets en Chambre au sujet du chemin Taché²⁹ et le budget annuel de la voirie dans le comté de Rimouski sera longtemps maintenu aux environs de 3 000 \$.

En 1868, l'agent de colonisation Jean-Baptiste Lepage, de Rimouski, transmet un rapport général sur l'histoire du chemin Taché au temps de l'Union des Canada. Une partie de ce rapport est publiée dans le journal *La voix du golfe* du 9 avril 1868.

Sur presque toute la longueur du chemin Taché, l'histoire de la colonisation a été un échec. Le sol, le climat et la topographie ne se prêtaient guère à l'établissement de cultivateurs. Il eut probablement mieux valu s'appliquer à conserver les forêts du milieu avec des aménagements bien contrôlés, mais était-ce possible?

Jusqu'aux années Duplessis, le rêve d'établir partout des cultivateurs a constamment hanté nos chefs de file, qui auraient pourtant été les derniers à vouloir mettre la main à la charrue.

Encore aujourd'hui, certains de nos aînés chez l'ancienne élite prétendent que le fiasco de la colonisation sur des terres à bois est imputable à « l'esprit aventurier » de nos gens.

NOTES

1. Stanislas Drapeau, *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada depuis dix ans, 1851 à 1861*, Québec, 1863.
2. Sans auteur, *Centenaire de Rimouski, Album-Souvenir 1829-1929*, Rimouski. S. Vachon, éditeur, p. 69.
3. Éveline Bossé, *Joseph-Charles Taché (1820-1894), un grand représentant de l'élite canadienne-française*, Québec, Éditions Gameau, 1974, p.55.
4. Sans auteur, *Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne du Canada. Documents de la session*, A. 1858, 21 Victoria, appendice no 36, non paginé, Bibliothèque du Parlement de Québec.
5. Frédéric-William Blaiklock et Georges Duberger, *Exploration entre Québec et le Lac Saint-Jean, Journal des opérations*, Services des arpentages, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Québec, E.65, 1850.
6. Frédéric Bélanger, arpenteur-provincial, *Journal de l'expédition Saint-Simon à Kempt*, Québec, Service des Arpentages, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Chemin 10, 1857-58.
7. Frédéric Bélanger, arpenteur-provincial, *Rapport de l'arpentage du chemin Taché, comté de Rimouski*, Québec, Service des Arpentages, ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 3 avril 1858.
8. Stanislas Drapeau, *op. cit.*, p. 46.
9. Augustus-Télesphore Bradley, arpenteur-provincial, *Rapport supplémentaire à la suite de l'arpentage du canton de Fleuriault en 1854*, Québec, Service des Arpentages, ministère de l'Énergie et des Ressourcé du Québec. 1855, F. 13.
10. Abbé-Damase Morisset, curé de Sainte-Angèle. *Lettre du 18/12/1871 à son évêque Mgr Jean Langevin*, Archives de l'archevêché de Rimouski, dossier de la paroisse de Saint-Gabriel.
11. Stanislas Drapeau, *op. cit.*, p. 53.
12. Jean-Baptiste Lepage, *Rapport au Commissaire des Terres de la Couronne du Canada. Documents de la session*, non paginés. A. 1863, 26 Victoria, no 5.
13. Robert Prévost, «La naissance d'une grande route» ; dans *Technique pour tous*, janvier 1960.
14. Jean-Baptiste Lepage, *op. cit.*
15. Jean-Baptiste Lepage, *Rapport au Commissaire des Terres de la Couronne. Documents de la session*, non paginés. A. 1864, 27 Victoria, no 4.
16. Comité du centenaire de Sainte-Angèle, *Souvenir de Sainte-Angèle, centre naturel*, juin 1968, pages 10-13.
17. Léopold Francoeur, agronome, «Monographie de la paroisse de Saint-Donat» ; *Écho du Bas-Saint-Laurent*, 3 mai 1940
18. Archives de l'archevêché de Rimouski pour la paroisse de Saint-Gabriel et autres.
19. Jean-Baptiste Lepage, *op. cit.*, 1863, 26 Victoria, No 5.
20. Jean-Baptiste Lepage, *Rapport au Commissaire des Terres de la Couronne, documents de la session*, non paginés. A. 1865, 28 Victoria, no 6.
21. Jean-Baptiste Lepage, *Rapport au Commissaires des Terres de la Couronne, documents de la session*, non paginés. A. 1866, 29 Victoria, no 5.
22. François Côté (Titu), de Saint-Gabriel, Souvenir qu'il relatait lui-même au Dr Adélarde Leblanc, durant les années 1930.
23. Jean-Baptiste Lepage, *Rapport au Commissaire des Terres de la Couronne, documents de la session*, non paginés. A. 1867, 30 Victoria, no 7.
24. Abbé Léo Bérubé, «Échec d'une grande artère dans les terres de l'intérieur, le chemin Taché». *Revue d'Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Vol. III, no 3-4, décembre 1976.
25. Archives de l'Archevêché de Rimouski, *op. cit.*
26. Abbé Léo Bérubé, *op. cit.*
27. Sans auteur, Saint-Isidore du Lac-des-Aigles, 1932-1982, Rimouski, juin 1982.
28. Sans auteur, *Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978*, Bibliothèque de la Législature, page 107.
29. Débats de l'Assemblée législative, 1867-1870, Québec 1974.
Débats de l'Assemblée législative, 1871-1875, Québec 1976.
Débats de l'Assemblée législative, 1876-1878, Québec 1977.

.....

SOLDATS DE LA CÔTE

par François DORNIER et Marie-Claude JOUBERT

(Extrait du livre *Les soldats de la Côte*, publié par la Régie
- Les Fusiliers du Saint-Laurent, 1992)

Depuis 1869, le 89^e Bataillon Témiscouata-Rimouski offre aux jeunes hommes du Bas-Saint-Laurent une formation militaire. Lors de la Première Guerre mondiale, ils sont plusieurs centaines à se battre sur les champs de bataille de France. Plusieurs seront décorés, beaucoup ne reviendront pas...

Le premier conflit mondial

Au début du 20^e siècle, l'Europe est politiquement instable. La course aux colonies, l'impérialisme de plusieurs pays de même que la complexité de certaines alliances conduiront l'Allemagne ainsi que l'Autriche-Hongrie à affronter la France, la Russie et, bien sûr, la Grande-Bretagne.

Le 28 juin 1914, l'assassinat par un révolutionnaire serbe de l'héritier du trône austro-hongrois, l'Archiduc François-Ferdinand, provoque la réaction en chaîne qui aboutira au déclenchement de la Première Guerre mondiale. Pendant tout l'été, les protagonistes vont de déclaration en déclaration, de mobilisation partielle en mobilisation générale de leurs troupes. La Grande-Bretagne, qui se tient volontairement à l'écart de cette agitation, et ce, malgré les interventions pressantes de la France, est forcée de réagir lorsque, le 3 août, les troupes allemandes violent le territoire de la Belgique, qu'elle s'est engagée à défendre lors de la signature d'un traité, en 1832.

Le 23 août, une autre nation se joint aux belligérants. Le Japon, allié de la Grande-Bretagne, déclare la guerre à l'Allemagne. On trouve donc d'un côté : la Russie, la France, la Belgique (par nécessité), la Grande-Bretagne, le Japon. L'Italie se joindra à eux en 1915. De l'autre côté : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et, à partir d'octobre 1914, La Turquie. Il aura suffi de quelques semaines pour que plusieurs an-

nées de rivalité aboutissent finalement au déclenchement d'une guerre mondiale. Une guerre que l'on dit fraîche et joyeuse, et dont on dit surtout qu'elle ne durera que quelques semaines...

C'est un peu sans avoir eu le temps de réaliser ce qui leur arrive que les Canadiens entrent en guerre à l'été 1914. En tant que dominion, le Canada jouit bien sûr d'une certaine autonomie sur le plan des relations extérieures, mais il demeure que son entrée en guerre est étroitement liée à celle de la Grande-Bretagne et de l'Empire britannique. Le gouvernement canadien se réserve néanmoins le droit de décider de la forme et de l'importance de sa contribution à l'effort de guerre impérial.

La réaction de la population à cet état de guerre est assez positive. Le rôle de défenseur de la Belgique, petit pays neutre aux prises avec l'invasisseur allemand, semble plaire à la majorité des Canadiens. Les jeunes hommes se pressent de s'engager et, comme les volontaires de beaucoup d'autres pays, espèrent arriver au front avant que cette guerre ne soit terminée.

Cependant, malgré l'enthousiasme certain des volontaires, il est évident pour les autorités militaires, impériales comme canadiennes, que la milice, qui constitue le gros des forces armées au pays, n'est pas suffisamment préparée à combattre. Déjà, en 1910, l'inspecteur général des forces impériales, sir John French, présentait un rapport peu encourageant sur l'état de la milice canadienne. Il notait entre autres le maintien, pour des raisons politiques, de certaines unités absolument inutiles, ainsi que la piètre formation des cadres. Le conseil de la milice, conscient de cette situation, avait entrepris de la rectifier. Malheureusement, la réorganisation, très lente, n'est pas complétée lorsqu'éclate le conflit, en 1914.

En plus d'avoir à réorganiser la milice, les autorités militaires canadiennes avaient à préparer un plan de mobilisation. Même lorsqu'exclusivement composée de volontaires, comme c'est le cas en 1914, une force expéditionnaire se doit d'être suffisamment préparée. Il fallait donc mettre sur pied une solide organisation, capable de soutenir des milliers d'hommes. D'abord, on devait pouvoir disposer en quelques jours de stocks importants d'uniformes, d'armes, de munitions, etc. Il fallait être en mesure également de nourrir tous ces miliciens, de les loger, de les soigner et de les transporter, au pays comme outre-mer. Enfin, on devait être capable de mettre rapidement en place une structure assurant leur entraînement. Un plan minutieux avait donc été mis au point en 1912.

Le ministre de la milice dans le cabinet conservateur de sir Robert Borden est lui-même milicien. L'honorable Sam Hugues a en effet été enrôlé à l'âge de seize ans dans le 45^e Régiment, puis commissionné en 1873. C'est en 1911 que le Premier Ministre lui confie le portefeuille du ministre de la milice. Son bras droit, sous-ministre de la milice et de la défense ainsi que vice-président du conseil de la milice, n'est nul autre que le colonel Eugène Fiset, DSO (Distinguished Service Order), ancien officier du 89^e! Il s'agit bel et bien de celui qui participa à la guerre d'Afrique du Sud, à titre de chirurgien.

Au début du conflit, Sam Hugues promet de lever un premier contingent de 25 000 volontaires. Contre toute logique, il met de côté le plan de mobilisation préparé en 1912 et exécute son propre plan. Il décide de concentrer le premier contingent de volontaires en un seul endroit, à quelques dizaines de kilomètres de Québec. Là où quelques semaines auparavant il n'y avait rien, il fait construire des rues, des baraques, un système d'aqueducs et d'égouts,

.....

ériger des milliers de tentes puis installer l'électricité et le téléphone. Il fait également construire un champ de tir de plus de six kilomètres de long. Ce nouveau camp se nomme Valcartier.

Plus de 32 000 volontaires y sont rassemblés. Il sont répartis dans quatre divisions, chacune d'elles divisée en quatre bataillons. Hugues, faisant fi des noms des régiments de milice existants, renomme chacun des bataillons d'un simple numéro. Cette décision est loin de plaire aux officiers et sous-officiers membres, certains depuis longtemps, des régiments ainsi rebaptisés.

La plus grande partie du temps passé au camp est occupée par la distribution des uniformes et de l'équipement ainsi que par des séances de tir et de marche militaire. Ce premier contingent quitte le pays à bord de navires escortés par des croiseurs légers britanniques, le 3 octobre 1914. Les militaires passent quelques mois à s'entraîner dans les plaines britanniques de Salisbury avant de se présenter au front, au nord-est de la France, en février 1915.

Le statut des militaires canadiens envoyés outre-mer reste longtemps confus. En 1900, lors de la guerre en Afrique du Sud, les volontaires canadiens étaient considérés comme des soldats britanniques. Bien que l'adjudant général canadien déclare, le 6 août 1914, que les troupes canadiennes, principalement de milice, ont un statut équivalent à celui des troupes régulières britanniques (les officiers canadiens ont deux commissions : l'une de la milice, l'autre du Roi), le gouvernement canadien désire garder le contrôle de ses soldats. Ainsi, il s'oppose à lord Kitchener lorsque celui-ci propose de démanteler la division canadienne afin qu'elle serve de renfort aux régiments britanniques. La tentative de lord Kitchener échoue donc et c'est ensemble que les soldats canadiens se présentent au front.

La 89e ne joint pas le Corps expéditionnaire canadien rassemblé à Valcartier, en 1914, pas plus qu'il n'est par la suite mobilisé en tant qu'unité. Pourtant, nombreux seront les volontaires du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie qui combattront sur les champs de bataille de France. C'est à un officier du 89e, le major Philippe-

Auguste Piuze, que revient le mérite d'avoir pris l'initiative de suggérer au district no 5 la formation d'un bataillon de volontaires, lequel bataillon joindrait le Corps expéditionnaire canadien en Europe. Le district ne juge pas cette requête intéressante, puisque déjà plusieurs unités recrutent dans la région, mais le bureau du ministre de la milice passe outre et, le 10 janvier 1916, annonce la formation du 189e Bataillon.

Le major Piuze, jugé parfaitement apte à commander le 189e, est nommé commandant et promu lieutenant-colonel. Il a tout juste 27 ans! Il installe son quartier général à Fraserville, où il demeure, et sans délai se met à visiter les villes et les villages de la région afin d'y trouver des volontaires. Il peut compter sur l'aide de nombreux officiers et sous-officiers du 89e prêts à joindre les rangs de la nouvelle unité. Le 189e et le 89e ont d'ailleurs beaucoup de points en commun : leurs insignes de coiffure sont, à l'exception du chiffre, absolument identiques! Ils ont aussi la même devise : *J'y suis en garde*.

Le recrutement s'effectue tous les jours. On recrute sur les perrons d'églises, dans les cafés, dans les hôtels, dans les restaurants. Les villes et villages du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie sont systématiquement visités. On se rend même à la limite des maritimes, au Nouveau-Brunswick. En quelques semaines, le 189e recrute 76,5% de tous les volontaires de la région ayant servi lors de ce conflit.

Au printemps 1916, soucieux de commencer à former ses hommes, le lieutenant-colonel Piuze, en attendant l'ouverture du camp Valcartier, organise de petits centres d'instruction à Rimouski, Matane, Mont-Joli, Gaspé, New-Carlisle et, bien sûr, Fraserville. En juin, son effectif au complet, le 189e peut se diriger vers le point de concentration de tous les volontaires du Corps expéditionnaire canadien : le camp de Valcartier. L'entraînement des membres du 189e s'y poursuit, comme celui des autres militaires rassemblés au camp. Il règne au 189e un bon esprit de corps. Un jour, il est suggéré au commandant d'échanger les hommes de sa compagnie D, majoritairement anglophone (ils sont originaires de la Baie-des-Chaleurs), contre des francophones d'un

autre bataillon. Le lieutenant-colonel Piuze accepte, mais à la seule condition que ces mutations se fassent sur une base volontaire. L'offre est donc faite, mais aucun soldat anglophone ne se porte volontaire pour quitter le 189e. Les hommes de la compagnie D demeurent ainsi minoritaires dans un bataillon francophone.

Le 189e possède sa propre mascotte. Il s'agit de Marie-Louise, une ourse docile et au bon caractère. Non seulement participe-t-elle à l'entraînement des soldats, mais encore assiste-t-elle aux parades, lors desquelles elle se tient debout et salue, au grand plaisir des militaires présents!

Le commandant du camp de Valcartier, dans un rapport d'inspection, souligne les qualités du lieutenant-colonel Piuze : «un officier consciencieux qui travaille très fort ; avec plus d'expérience, il fera un très bon commandant. Il a la confiance absolue de tous les membres de son bataillon et a beaucoup amélioré les connaissances qu'il doit avoir au poste qu'il occupe».

Le 20 septembre 1916, c'est le départ officiel de Valcartier pour l'Angleterre, via Halifax. Un train quitte le camp avec à son bord la majorité des militaires, un autre transporte l'équipement, le matériel et les bagages. Le bataillon, qui compte plus de 700 hommes, doit d'abord se rendre à Québec, puis passer par traversier du côté de Lévis, où l'attendent deux autres trains, prêts à partir pour Halifax.

Le premier train quitte Valcartier en début de soirée le 21 septembre, sans encombre. Le second déraille avant d'avoir pu traverser le fleuve. C'est au jeune officier responsable du transport, le lieutenant Jean Brillant, que revient la tâche de résoudre rapidement ce problème. Comme il est trois heures du matin et que le train ne peut être remis sur ses rails, le lieutenant Brillant entreprend de réveiller tous ceux en mesure de prêter un camion ou tout autre véhicule motorisé. Les wagons sont vidés les uns après les autres et leur contenu, grâce aux véhicules prêtés, rapidement transporté à Lévis. Cette opération réussit tant et si bien que le second train ne quitte le quai qu'avec trente minutes de retard!

Ce voyage vers Halifax revêt pour la population du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie un caractère particulier. De tous les trains ayant traversé la région, les deux trains à bord desquels voyagent les membres du 189e sont les premiers à contenir autant de soldats originaires de cette région. Ainsi, à Rivière-du-Loup et à Matapédia, l'accueil réservé aux soldats du 189e est plus que chaleureux et chargé d'émotion. Les gens viennent encourager leurs soldats, mais ces soldats, ce sont aussi des pères, des fils, des frères, des amis à qui l'on vient dire aurevoir et souhaiter bonne chance.

C'est le 27 septembre que le 189e s'embarque sur le Lapland, un paquebot de la White Star, et quitte le port d'Halifax pour l'Angleterre. La traversée est décrite dans une lettre que le lieutenant Brillant écrit à ses parents à son arrivée en Angleterre :

*Chers parents,
Nous avons pris neuf jours à traverser. Nous sommes partis d'Halifax mercredi le 27 septembre à six heures du matin, par un de ces beaux matins d'automne tout transparent et d'opale. (...) Notre flotte se composait de six transports. Nous étions assez bien protégés pour parer à toute éventualité. Nos journées à bord étaient toutes semblables. Nous avions une heure d'entraînement par jour et des exercices de sauvetage. Chaque bataillon avait des chaloupes assignées. L'alarme sonnait, chacun courait prendre sa place dans la chaloupe comme si nous étions torpillés, et cette petite manœuvre s'exécutait dans un ordre parfait. Nous étions obligés de porter la ceinture de sauvetage du matin au soir et de la tenir la nuit près de notre lit en cas de péril. (...) Le 3 octobre la mer s'est fâchée et notre petit canot s'est mis à se balancer d'une façon intéressante. (...) C'était amusant d'observer les transports, nos compagnons de voyage plus petits que notre paquebot ; la mer leur faisait faire des tours d'acrobatie. Ce l'était peut-être moins pour les occupants. Entrés dans la zone dangereuse,*

nos nuits se passaient dans la plus complète obscurité. (...) Notre débarquement s'est effectué sans encombre et nous sommes maintenant installés à Upper Dibgate Camp au sud de l'Angleterre d'où nous pouvons observer les lieux des explosions d'obus sur les côtes de France. (...)



Le lieutenant Jean Brillant, V.C., M.C., décédé à Amien, France le 9 août 1918.

Les obus qui éclatent en France et que peut observer le lieutenant Brillant sont probablement les derniers de l'offensive alliée de la Somme. Cette offensive, qui devait percer le front de façon significative, s'éternise et dure en fait près de trois mois. Les pertes sont considérables : 194 000 soldats français et 420 000 soldats britanniques, incluant de nombreux Canadiens, ne reviennent pas de cette offensive. Les pertes sont aussi lourdes chez l'ennemi. Tout ce carnage pour finalement réussir à arracher aux Allemands une bande de terre de 35 kilomètres de long par 10 de profondeur ! La guerre, en cet automne de 1916, dévore plus d'hommes que l'on ne pouvait le concevoir. C'est un monstre qui attend nos volontaires du 189e Bataillon...

Au front tenu par les Canadiens, la situation n'est guère plus reluisante qu'à ceux tenus par les Français et les Britanniques. 15 000 hommes ont été mis hors de combat. Il faut absolument combler les

vides et renforcer les positions. Deux possibilités s'offrent au commandement canadien : retirer les unités déjà au front (ce qui inclut les survivants ayant déjà l'expérience du feu et des positions ennemis) et les remplacer par de nouvelles sans expérience, ou combler les vides au sein des unités déjà en place par des hommes des unités inexpérimentées. C'est pour cette deuxième possibilité que l'on opte. Ainsi, lorsque le 189e met les pieds sur le sol anglais, la décision est déjà prise de le dissoudre, comme beaucoup d'autres bataillons, et d'en verser les hommes dans des unités où l'on a besoin de renforts.

D'abord, certains hommes du 189e Bataillon sont mutés au 69e et au 150e. Beaucoup sont par la suite versés dans le 22e Bataillon canadien français. Plusieurs officiers doivent se résoudre à rétrograder afin d'occuper les positions laissées vacantes dans ces bataillons. Ainsi, le lieutenant-colonel Piuze, muté au 150e Bataillon, consent à rétrograder à major. Mais tous les soldats du 189e ne sont pas envoyés dans les mêmes unités (69e, 150e ou 22e). Certains sont envoyés en renfort dans des unités très différentes de leur bataillon d'origine. C'est ainsi que deux officiers, les lieutenants Pineault et De La Haye, se retrouvent dans le 13e Bataillon écossais (canadien) et portent jupe et béret !

La nouvelle de la dissolution du 189e n'emballé personne, comme le relate le lieutenant Brillant, dans la suite de sa lettre à ses parents :

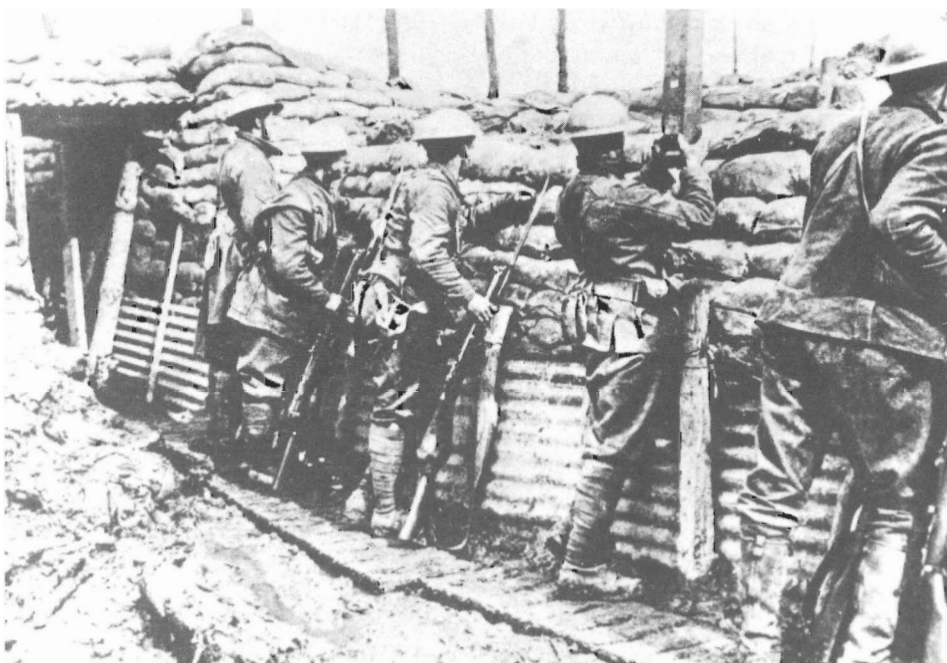
(...) Notre plus grand désappointement a été le démembrement de notre beau bataillon dans l'organisation duquel nous avons mis tout notre cœur. Il fallait combler les trouées du 22e faites par la bataille de Courcellette qui lui a coûté six cents hommes et dix-huit officiers. Sans doute il est heureux que nous soyons adjoints à un bataillon si renommé, mais il n'en est pas moins pénible d'être séparés de nos hommes. Il est regrettable que notre gouvernement ne sache pas tenir ses promesses. (...) Le Colonel Piuze est assez mortifié de cette débandade,

mais il est comme nous dans l'impuissance d'y remédier. (...)

Comme l'indique le lieutenant Brillant, nombreux sont ceux qui joignent les rangs du 22e Bataillon canadien français, décimé par la bataille de Courcelette. Des 925 soldats qui composaient le 22e, il ne reste, après Courcelette, que 124. Le 22e Bataillon est déjà très connu, surtout des Canadiens français. C'est que la création de la première unité officiellement de langue française a fait couler beaucoup d'encre au Canada et plus spécialement au Québec.

C'est au petit nombre de francophones dans les forces armées que l'on doit la formation du 22e Bataillon. L'anglais, en 1914, prédomine partout. Les volontaires canadiens français n'étant pas aussi nombreux qu'on l'espérait, on songe à leur offrir la possibilité de joindre une unité francophone, tant au niveau de la troupe qu'à celui des officiers. L'assurance pour les Canadiens français d'avoir un encadrement français et catholique fait la popularité et le succès du 22e Bataillon. Bien sûr, on assiste durant la Première Guerre à la formation d'autres bataillons francophones (celle du 189e, par exemple), mais seul le 22e Bataillon a l'occasion de combattre en Europe. Pour tous les francophones restés au pays, il devient bientôt un symbole. C'est ce qui explique pourquoi il jouit d'une si bonne réputation au moment où des membres du 189e s'apprentent à y être versés.

Malheureusement, la médiocrité des conditions de vie au front dépasse, et de loin, tout ce que les soldats du 189e auraient pu imaginer. Ce que doivent vivre tous les jours les soldats au front, qu'ils soient britanniques, français ou allemands, est infernal. Ils sont des millions à se faire face. Souvent les lignes ennemies ne sont qu'à quelques centaines de mètres l'une de l'autre. De chaque côté, l'on se terre dans des centaines de kilomètres de tranchées : un véritable labyrinthe de terre, de pierres et de boue. Chaque position est protégée par un complexe réseau de barbelés et d'obstacles de tous genres. Entre les deux lignes, rien... Une zone où rien ne bouge, rien ne vit. Le No men's land, comme on le désigne alors, où des centaines de corps finissent de se décomposer. Bien que l'on veuille absolument



Des soldats observent les lignes ennemies. L'un d'eux se sert d'un périscope qui lui permet de scruter l'horizon sans risquer sa vie.

enterrer ses morts, aucun état-major ne permet que l'on risque des hommes pour les récupérer. C'est le pilonnage répété et apocalyptique de l'artillerie qui se charge d'enterrer (trop souvent de pulvériser) ces corps dans la terre meurtrie.

Meurtrie elle l'est, cette terre! Là où se dressaient avant-guerre des champs cultivés, des forêts et des villages, il ne reste plus qu'un paysage lunaire. Une terre couverte de millions de cratères souvent si profonds qu'ils se remplissent d'eau et deviennent de véritables petits lacs. Et il pleut. Souvent. La terre se transforme en boue qui s'infiltre partout. L'eau ruisselle et ne s'écoule plus. Les tranchées deviennent vite des fossés, des égouts où les rats, qui sont les seuls animaux à ne pas avoir fui, pullulent.

Les soldats du 22e, comme tous les autres du Corps expéditionnaire canadien, doivent vivre six jours et six nuits dans ce paysage de cauchemar, avant de pouvoir prendre du repos. Dans les tranchées, pas d'endroit pour dormir. Quelle que soit la température, on reste là, à attendre une attaque ou l'ordre d'attaquer. L'été, on manque souvent d'eau potable et la chaleur est accablante. Les autres saisons sont bien pires : les pieds dans l'eau les soldats restent là, sous la pluie, de jour comme de nuit. Ils

dorment quand ils peuvent, accroupis, appuyés contre les parois de la tranchée, le visage dans la boue.

Le lieutenant Brillant, dans les lettres qu'il adresse à ses parents, se garde bien de décrire les conditions dans lesquelles il doit vivre lorsqu'il est au front. Ainsi, ce qu'il leur raconte à l'hiver 1916 est sensiblement différent de ce qu'il écrit à son frère, quelques mois plus tard:

Chère maman

J'ai eu ma première expérience des tranchées. (...) Je croyais cela plus dur. J'ai été six jours sur la ligne de feu et maintenant je suis en repos pour six jours. (...) J'ai assisté à quelques petites attaques. Tout au plus faut-il garder son sang-froid. Je n'ai pas à me plaindre de la nourriture. Elle est abondante sans être variée. (...) Encore une fois je vous recommande d'être sans inquiétude à mon égard. Notre secteur est des plus tranquilles. (...)

Cher frère

(...) Nos devoirs dans les tranchées sont assez durs et encombrants. Nous sommes d'ordinaire cinq à six jours sur la ligne de feu ce qui signifie que nous sommes en ser-

vice jour et nuit durant ce temps. Quand l'activité n'est pas trop grande nous accrochons quelques heures de repos par jour, mais sans nous dévêtir et même nous déchausser. Ce n'est pas toujours amusant de passer une nuit entière sans bouger par une température froide et humide(...) Ce qui me fait souffrir davantage, c'est de rester ainsi botté pendant longtemps. (...)

Ces conditions de vie se détériorent encore lors des combats. Il y a les bombardements de l'artillerie, les obus des mortiers, les grenades, les gaz, les mines, les pièges et les explosifs de toutes sortes, auxquels s'ajoutent les offensives de l'ennemi. Les offensives, qu'elles viennent d'un côté ou de l'autre, se déroulent souvent de la même façon. Pendant un temps qui paraît interminable, les canons de l'attaquant font tomber sur les positions de l'attaqué une pluie de fer et de feu. Tout ce qui dépasse le niveau du sol est anéanti. Il y a des blessés et des morts, mais surtout, une incapacité complète à faire quoi que ce soit. Puis c'est le silence, les canons se taisent. L'attaquant va charger les positions adverses. Il n'a que quelques minutes pour franchir le No men's land avant que l'attaqué ne se ressaisisse et défende chèrement ses positions. Que l'on attaque ou que l'on se défende, les pertes sont toujours considérables. L'opération se termine trop souvent par un carnage. Une véritable vision d'enfer, selon le lieutenant-colonel Tremblay, commandant du 22e.

Ils seront des centaines du 189e, dont bon nombre dans le 22e Bataillon, à vivre dans de telles conditions. Nombre d'entre eux se distingueront face à l'ennemi et mériteront l'éloge de leurs pairs et de leurs supérieurs.

Dans sa lettre à son frère, le lieutenant Brillant décrit les préparatifs d'une offensive devant avoir lieu au début du mois d'avril 1917: la bataille de Vimy.

(...) Nous sommes aujourd'hui à la droite de la pente de Vimy dont vous entendrez parler sous peu dans les journaux, car c'est ici que nous allons faire notre attaque dans quelques jours. (...) C'est notre brigade

qui ouvrira le feu. Je viens en troisième ligne avec mon peloton. Nous allons avancer sous la protection d'un feu de barrage d'artillerie. (...) chaque canon tire entre sept à quinze rondes [coups] à la minute. Nous aurons un bombardement [préliminaire] intense de dix à douze jours et les dernières quarante-huit heures un bombardement à outrance. (...)

La bataille de Vimy débute le 9 avril 1917. Le 22e occupe environ 700 mètres de front et se tient prêt pour l'assaut. Les hommes sont rassemblés à 22 heures le 8 avril. A l'aube, l'artillerie cesse son tir pour laisser les troupes s'élancer vers les positions tenues par les Allemands. Les pertes canadiennes (morts et blessés) s'élèvent à 11 297 officiers et soldats. En contrepartie, on capture 54 canons, 124 mitrailleuses, 104 mortiers et, surtout, 4 000 militaires allemands. L'automne précédent, Courcellette avait été la victoire du 22e. Vimy est celle de tout le Corps expéditionnaire canadien (CEC).

Vers le 15 août suivant, aidé d'autres unités, le 22e prend aux Allemands la cote 70, un objectif stratégique dans le secteur de Lens et d'Arras. Malgré les efforts de l'ennemi, les Canadiens tiennent

bon et continuent d'avancer. Cependant, la prise de la ville de Lens ayant échoué, l'offensive est officiellement arrêtée le 25 août.

Le 17 septembre 1917, le capitaine Paul-Émile Côté se distingue face à l'ennemi. Cet ancien officier du 89e puis du 189e mène ses hommes à l'attaque avec détermination et sans se préoccuper de l'artillerie qui se déchaîne. Il consolide par la suite sa position, encourageant continuellement ses hommes dans ces moments difficiles. Sous son commandement, ceux-ci repoussent avec succès la contre-attaque de l'ennemi. Le 18 septembre suivant, le capitaine Côté est décoré de la Croix militaire. A ses côtés, le capitaine Chassé, ancien du 89e également, reçoit la même décoration, pour des raisons qui nous sont cependant inconnues.

Du 26 octobre au 10 novembre 1917, le 22e Bataillon prend part, avec d'autres unités du CEC, à la 3e bataille d'Ypres, connue aussi sous le nom de bataille de Passchendaele. Lors de cette bataille, plusieurs anciens du 189e s'illustrent. Ainsi, le 7 novembre, le soldat Joseph Arial, sous la mitraille et un feu intense, guide une compagnie entière à travers les lignes ennemies. De retour dans les positions de son bataillon avec de précieuses informations sur l'état du terrain et les lignes allemandes,



Trois membres du 22e bataillon posent dans une tranchée de communication.

il repart sans attendre à la tête d'une autre compagnie. Le courage, l'endurance et l'abnégation dont il fait preuve durant ces jours difficiles lui valent la Médaille militaire.

Le lendemain, 8 novembre, c'est le sergent Joseph Pearson, de Mont-Joli, qui se distingue. Cela se déroule au nord-est de Passchendaele. A la tête d'une section, il se porte volontaire pour occuper une position avancée. Ignorant le barrage d'artillerie lourde ainsi que le tir nourri des mitrailleuses, il réussit, malgré les pertes importantes subies par sa section, à repousser une patrouille de 50 hommes. Il rapporte ensuite de précieux renseignements sur le déplacement des troupes ennemies et contribue ainsi à freiner les contre-attaques planifiées par l'ennemi. Son courage et son esprit combatif lui valent aussi la Médaille militaire.

Cette bataille victorieuse, qui vaut au 22e Bataillon l'honneur de bataille du même nom, est qualifiée plus tard par le Premier Ministre britannique comme étant «(...) la bataille qui, avec la Somme et Verdun, comptera toujours comme la plus gigantesque, la plus opiniâtre, la plus sinistre, la plus fuyante et la plus sanglante jamais engagée dans l'histoire de la guerre». Après cette bataille, le 22e est déplacé vers le secteur de Lens-Vimy. On lui donne plusieurs semaines pour refaire ses forces.

Le 27 février, le capitaine Paul-Émile Côté se porte volontaire pour diriger un raid sur la ville de Lens. Malheureusement pour lui, l'artillerie alliée, qui doit pilonner l'ennemi, tire trop court. Des éclats d'obus le blessent et il meurt une semaine plus tard. Né à Cap-Chat en 1894, il n'a que 24 ans.

En avril 1917, les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne. Bien que possédant des troupes moins imposantes que les Britanniques ou les Français, les Américains risquent assurément de faire pencher la balance en faveur des Alliés. La paix séparée signée par les empires centraux, dont l'Allemagne et la Russie, à Brest-Litovsk, le 3 mars 1918, offre cependant une chance à l'ennemi de changer considérablement, et en sa faveur, le rapport de force sur le front occidental. En vue d'une offensive qui se veut décisive, les centaines de milliers de

soldats allemands libérés à l'est sont en effet transférés à l'ouest avant que le gros des troupes américaines ne soient en mesure de monter en première ligne.

C'est lors de cette offensive allemande de mai 1918 que le lieutenant Jean Brillant s'illustre pour la première fois. Un raid est effectué par des officiers et soldats du 22e Bataillon, dans la nuit du 27 au 28 mai. Un correspondant du journal *Le Soleil* rapporte ainsi les faits:

UN BRAVE DE RIMOUSKI DÉCORÉ

(...) Jean Brillant, de Bic, Comté de Rimouski, est décoré pour sa grande bravoure. Une belle carrière militaire.

(...) Lors de la grande offensive de mai, les Allemands avaient établi un poste d'observation en face des lignes du 22ième. Il fallait quelques-uns qui puissent les déloger. Le major Roy et le capitaine Brillant offrirent leurs services. Accompagnés d'une quarantaine d'hommes, ils s'élancèrent vers les positions allemandes défendues de [par] cinquante hommes et deux mitrailleuses. Après un combat au corps à corps, au cours duquel quarante-sept Allemands furent tués et trois pris prisonniers, ils s'emparèrent du poste et des mitrailleuses. Pendant l'engagement trois soldats alliés furent blessés, et un tué en revenant.

Le major Roy et le capitaine Brillant reçurent quelques blessures, mais continuèrent l'attaque jusqu'au succès final.

À la suite de ce raid, la candidature du lieutenant Brillant est proposée pour la Croix militaire. Celle-ci ne lui sera accordée que le 16 septembre 1918. La citation accompagnant cette décoration souligne encore plus le mérite et le courage de ce jeune officier:

Pour sa grande bravoure et son dévouement au devoir alors qu'il s'offre volontairement et dirige un détachement contre les po-

sitions ennemies, à environ 500 verges en avant de la ligne de front. Voyant quelques ennemis en fuite, il les poursuit et, quoique blessé, il en abat lui-même plusieurs; il en ramène un dans nos lignes et obtient de lui de précieux renseignements. Grâce aux reconnaissances préalables qu'il a effectuées dans des circonstances difficiles et très dangereuses, il a contribué grandement au succès de cette incursion.

Les exploits précédemment mentionnés ne constituent pas les seuls actes de courage qu'aient accomplis d'anciens membres du 189e. Ainsi, durant l'été 1918, deux des membres du 22e Bataillon sont décorés de la plus haute distinction britannique: la Croix Victoria. Les deux récipiendaires se sont engagés en 1916, dans le 189e Bataillon du Corps expéditionnaire canadien. Le premier est le caporal Joseph Keable, de Sayabec. Celui-ci a vraisemblablement participé au raid effectué dans la nuit du 27 au 28 mai 1918 et aurait été blessé durant l'opération. On lui accorde la Médaille Militaire. Peu de jours s'écoulaient avant qu'il n'accomplisse un acte plus impressionnant encore, celui-là même qui lui vaudra la Croix Victoria.

Dans le secteur de Neuville-Vitasse-Mercatel, au sud-est d'Arras, vers 21h45 le 8 juin 1918, le caporal Joseph Keable, en charge du poste numéro 3, est installé derrière son parapet. Épaulant sa mitrailleuse, il subit, comme ses camarades, le bombardement intensif de l'ennemi, lequel annonce une attaque imminente. A 21h50, trois groupes de cinquante soldats allemands sortent de leurs abris pour tenter de prendre, en trois endroits distincts, les positions du 22e.

Au poste numéro 3, le caporal Keable ne peut que constater la violence et l'efficacité du bombardement ennemi. Ils ne sont plus que deux en mesure de défendre le poste, les autres ayant été blessés ou tués. La décision qu'il prend à cet instant désespéré fait aujourd'hui partie de la légende et est parfaitement décrite dans la citation qui accompagne sa Croix Victoria:

Pour la plus grande bravoure et un dévouement remarquable au devoir, alors qu'il commandait une section de fusils mitrailleurs Lewis dans les tranchées de la ligne de front, point d'une violente attaque ennemie. Durant un bombardement intense, le caporal Keable reste au parapet, épaulant son fusil mitrailleur prêt à tirer, la longueur du champ de tir étant très restreinte. Dès l'instant où le barrage d'artillerie se déplace de la ligne de front, environ 50 ennemis avancent vers son poste. A ce moment, tous les hommes de sa section, moins un, sont tombés. Le caporal Keable saute sur le parapet et tenant son fusil mitrailleur à la hanche, il vide l'un après l'autre ses boîtes chargeurs sur l'ennemi qui approche. Bien que plusieurs fois blessé par des éclats d'obus et de bombes, il continue à tirer et il arrête complètement l'ennemi par son attitude déterminée. A la fin, tirant toujours, il tombe à la renverse dans sa tranchée, mortellement blessé. Couché sur le dos dans la tranchée, il tire sa dernière cartouche au-dessus du parapet vers les Allemands en retraite. Aux blessés qui l'entourent il crie: «Tenez bon les gars! Ne les laissons pas passer; il faut les arrêter!» Puis il perd connaissance. L'échec complet de l'attaque ennemie sur ce point est attribuable à la remarquable bravoure et à l'abnégation de ce vaillant sous-officier qui est mort des suites de ses blessures peu de temps après.

Deux mois plus tard, Jean Brillant fait à son tour preuve de courage et devient le second membre du 22e Bataillon à recevoir la Croix Victoria. Les troupes alliées se préparent alors à lancer une grande contre-offensive qui doit définitivement briser la résistance allemande. Dans le secteur d'Amiens, les troupes canadiennes sont désignées comme fer de lance d'une offensive ayant pour objectif le contrôle définitif par les Alliés de la ville d'Amiens et de son réseau ferroviaire. Le lieutenant Brillant commande l'une des compagnies qui prend

part à l'offensive. Cette fois, la bravoure de ce jeune officier lui coûtera la vie. La citation accompagnant la Croix Victoria qu'il reçoit à titre posthume relate ses exploits:

Pour la plus éclatante bravoure et le dévouement surhumain au devoir alors qu'il commandait une compagnie qu'il mène à l'attaque durant deux jours avec un courage inébranlable, une habileté et une initiative remarquables, accomplissant une progression de douze milles.

Le premier jour des opérations, peu après le début de l'attaque, le flanc gauche de sa compagnie est tenu en échec par une mitrailleuse ennemie, le lieutenant Brillant s'élançe et s'empare de la mitrailleuse, tuant lui-même deux servants. Au cours de cet exploit, il est blessé mais refuse de laisser sa compagnie.

Un peu plus tard, le même jour, sa compagnie doit encore affronter le feu nourri des mitrailleuses. Il reconnaît lui-même le terrain, organise un détachement de deux pelotons et se précipite droit au nid de mitrailleuses. On capture 150 ennemis et 15 mitrailleuses. Le lieutenant Brillant tue de sa main cinq ennemis mais reçoit une nouvelle blessure qu'il fait panser immédiatement en refusant de nouveau de quitter sa compagnie.

Par la suite, ce vaillant officier repère un canon de campagne tirant à vue sur ses hommes. Il organise sans tarder un détachement rapide d'assaut qu'il conduit droit au canon. Après une progression de 500 verges, il est de nouveau atteint sérieusement. En dépit de cette troisième blessure, il continue de l'avant sur une distance d'environ 200 verges et tombe inconscient par suite de l'épuisement et de la perte de sang.

Le merveilleux exemple du lieutenant Brillant inspire à ses hommes durant tout le jour un enthousiasme et un élan qui ont contribué pour beaucoup au succès de l'opéra-

tion.

Évacué vers l'arrière, il décède le 10 août des suites de ses blessures.

Lorsque les Russes signent une paix séparée avec les empires centraux, les armées américaines et britanniques, dont font partie les Canadiens, se dépêchent d'envoyer en Russie une mission militaire. Cette mission a pour principal objectif la protection du port de Mourmansk contre toute tentative de prise de contrôle de la part des Allemands.

Lorsqu'éclate la guerre civile, les Alliés, dont une centaine de Canadiens, demandent des renforts. Les Américains et les Britanniques envoient alors plusieurs milliers de soldats, dont une brigade d'artillerie canadienne comptant 497 hommes. Tous ces militaires se rangent du côté des Russes blancs et aident ceux-ci dans leur lutte contre les Bolcheviks. Les soldats canadiens sont beaucoup utilisés pour leur aptitude à travailler dans les conditions hivernales difficiles auxquelles les soumet le climat de la Russie. Offensives, attaques, défenses et retraites se succèdent pendant l'hiver. En janvier 1919, les Alliés, devant l'offensive des Bolcheviks, doivent se replier. Après une résistance de plusieurs mois et à la demande impérative d'Ottawa, les troupes canadiennes sont retirées du nord de la Russie à l'été 1919. Bien que très modeste (au plus 600 militaires), la participation canadienne n'en est pas moins récompensée par le gouvernement des Russes blancs. Dix Croix et dix Médailles de Saint-Georges sont décernées à des soldats canadiens, pour actes de bravoure. Le commandant de la brigade d'artillerie canadienne commente ce geste du gouvernement russe en ces termes:

La remise de la première décoration mériterait d'être connue dans tout le Canada, car, en Russie, la Croix de Saint-Georges équivaut à la Croix Victoria, et pas un seul soldat allié en Russie du Nord, quelle que soit sa nationalité, n'en a reçue une, sauf les Canadiens. Nous avons respecté la coutume russe selon laquelle les soldats choisissent eux-même leurs vingt camarades les plus braves...

Des vingt Canadiens décorés, il s'en trouve un du Bas-Saint-Laurent: Jacques Athanase. Originaire de Fraserville, le soldat Athanase s'enrôle dans le 189e puis est versé au 22e Bataillon. Il est blessé à la bataille de Vimy. Puis, sans que l'on sache comment et pourquoi, il se retrouve parmi les 600 Canadiens qui combattent en Russie, où il se distingue. Il reçoit la Croix de Saint-Georges.

L'offensive de l'automne 1918 sonne le glas des troupes allemandes et autrichiennes. Bien que les victoires alliées soient alors importantes, c'est plutôt sur les plans politique et diplomatique que la défaite allemande est la plus complète. Le 11 novembre 1918, l'armistice demandé par l'Allemagne entre en vigueur. La Première Guerre mondiale prend ainsi fin.

Démobilisés, les soldats canadiens reviennent au pays. Le retour des anciens du 189e est marqué à Rimouski par une émouvante cérémonie ayant lieu au Séminaire de Rimouski, à peine un mois après la signature de l'armistice en Europe, soit le 16 décembre 1918. Les invités d'honneur, les dignitaires et le public prennent place dans la grande salle des fêtes. La cérémonie est présidée par le Gouverneur Général du Canada, le Duc de Devonshire. Solennellement, il présente à monsieur Joseph Brillant et à

madame Joseph Keable les Croix Victoria de leurs fils respectifs.

Que devient donc le 89e durant la Première Guerre mondiale? Nous avons déjà souligné l'importance du nombre d'officiers et de sous-officiers de ce bataillon qui sont mutés au 189e. Mais qu'en est-il des autres membres de l'unité? Comme le bataillon n'est pas appelé en service actif, ils se font simplement un devoir de collaborer à l'établissement du 189e, puis, une fois celui-ci parti outre-mer, de recruter de nouveaux volontaires. Ils ne participent plus aux exercices annuels, puisque ceux-ci sont interrompus dès le début du conflit. Pendant quatre ans, les activités sont donc nettement ralenties. On maintient toutefois la structure de l'unité, avec ses huit compagnies, et l'on attend la fin de la guerre.

Le lieutenant-colonel Louis Rioux est commandant du 89e pour toute la durée du conflit. Le seul rapport annuel commentant le rendement de l'unité sous son commandement est rédigé quelques mois après son entrée en fonction, en 1913. Ce rapport souligne les qualités du lieutenant-colonel Rioux. On le dit actif et intelligent mais manquant un peu d'expérience. Le régiment sous son autorité est décrit comme une unité en bonne condition, mais ayant souffert du changement de commandant. Le mandat du

lieutenant-colonel Rioux, qui doit se terminer en 1918, est prolongé jusqu'en 1920.

Tout au long de ce conflit, les soldats canadiens se sont taillé une solide réputation. Malgré le fait que le Canada, contrairement à bien d'autres pays, n'a pas d'armée régulière lors de son entrée en guerre, le Corps expéditionnaire canadien étant majoritairement formé de miliciens volontaires, il n'a rien à envier aux troupes de ses alliés. A la fin du conflit, ils sont 619 636 à avoir porté l'uniforme de l'armée canadienne. De ce nombre, plus de 170 000 ont été blessés et tout près de 60 000, tués. Plusieurs centaines de ces soldats avaient quitté leur foyer du Bas-Saint-Laurent ou de la Gaspésie pour suivre le lieutenant-colonel P.A. Piuze et son 189e Bataillon. Beaucoup sont revenus, plusieurs étaient décorés, mais beaucoup aussi sont restés en terre de France.

Pour la première fois depuis le début de leur histoire, les miliciens de la région ont répondu à l'appel et ont participé en grand nombre à une guerre aux dimensions jusqu'alors inconcevables. En perpétuant la mémoire du 189e Bataillon du Corps expéditionnaire canadien, le Régiment des Fusiliers du St-Laurent fait sienne l'histoire de ces hommes et en conserve précieusement le souvenir.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ (M.R.C.) DU BAS-SAINT-LAURENT : LE DÉCLIN RURAL 1951-1986

par Jean LARRIVÉE
Agent de recherche au GRIDEQ

L'analyse de l'évolution démographique d'entités géographiques telles les divisions de recensement ou les grandes régions du Québec ne pose pas trop de problèmes aux chercheurs, même sur de longues périodes. Le défi consiste toujours à comparer ce qui est comparable. Il faut que les territoires soient identiques tout au long de la période qui peut s'échelonner sur dix, vingt, quarante ou soixante ans.

Le fait d'utiliser de vastes unités territoriales élimine habituellement le problème des distorsions : on sait, par exemple, que les divisions ou les comtés de recensement de Statistique Canada permettent des études intéressantes sur des périodes d'une quarantaine d'années puisque les modifications territoriales sont peu fréquentes à ce palier géographique¹.

Pourtant, ces analyses ne suffisent pas. Les chercheurs éprouvent souvent le besoin d'étudier des unités plus petites telles les municipalités, les paroisses. Attention! Cela peut s'effectuer sans trop de risques sur une courte période de quelques années. Dès qu'on désire prolonger la durée surgissent de nombreuses embûches, parfois insurmontables en l'absence de sources de références valables. Cette tâche vaut quand même la peine d'être effectuée. Les recherches à l'échelon local montrent des phénomènes insoupçonnés, des écarts inattendus.

C'est dans ce contexte que nous avons amorcé une étude sur l'évolution de la population des municipalités régionales de comté (M.R.C.) du Bas-Saint-Laurent. L'objectif : comparer la population des municipalités rurales et urbaines qui composent chacune des M.R.C. Le défi : effectuer l'analyse sur une longue période, 1951 à 1986.

Nous avons été confronté à deux problèmes majeurs. Il y avait en premier lieu de nombreuses fusions, annexions ou démembrements de municipalités qui empêchaient une comparaison sur l'ensemble de la période. D'autre part, les municipalités régionales de comté (M.R.C.) sont des entités administratives récentes qu'il fallait reconstituer statistiquement en additionnant la population de chaque municipalité de la M.R.C. N'eut été de l'étude d'Antonio Lechasseur et de Jacques Lemay², nous aurions été dans un cul-de-sac. Leur recueil contient des statistiques démographiques qui ont été compilées par les curés de chaque paroisse. Ces données nous ont permis de combler certains vides de Statistique Canada³.

Avant d'entreprendre l'analyse des municipalités rurales et urbaines, jetons un

coup d'oeil sur l'évolution démographique des M.R.C.

1. ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES M.R.C. DU BAS-SAINT-LAURENT, 1951-1986

Seules les M.R.C. Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup enregistrent une augmentation sensible de leurs populations (60% et 21%). Les autres M.R.C., celles des Basques, du Témiscouata, de la Mitis et de la Vallée connaissent une régression substantielle. Ces pertes totalisent le quart des effectifs de 1951 pour trois d'entre elles. Dans la M.R.C. de la Mitis, le recul est moins grand. Quant aux M.R.C. de Kamouraska et de Matane, la population reste à un niveau assez identique à celui de 1951.

TABLEAU 1
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES M.R.C. DU BAS-SAINT-LAURENT
1951 = INDICE 100⁵

M.R.C.	1951	1956	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1951-1986
Kamouraska	100	105	103	103	101	99	103	103	+ 3%
R.-du-Loup	100	105	107	110	111	114	122	121	+ 21%
Témiscouata	100	103	101	90	80	75	75	74	- 26%
Les Basques	100	106	107	101	88	80	78	74	- 26%
Rimouski-Neigette	100	115	130	133	136	143	156	160	+ 60%
De la Mitis	100	112	112	106	99	91	90	89	- 11%
De la Vallée	100	105	105	92	80	72	72	72	- 28%
Matane	100	109	112	102	98	95	100	99	- 1%
B. St-Laurent	100	108	110	104	100	100	97	101	stable
Gaspésie	100	110	113	114	114	113	114	111	+ 11%
Est-Québec	100	110	112	108	104	102	104	103	+ 3%
Québec	100	114	130	143	149	154	159	161	+ 61%

Pour certaines M.R.C., le déclin démographique s'est opéré entre 1961 et 1976. Et ce n'est que la pointe de l'iceberg... Si nous avons pu calculer les entrées et les sorties migratoires, nous serions arrivé à un bilan plutôt sombre comme nous l'avons déjà souligné dans un article précédent consacré aux divisions de recensement. Presque le tiers de la population a quitté le Bas-Saint-Laurent durant ces quinze ans et cette proportion est identique en Gaspésie⁴.

À l'exception des M.R.C. Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup dont les effectifs se sont accrus de manière continue depuis 1951, la population des autres M.R.C. se stabilise à partir de 1976.

Il est intéressant de constater que la hausse de la population de Rimouski-Neigette atteint un niveau similaire à celui du Québec et surpasse de beaucoup la moyenne régionale (3%). On peut supposer que la M.R.C. Rimouski-Neigette a attiré une bonne partie des migrants des M.R.C. environnantes dont les effectifs ont diminué de 24 285 personnes entre 1951 et 1986. Pendant ce temps, s'ajoutaient 18 725 personnes dans Rimouski-Neigette totalisant ainsi plus de 50 000 individus en 1986, soit plus du double des autres M.R.C. Notons aussi une augmentation de 5 470 personnes dans la M.R.C. de Rivière-du-Loup durant la même période. Constaterons-nous les mêmes écarts en analysant l'évolution de la population des villes ou des agglomérations de ces M.R.C.?

2. LA POPULATION DES VILLES : HAUSSE, STABILITÉ ET DIMINUTION

Reprenons le même type de tableau que nous avons utilisé précédemment, mais cette fois-ci en tenant compte des villes seulement, c'est-à-dire les municipalités ayant 2 000 habitants et plus durant la majeure partie dans la période 1951-1986. Parfois des localités rurales ont été regroupées avec un centre de services à cause des fusions ou des démembrements territoriaux.

Cinq M.R.C. enregistrent une augmentation substantielle de leur population urbaine. Par ordre d'importance signalons

TABLEAU 2
ÉVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE
DES M.R.C. DU BAS-SAINT-LAURENT
1951 = INDICE 100⁶

M.R.C.	1951	1956	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1951-1986
Kamouraska	100	108	111	117	126	128	140	145	+ 45%
R.-du-Loup	100	107	115	124	135	144	158	158	+ 58%
Témiscouata	100	102	109	103	99	104	109	109	+ 9%
Les Basques	100	109	116	117	113	110	109	106	+ 6%
Rimouski-Neigette	100	121	144	156	167	181	200	207	+ 107%
De la Mitis	100	126	132	136	137	135	138	138	+ 38%
De la Vallée	100	111	113	101	92	86	87	87	- 13%
Matane	100	117	125	119	120	127	136	133	+ 33%

les agglomérations des M.R.C. Rimouski-Neigette (107%), de Rivière-du-Loup (58%), de Kamouraska (45%), de la Mitis (38%) et de Matane (33%).

Durant cette période, l'agglomération rimouskoise connaît une expansion démographique de 107%. C'est un résultat plus qu'enviable surtout si l'on tient compte du contexte régional. Ainsi, la population de Rimouski et des environs était de 19 869 personnes en 1951 et atteignait 41 059 personnes en 1986.

La population de Mont-Joli, le pôle urbain de la Mitis, progresse de 38% si on y inclut les statistiques de Sainte-Flavie et de Saint-Jean-Baptiste. Ce regroupement a été rendu nécessaire à cause des fusions et des annexions qui ont prévalu entre ces trois municipalités.

Dans Témiscouata, l'augmentation de la population urbaine est très faible (9%). Lorsqu'on y regarde de près, la situation s'envenime : seule la ville de Dégelis passe de 2 393 personnes à 3 528 tandis que Cabano stagne et Notre-Dame-du-Lac perd 283 personnes.

Dans la M.R.C. Les Basques, l'agglomération de Trois-Pistoles enregistre un maigre 6% d'augmentation de la population. La piètre performance des villes de la Vallée de la Matapédia peut s'expliquer en partie par des contraintes méthodologiques. Plusieurs fusions et annexions nous ont forcé à regrouper des municipalités rurales avec les

villes d'Amqui et de Causapsal. Cependant, il s'agit la plupart du temps de municipalités limitrophes qui devraient bénéficier de la proximité de ces centres de services. Cela devrait atténuer l'effet négatif de ce regroupement sur nos chiffres de population. Il n'en demeure pas moins que nos calculs nous montrent une baisse de 13% de la population urbaine de la Vallée surtout dans le secteur de Causapsal.

L'analyse démographique que nous venons de faire sur les pôles «urbains» des M.R.C. révèle donc des contrastes où ressortent des indices plutôt «alarmants» quant à l'évolution de la population des petites villes des M.R.C. de la Vallée, du Témiscouata et des Basques.

3. LE DÉCLIN RURAL

Les deux tableaux antérieurs laissent déjà soupçonner que l'évolution démographique des municipalités rurales a été très négative. Encore une fois, la situation se différencie d'une M.R.C. à l'autre.

La population des municipalités rurales des Basques, de la Vallée, du Témiscouata et de Matane diminue dramatiquement durant cette période (40% en moyenne). Les maximums de population ont été atteints en 1956. Depuis ce temps, c'est la dégringolade avec une certaine accalmie à partir de 1976. Dans la Mitis, la population rurale régresse moins rapidement (27%) tandis que Rimouski-Neigette connaît une des moins piètres performances

.....

TABLEAU 3
ÉVOLUTION DE LA POPULATION RURALE
DES M.R.C. DU BAS-SAINT-LAURENT
1951 = INDICE 100 ⁷

M.R.C.	1951	1956	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1951-1986
Kamouraska	100	104	98	94	88	84	83	81	- 19%
R.-du-Loup	100	103	99	96	89	86	89	87	- 13%
Témiscouata	100	103	99	85	74	65	64	62	- 38%
Les Basques	100	105	102	93	75	65	62	58	- 42%
Rimouski-Neigette	100	105	105	92	82	77	80	79	- 21%
De la Mitis	100	107	105	95	86	77	75	73	- 27%
De la Vallée	100	101	98	85	71	62	61	60	- 40%
Matane	100	101	98	82	73	61	62	62	- 38%

(- 21%). Dans cette dernière M.R.C., les écarts sont très accentués : pendant que la population de l'agglomération rimouskoise double, celle des villages ruraux baisse d'un cinquième. C'est dans les M.R.C. de Kamouraska (-19%) et de Rivière-du-Loup (-13%) que la baisse de la population rurale se fait le moins sentir.

Au total, c'est une perte du tiers des effectifs ruraux de l'ensemble des M.R.C. : la population rurale atteignait 123 434 personnes en 1951 et seulement 85 740 personnes en 1986. Pendant le même laps de temps, la population urbaine des M.R.C. passait de 86 828 individus à 124 975 (44%) malgré les augmentations plutôt ténues de certaines petites villes. Assez curieusement, l'augmentation totale de la population urbaine correspond au total des pertes pour les villages ruraux. Comme si les villes s'accroissaient aux dépens de leurs municipalités environnantes...

La baisse de la population de plusieurs villages ruraux atteint un seuil critique qui remet en cause la viabilité de ces territoires. Citons quelques exemples : dans Kamouraska, Woobridge (-46%) et St-André (- 41%) ; dans Rivière-du-Loup, Saint-François-de-Viger (- 41%) et Notre-Dame-des-sept-douleurs (- 79%). Dans le Témiscouata, Saint-Elzéar perd 65% de ses habitants entre 1951 et 1986, Saint-Pierre-de-Lamy, 60%, Saint-Athanase, 52% ; dans les Basques, la population de Saint-Guy décroît de 77%, celle de Sainte-Rita de 55% ; même situation dans Rimouski-Neigette

où Saint-Marcellin et Trinité-des-Monts enregistrent des diminutions respectives de 69% et 64% ; le bilan démographique de Saint-Charles-Garnier (- 52%), Sainte-Jeanne-d'Arc (-57%) situés dans la Mitis et de Saint-Edmond (-65%) et de Saint-Raphaël d'Alberville (- 63%) localisés dans la Vallée de la Matapédia n'est guère plus reluisant ; Ste-Paule (- 80%) et Saint-Jean-de-Cherbourg (- 84%) (situés dans la M.R.C. de Matane) battent tous les records.

Le déclin de la population des municipalités rurales s'accroît en fonction de leur éloignement des pôles urbains. C'est en général le cas dans les M.R.C. de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Rimouski-Neigette, de la Mitis et de Matane. Ce phénomène ne peut être généralisé aux trois autres M.R.C. : certains villages situés près des villes ont des baisses de populations comparables aux municipalités éloignées.

Si nous avons choisi comme année de référence 1956 au lieu de 1951, nos résultats auraient montré une baisse encore plus forte de la population rurale puisque 1956 correspond généralement à la population maximale de plusieurs villages.

L'exode rural semble plus fort dans le Bas-Saint-Laurent (30%) qu'en Gaspésie (10%) pendant la période 1951-1986⁸. Est-ce dû à des taux de natalité plus élevés en Gaspésie et qui compenseraient les départs? En outre, les maximums de population de la plupart des municipalités ont été atteints en 1956 dans le cas du Bas-Saint-Laurent et en

1961 en Gaspésie. Si nous avions employé ces dates comme période de référence, nous aurions pu obtenir des résultats davantage similaires.

D'autre part, comme nous l'avons souligné plus haut le taux de migrations nettes (solde des entrées et des sorties) est identique entre 1961 et 1976 pour les deux régions (-27%)⁹.

EN GUISE D'ÉPILOGUE

Malgré les contraintes méthodologiques et la nécessité d'un travail minutieux, souvent fastidieux, notre étude montre par les contrastes qu'elle révèle, la nécessité de recourir à des analyses sur des entités géographiques plus petites. L'évolution démographique différenciée entre les villages ruraux et les villes ressort nettement. Une étude se contentant de la population globale de chaque M.R.C. n'aurait pas mis en évidence de tels écarts.

Notre objectif était de mieux cerner l'évolution de la population des municipalités rurales sur une période significative. L'avenir de plusieurs villages ruraux nous apparaît incertain. Bien sûr, nous observons depuis 1976 une certaine stabilisation de la population de ces localités. Le vieillissement de la population, la rupture anticipée des stocks de bois essentiels à plusieurs villages mono-industriels et le nombre limité d'emplois disponibles nous laissent songeur quant à la survie de certains villages. Sans oublier les facteurs culturels dont un passé encore récent nous a montré les effets : la génération des années soixante-dix valorisait son coin de pays tandis que celle des années cinquante avait privilégié la vie animée des grandes villes.

C'est le défi des villages ruraux : au-delà des lacunes économiques, il faut des hommes et des femmes qui assument leur environnement rural et s'y sentent heureux.

.....

TABLEAU 4
ÉVOLUTION DE LA POPULATION
DES M.R.C. DU BAS-SAINT-LAURENT ^A
1951 - 1986

POPULATION RURALE	1951	1971	1986
M.R.C. Kamouraska	15 504	13 675	12 484
M.R.C. Témiscouata	25 439	18 885	15 744
M.R.C. Les Basques	10 041	7 569	5 797
M.R.C. Rimouski-Neigette	11 514	9 478	9 049
M.R.C. de la Mitis	18 396	15 758	13 345
M.R.C. de la Vallée	17 208	12 132	10 327
M.R.C. de Rivière-du-Loup	13 172	11 705	11 448
M.R.C. Matane	12 160	8 922	7 546

POPULATION URBAINE	1951	1971	1986
M.R.C. Kamouraska	8 313	10 436	12 051
M.R.C. Témiscouata	8 293	8 216	9 051
M.R.C. Les Basques	5 196	5 884	5 523
M.R.C. Rimouski-Neigette	19 869	33 221	41 059
M.R.C. de la Mitis	6 107	8 392	8 414
M.R.C. de la Vallée	13 469	12 424	11 663
M.R.C. de Rivière-du-Loup	12 308	16 662	19 502
M.R.C. Matane	13 273	15 943	17 712

POPULATION TOTALE M.R.C.	1951	1971	1986
M.R.C. Kamouraska	23 817	24 111	24 535
M.R.C. Témiscouata	33 732	27 101	24 795
M.R.C. Les Basques	15 237	13 453	11 320
M.R.C. Rimouski-Neigette	31 383	42 699	50 108
M.R.C. de la Mitis	24 503	24 150	21 759
M.R.C. de la Vallée	30 677	24 556	21 990
M.R.C. de Rivière-du-Loup	25 480	28 367	30 950
M.R.C. Matane	25 433	24 865	25 258
TOTAL Bas-Saint-Laurent ^B	210 262	209 302	210 715

A) Compilation effectuée à partir d'A. Lechasseur et J. Lemay, **Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, populations et limites territoriales 1851-1981** et Statistique Canada, **Recensements 1961-1966 - 1971 - 1976 -1981 -1986**.

B) La population totale du Bas-Saint-Laurent ne comprend pas la population de certains territoires non organisés (T.N.O.)

NOTES

1. Pour les aspects méthodologiques sur l'utilisation des statistiques voir Jean Larrivée, **La question du découpage territorial et l'utilisation des statistiques**, collection Documents généraux du GRIDEQ, no 10, 1982, 31 pages.
2. Antonio Lechasseur et Jacques Lemay, **Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, populations et limites territoriales, 1851-1981**, Québec, I.Q.R.C., 1987, 51 pages (et microfiches).
3. Pour entreprendre notre étude, le livre d'Antonio Lechasseur et de Jacques Lemay était essentiel car il permettait d'identifier les fusions et les annexions des municipalités et dans le cas de certaines municipalités récentes du Haut-Pays, nous pouvions remonter jusqu'à 1951 en utilisant les chiffres des recensements religieux si les territoires de la paroisse et de la municipalité nous semblaient identiques. Une analyse similaire à la nôtre pourrait être entreprise dans d'autres régions du Québec en autant qu'il existe des outils de travail du type de l'étude de A. Lechasseur et de J. Lemay. Sinon, la tâche exigera la persévérance d'un bénédictin.
4. Jean Larrivée, «Partir ou chômer?», **Revue l'Axe**, vol. 3, no 3 (octobre 1981) : pages 2-7.
5. Compilation effectuée à partir d'Antonio Lechasseur et Jacques Lemay, **op. cit.** et Statistique Canada, **Recensements de 1961, 1971, 1976, 1981 et 1986**.
6. Compilation faite à partir d'Antonio Lechasseur et Jacques Lemay, **op. cit.**
7. **Ibid.**
8. Jean Larrivée, «Le déclin rural (1951-1986) : évolution de la population des municipalités régionales de comté de la Gaspésie», **Gaspésie**, volume XXVIII, numéros 3 et 4, (septembre-décembre 1990) : pages 43-46. Des chiffres détaillés (1951 à 1986) sont disponibles pour chaque M.R.C. et presque toutes les villes et villages du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Veuillez vous adresser à Jean Larrivée, 300 allée des Ursulines, Rimouski, G5L 3A1 (724-1441).
9. Jean Larrivée, «Partir ou chômer», **op. cit.**



Canotage en face de Rimouski.



Avenue de la Cathédrale, Rimouski, Que.

L'avenue de la Cathédrale à Rimouski au début du siècle.

.....



Le phare de Métis-sur-mer il y a quelques décennies.



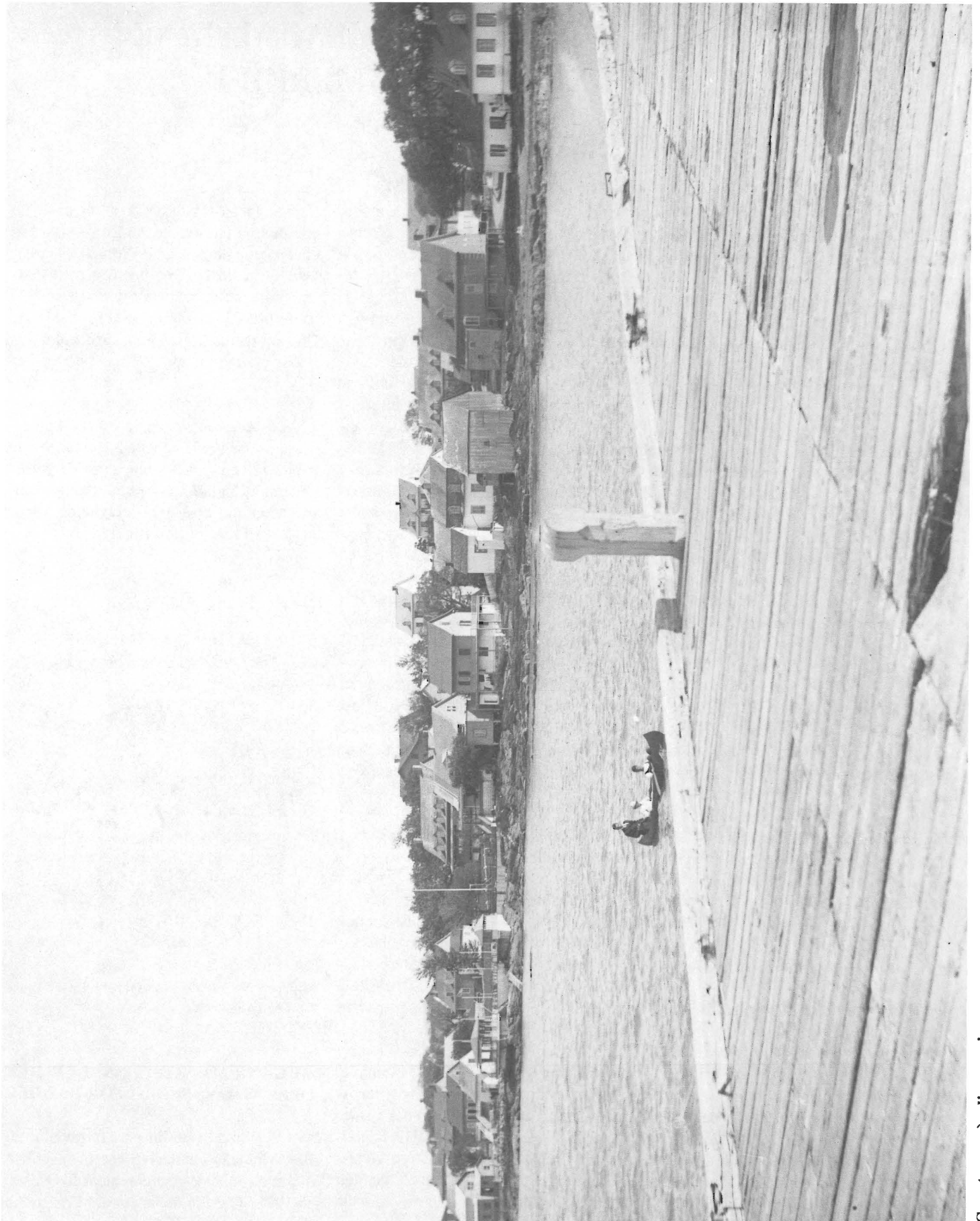
Canotage en face du Bic.

.....



Le Rocher blanc (Rimouski)

.....



Canotage près d'un quai.

.....

LE TRAVERSIER-RAIL BAIE-COMEAU/MATANE : UNE OUVERTURE SUR L'AMÉRIQUE

par Richard LECLERC, Ph.D.

Dans la région de Baie-Comeau deux micro-réseaux ferroviaires industriels privés sont en activité depuis plusieurs années. La Compagnie de papier Québec et Ontario opère depuis 1936 une voie ferrée entre son moulin à papier et le port ferroviaire situé à Baie-Comeau. Quant à la Société des métaux Reynolds, elle exploite un tronçon qui relie son aluminerie à la zone portuaire.

En fonction depuis l'hiver de 1978, le traversier-rail Baie-Comeau/Matane est le seul lien ferroviaire existant entre la région de la Côte-Nord et le reste du continent. N'assurant que le transport du fret, le traversier de la Compagnie de gestion de Matane (COGEMA) achemine vers Matane, par le biais du réseau ferroviaire, propriété du Canadien National, les wagons qui pourront être expédiés vers de nombreux points de destination nord-américaine¹.

La Compagnie de chemin de fer de Matane et du Golfe qui établit le lien entre Mont-Joli, Matane, la Côte-Nord et le reste du réseau ferroviaire nord-américain a été fondée en 1902. Cependant, ce n'est qu'en 1910 que cette ligne de 56 kilomètres fut achevée. Propriété de CN Rail depuis 1975, on y transporte surtout des matières premières tels des produits forestiers en provenance de Baie-Comeau.

OBJECTIFS ET RAISONS D'ÊTRE

En vertu de sa loi constitutive, la Compagnie de gestion de Matane détient le mandat d'assurer le transport maritime entre l'Est du Québec et la Côte-Nord, afin de relier cette dernière région aux services ferroviaires nord-américains. Elle possède aussi le droit d'acquérir des navires afin de s'acquitter de sa tâche. Quant à la Société du port ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive (SOPOR), elle gère les installations ferro-

portuaires localisées à Baie-Comeau, tandis que le personnel du Chemin de fer de Matane et du Golfe s'occupe d'opérer les équipements de transbordement matanais.

La raison d'être de cette entreprise conjointe fut motivée essentiellement par les besoins des grandes multinationales étrangères installées sur la Côte-Nord pour l'exploitation des richesses naturelles du pays. Dès les années 1950, des groupes de citoyens des deux rives souhaitèrent l'établissement de ce lien maritime afin d'y favoriser le développement économique. Au cours de la décennie suivante, des entreprises, comme la Compagnie minière Québec-Cartier, abondèrent dans le même sens. La mise en service d'un traversier-rail devait favoriser un accès plus rapide et à des coûts moindres aux grands centres industriels nord-américains. Finalement, au début des années 1970, le projet fut remis à l'ordre du jour lorsqu'une étude commandée par le gouvernement fédéral en vue d'analyser le transport dans le Bas-Saint-Laurent recommanda la création de ce service, afin de donner une impulsion nouvelle aux échanges interives².

EXTRANTS ET RESSOURCES FINANCIÈRES ALLOUÉES

Depuis sa création en 1975, le gouvernement du Québec a alloué une somme de 3 831 772\$ pour la création du traversier-rail. Il faut également ajouter les contributions du gouvernement canadien, 2 M\$, de la ville de Baie-Comeau, 1 M\$, et du Canadien National, 1 M\$³.

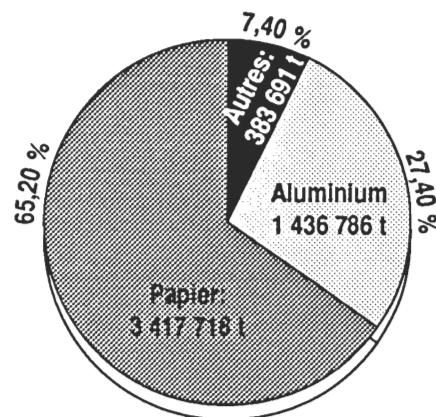
Entre 1975 et 1978, 2 M\$ ont été consacrés au capital de la SOPOR, tandis que 781 000\$ furent octroyés à des firmes d'ingénieurs. Finalement, en 1979, le gouvernement du Québec consentait à verser, durant trois ans, 350 000\$ dans le dessein d'aider la Société du port ferroviaire de

Baie-Comeau-Hauterive à rembourser un emprunt qu'elle avait contracté. Quant à la Compagnie de gestion de Matane, le gouvernement du Québec possède dans cette entreprise une participation minoritaire (7%) par le biais de la Société des traversiers du Québec, tandis que le Canadien National est l'actionnaire principal (49%).

Depuis son inauguration en janvier 1978, le service de traversier-rail a été utilisé presque essentiellement pour le transport de papier produit par la Compagnie de papier Québec et Ontario, ainsi que d'aluminium manufacturé par Métaux Reynolds à leur usine de Baie-Comeau (figure 1).

Figure 1

TRAFIC MARCHANDISES DE LA COGEMA, 1978-1990



Source : Société du port ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive

ORGANISME RESPONSABLE DES OPÉRATIONS FERRO-PORTUAIRES

La société du port ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive est une société d'État créée par le gouvernement du Québec en 1975. C'est le ministère des Transports

qui est responsable de cet organisme. Six personnes siègent sur son conseil d'administration. Une est désignée par le ministère des Transports, une par CN Rail, tandis que les autres nominations sont du ressort de la ville de Baie-Comeau.

La SOPOR s'occupe de gérer les opérations portuaires à Baie-Comeau et à son bureau administratif dans cette même ville. La Société dispose d'une structure d'opération très légère. Deux employés s'occupent de la gestion quotidienne de l'entreprise, lesquels sont prêtés par le Canadien National qui assure leur rémunération en vertu d'une entente conclue entre les deux sociétés d'État. À ces effectifs, en vertu d'un contrat de service signé avec la Compagnie Québec et Ontario, s'ajoutent les travailleurs et le matériel ferroviaire (par exemple locomotive de manœuvre) de la papetière qui appuie la bonne marche des activités de transbordement du traversier-rail, ainsi que des opérations de la gare de triage de Baie-Comeau.

Afin de mener à bien son mandat, la SOPOR dispose d'un débarcadère ferroviaire qui favorise un mouvement rapide des wagons entre les deux rives du fleuve Saint-Laurent. À cette installation maritime, s'ajoutent deux faisceaux de triage, le premier d'une capacité de 55 wagons et le second (voies d'entreposage) pouvant accueillir jusqu'à 88 wagons, auxquels s'additionnent les équipements nécessaires au transbordement intermodal pour des fins régionales. Sur la rive-sud, le port de Matane dispose également de tels aménagements qui lui permettent de recevoir et d'expédier les convois ferroviaires.

Par ailleurs, la Compagnie de gestion de Matane est une entreprise à capital-actions créée en vertu de la Loi concernant la Compagnie de gestion de Matane inc⁴. Elle dispose d'un traversier-rail, le M/V Georges-Alexandre-Lebel, construit en Colombie-Britannique et achevé au printemps de 1975. Ce navire d'une capacité de 7 892 t.j.b. peut loger dans sa cale jusqu'à 31 wagons.

CLIENTÈLE-CIBLE

Le service de traversier-rail est uti-

lisé principalement par deux entreprises étatsuniennes, soit les Métaux Reynolds et la Compagnie de papier Québec et Ontario, toutes deux localisées à Baie-Comeau. Inauguré le 26 janvier 1978, il est en activité douze mois par année durant les jours ouvrables. À la demande des expéditeurs des opérations peuvent être menées la fin de semaine.

CONCLUSION

Dans le contexte québécois, le traversier-rail reliant le Bas-Saint-Laurent à la Côte-Nord constitue un excellent exemple où le gouvernement du Québec a contribué à l'intégration géographique au circuit commercial nord-américain, d'une région naguère isolée du réseau ferroviaire continental. La contribution québécoise à l'implantation du traversier-rail, bien qu'elle se soit limitée à 3 831 000\$, n'en a pas moins généré des effets géo-économiques et géopolitiques qui n'ont aucune commune mesure avec l'investissement nécessaire. Ce lien fluvial a contribué au désenclavement d'une région jusque-là dépendante de la route et du transport maritime.

Des projets futurs d'extension du service de traversier-rail vers les villes de Port-Cartier et de Sept-Iles sont susceptibles de se réaliser à moyen terme, surtout du côté de Sept-Iles. Toutefois, ce n'est qu'en fonction de la création d'un trafic industriel important et soutenu (par exemple l'Aluminerie Alouette de Sept-Iles) entre les deux rives qui permettrait d'assurer la rentabilité économique de ces nouvelles dessertes, qu'elles sont susceptibles de voir le jour dans un proche avenir.

NOTES

1. L'auteur désire remercier Pierre Chalifour qui nous a aimablement présenté les activités de la Société du port ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive lors d'une visite effectuée à Baie-Comeau en mai 1991.
2. Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés, **Étude de transport de l'Est du Québec : Rapport général**. 1970, page C23-12.
3. Société du port ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive, **Rapport annuel 1989 : Société du port ferroviaire de Baie-Comeau-Hauterive**. 1990, p. 4.
4. **Loi concernant la Compagnie de gestion de Matane**. S.Q. 1975, c.105.

.....

MONSIEUR L'INSPECTEUR D'ÉCOLES

FAIT RAPPORT...¹

par Jacques Carl MORIN
1512 place Paradis, Charlesbourg
Québec G2L 1K1

L'inspecteur d'écoles a participé pendant plus d'un siècle à l'administration de notre système scolaire. Cette fonction a disparu pendant la Révolution tranquille à l'occasion de la réforme dans le domaine de l'éducation. Nommé par le gouvernement, l'inspecteur d'écoles avait principalement pour fonctions de visiter les écoles publiques de chaque municipalité scolaire de son district d'inspection et de constater si les dispositions de la loi et des règlements scolaires étaient respectées.

Les moins jeunes se souviendront qu'à l'occasion de la visite de l'inspecteur, les élèves bénéficiaient d'un congé de quelques heures. Pourquoi ce congé? Les règlements du comité catholique du conseil de l'Instruction publique concernant les écoles primaires nous donnent la réponse. Lors de sa première visite, l'inspecteur devait faire une ou plusieurs conférences pédagogiques aux instituteurs et institutrices de son district d'inspection pour leur rappeler leurs devoirs et leur signaler les défauts constatés au cours de son inspection dans la tenue de leurs écoles. Les règlements obligeaient les instituteurs et les institutrices à donner congé à leurs élèves pendant le temps qu'ils assistaient à ces conférences.

Annuellement, les inspecteurs d'écoles soumettaient un rapport au Surintendant de l'Instruction publique. Ces rapports contiennent une mine de renseignements intéressants sur notre milieu scolaire et son évolution comme en témoigne ce rapport de l'inspecteur d'écoles Bégin du 31 août 1880.

Rimouski, 31 août 1880.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans le district dont je suis inspecteur, pour l'année scolaire 1879-80.

Il me serait infiniment agréable de pouvoir affirmer, dans chacun de mes rapports, que l'instruction fait toujours des progrès rapides, que tout va au gré de mes désirs. Mais le respect dû à la vérité m'enlève parfois cette satisfaction et me force à signaler les ombres qui se trouvent au tableau. Aujourd'hui encore il me faudra faire certaines restrictions, indiquer les points faibles, mettre en évidence les lacunes à combler, et faire connaître les causes du mal qui ralentit le développement de l'instruction au milieu de nous.

Et d'abord, je regarde comme un malheur pour nos écoles la suppression du Dépôt de livres qui existait ci-devant au département de l'instruction publique. Vous aviez rendu, en l'établissant, un véritable service au pays ; les raisons alléguées en faveur de cette suppression ne m'ont jamais paru bien solides, et il serait grandement désirable qu'on le rétablît au plus tôt. Depuis deux ou trois années, je constatais toujours avec plaisir que nos écoles se pourvoyaient tantôt de cartes géographiques, tantôt de livres de lecture et du matériel nécessaire aux classes ; il était alors si facile de se procurer ces objets. Mais déjà cette année les commissions scolaires, ayant osé dire que ce Dépôt allait être supprimé, se sont bien gardées de renouveler les approvisionnements, et la plupart de nos écoles se sont trouvées dépourvues des objets les plus indispensables. Dans bien des cas, il était absolument impossible de se procurer quelque part dans ce district la moindre fourni-

ture de classe. Il en est résulté une perte de temps considérable ; aussi les progrès ont-ils été presque nuls dans un certain nombre d'écoles, comme le constatent mes bulletins. Je regrette donc que notre législature se soit vue dans l'obligation de faire disparaître ce que toutes les personnes désintéressées et compétentes regardaient comme un immense avantage, surtout pour les écoles éloignées des villes.

La loi passée à la dernière session et qui laisse au Conseil de l'Instruction publique le soin de faire, pour chaque matière d'enseignement, le choix d'un ouvrage qui devra être le seul employé dans les écoles, me paraît avantageuse. Tout dépend d'un bon choix ; mais nous avons une entière confiance dans les lumières et l'expérience des membres de ce conseil, et sans aucun doute nous n'aurons qu'à nous féliciter des heureux résultats que produira cette loi. Depuis longtemps les inspecteurs d'écoles faisaient des vœux pour l'adoption d'une semblable mesure ; j'en augure, pour ma part, beaucoup de bien.

La disparition du Journal de l'instruction publique me paraît fort regrettable ; elle fait cesser, en effet, toute relation entre le bureau de l'éducation et le corps enseignant. Ces relations étaient cependant très utiles ; elles développaient le goût de l'enseignement et l'amour de l'étude ; les lecteurs assidus de ce journal profitaient beaucoup des excellents articles consignés dans ses colonnes et en recevaient une heureuse impulsion pour la culture des choses de l'intelligence. Maintenant déjà nous trouvons à peine quelques institutrices qui reçoivent les journaux d'éducation qui se publient dans notre province.

Je me permettrai de signaler une fois de plus la position encore précaire du corps enseignant. Les institutrices ne reçoivent

vent pour la plupart, que de soixante à quatre-vingt piastres par année ; un grand nombre même sont en disponibilité. Delà il suit qu'elles offrent leurs services au rabais, et il arrive ainsi quelquefois que des institutrices peu qualifiées en remplacent d'autres bien capables qui tiennent à avoir un salaire raisonnable. Cet état de choses est bien triste et demande un remède aussi prompt et aussi énergique que possible.

Cependant il ne faudrait pas croire que ce mal fût universel et sans contre-poids. Dans bien des municipalités, les commissaires d'écoles sont plus attentifs à leur devoir et apportent aussi plus de soin au paiement régulier du salaire de leurs institutrices.

En parcourant les notes que j'ai prises dans mes visites, j'ai trouvé quinze écoles qui n'ont encore mérité que la note très médiocre ou presque nulle ; elles se répartissent comme suit dans les différentes municipalités :

Mathieu, 1 ; St-Fabien, 1 : Ste. Cécile, 2 : St. Germain, 1 ; Ste. Luce, 2 ; Ste. Angèle, 1 ; L'Assomption, 1 ; St. Ulric, 2 ; St. Jérôme de Matane, 1 ; Ste Félicité, 2 ; et Cherbourg, 1. De ces écoles, 3 étaient tenues par des femmes mariées et 2 par des institutrices non pourvues de diplômes.

Je me permettrai, Monsieur le Surintendant, de signaler ici, sans vouloir porter préjudice aux autres, les écoles modèles qui se sont le plus distinguées l'année dernière. Elles peuvent se ranger dans l'ordre suivant, avec les noms des institutrices qui les ont tenues : Mesdemoiselles Beaulieu, au Bic, V. Lepage à L'Assomption, P. Marquis, à St. Simon, A. Saucier, à St. Fabien, E. Ouellet, à Ste. Luce, D. Blanchet, à Ste. Flavie et A. Michaud, à Matane.

Les écoles élémentaires qui ont presque tenu tête à ces écoles modèles sont celles qui ont été dirigées par Mesdemoiselles E. Lespérance, aux Capucins, E. Lagacé et Levasseur, à Matane, D. Saucier, à St. Simon, C. Levêques, à St. Fabien, E. Desjardins et M. Levêques, à St. Mathieu, les Soeurs des Petites Écoles, à St. Gabriel, A. Thibault, à St. Octave, A. Rioux, à Ste. Cécile du Bic, A. Pineau et G. Rioux, à

Notre-Dame du Sacré-Coeur, C. Dion, à St-Germain, et L. Guimont, à Dalibaire.

Je ne puis m'empêcher de dévoiler, en passant, une mesquinerie dont se rendent coupables plusieurs municipalités scolaires. Ces municipalités font notifier en avril toutes les institutrices de ne pas compter sur un nouvel engagement au 1er juillet suivant, bien que fort souvent elles les engagent de nouveau presque toutes ; elles agissent ainsi afin de se réserver le droit de marchander sur le salaire de leurs institutrices, et si quelques-unes s'offrent au rabais, après avoir été repoussées dans d'autres municipalités, les commissaires forcent les institutrices ainsi notifiées à accepter un salaire amoindri ou à déguerpir. Dans tous ces cas, j'ai représenté aux commissaires que ce procédé n'était pas généreux de leur part, qu'il était propre à décourager les bonnes institutrices et leur causait souvent un tort considérable en leur laissant un demi-espoir d'être continuées dans leurs fonctions et en les empêchant, pour cette raison, de chercher emploi ailleurs. Quand on notifie un instituteur de n'avoir plus à compter sur un nouvel engagement, ne devrait-on pas avoir le courage de lui en donner en même temps les raisons?

Dans toutes mes visites d'écoles, j'insiste auprès des institutrices, comme par le passé, pour que leur enseignement soit le plus pratique possible et se fasse même en dehors de ces livres qui sont bien souvent sans intérêt et incompréhensibles pour les élèves, surtout pour les commençants ; je veux qu'elles s'adressent non pas tant à la mémoire qu'à la raison des enfants, en leur posant des questions vivement et de manière à exciter leur attention ; je leur en donne moi-même l'exemple, en ne me servant presque jamais de livres dans tous mes examens.

J'ai réussi à faire enseigner le calcul mental dans toutes les écoles, l'agriculture dans un très grand nombre, la tenue des livres et le dessin industriel dans plusieurs, comme le démontrent mes bulletins. L'enseignement de l'écriture, et par la suite de la grammaire et de l'orthographe, est chose bien difficile à obtenir, parce que l'institutrice ne peut faire chaque jour des modèles d'écriture pour tous ses élèves et qu'on ne sait plus où s'adresser dans la municipalité,

pour avoir des cahiers d'écriture avec modèles imprimés. J'ai même rencontré des parents qui prétendaient que la connaissance de la lecture et du catéchisme suffisait à leurs enfants.

Mon grand tableau statistique, qui accompagne ce rapport, démontre que six maisons d'école ont été construites durant l'année. Et si ce tableau fait voir que le chiffre total des institutions de tout genre a décru de trois, c'est uniquement parce que quatre écoles ont été fermées momentanément, la plupart faute de moyens de les soutenir.

Vous pouvez constater avec moi, Monsieur le Surintendant, qu'il reste bien des progrès à réaliser, que l'instruction du peuple est encore loin d'avoir atteint la perfection désirable et qu'il y a bien des préjugés, bien des obstacles à faire disparaître pour arriver à un résultat vraiment satisfaisant : c'est le devoir de tout vrai patriote de travailler dans la mesure de ses forces à dissiper l'ignorance et les préjugés et à procurer le développement intellectuel de ses concitoyens, et c'est aussi le but que nous ne cesserons de poursuivre avec toute l'énergie dont nous sommes capables.

J'ai l'honneur d'être,

D. Bégin.
Insp. d'écoles.

NOTE

1. Le rapport de Bégin est tiré du **Rapport du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1879**. Ces rapports ont été publiés entre 1867 et 1936 dans les **Documents de la Session**.

1901-1991

LA FANFARE DE RIMOUSKI ou L'HARMONIE DE RIMOUSKI FÊTERAIT SES 90 ANS DE FONDATION CETTE ANNÉE

par Gabriel LANGLOIS, prêtre

Le dernier procès-verbal de l'Harmonie de Rimouski date du 4 décembre 1967. M. Maurice Charette en était le dernier directeur musical. Celui-ci est décédé à Rimouski à l'été 1991. En préparant un travail sur les corps musicaux du Séminaire de Rimouski, je me suis souvenu qu'il existait aussi une fanfare à Rimouski.

Souvenir d'enfance d'abord. En 1928, mes parents demeuraient alors sur la rue St-Paul au deuxième étage du long bâtiment de M. Arsène Michaud, entrepreneur de pompes funèbres - (édifice disparu aujourd'hui, mais qu'on pourrait situer entre le restaurant «La Vieille Demoiselle» et le «Bar-Pub»). La ville y tenait ses séances du conseil municipal et c'est là que nous, les jeunes, allions voir et entendre pratiquer les membres de la fanfare. Grâce à l'épouse de M. Maurice Charette (Yolande Truchon) qui a eu l'amabilité de me remettre un registre des procès-verbaux de ce corps musical et des découpages de journaux recueillis par son mari, j'ai pu connaître la date de fondation de la Fanfare de Rimouski et deux articles qui forment le contenu de ce qui suit.

«L'Harmonie de Rimouski, fondée il y a 60 ans, veut élargir ses cadres», par Jean-Paul Guevin et «Magnifique travail de l'Harmonie de Rimouski», par Roger Rioux. Ces deux écrits sont extraits du Progrès du Golfe et du Le Soleil vers les années 1960.

C'est le 5 mars 1901 que le maire de Rimouski, M.R.-A. Drapeau, fit connaître officiellement sous la raison sociale de «La Fanfare de Rimouski», un groupe de musiciens tenaces et pleins de bon vouloir. Ils avaient comme chef de file et directeur musical, Me.Ls.-de-Gonzague Belzile, notaire, père

de Me Gleason Belzile, qui fut, pendant plusieurs années, député fédéral dans le comté de Rimouski. À cette époque, ce corps musical se composait de 12 membres. Citons ici les noms de ces pionniers : le notaire Ls.-de-Gonzague Belzile, MM. P.E. Raymond, Emmanuel D'Anjou, Georges D'Auteuil, Martin Lepage, Alphonse Fournier, Germain Côté, Émile Lauzier, Henri Roy, Edgar Courchesne, Édouard Lepage et Michel Pineau.

En 1903, la milice réclama les services de la Fanfare. On la vit alors porter fièrement l'uniforme à tunique rouge et à pantalon bleu marin de la Fanfare du Royal 22ième Régiment. Plus tard, M. Hector Labelle, brillant organiste succéda à Me Belzile comme direc-

teur musical de la Fanfare. Vers 1910, M. Alphonse Fournier en assumait la direction. La Fanfare connut alors une ère de prospérité. En 1928, elle était à la gare du Canadien National pour accueillir Mgr G. Courchesne, nommé 4ième évêque de Rimouski. En 1929, lors du centenaire de la ville de Rimouski, elle organisa maints concerts¹. (Il s'agit du Centenaire de la paroisse de St-Germain de Rimouski).

J'ai trouvé dans les procès-verbaux de la ville de Rimouski pour l'année 1929, une résolution du Conseil de Ville attribuant à la Fanfare un montant de 200 \$ en vue de ces fêtes.

En 1935, le Dr. Powers en assumait la direction et en 1938, il



céda le pupitre à l'abbé Antoine Perreault. Cette année-là la Fanfare participa au grand festival musical de Rivière-du-Loup. Maître de chapelle à la cathédrale de Rimouski, l'abbé Perreault dut quitter bientôt la direction de la Fanfare pour s'occuper davantage du chant grégorien. Feu Lucien Deschênes prit alors la succession. La Fanfare se fit entendre au Festival des Fanfares de Kénogami ; également, lors de la bénédiction des trois bateaux de la Cie de Transport du Bas-St-Laurent.

C'est vers 1942 que M. Deschênes dut s'absenter de notre ville. M. Lucien Robitaille, trompettiste, devint directeur. Sous sa direction, plusieurs soirées récréatives furent organisées dans la région. En 1950, lourdement éprouvée par la conflagration (La Nuit Rouge), la Fanfare dut suspendre temporairement ses activités pour les reprendre l'année suivante. À cet effet des souscriptions furent organisées pour défrayer l'achat de costumes et d'instruments. On en profita pour adopter un nouvel habillement composé d'un pantalon ou jupe vert, d'un veston et d'une casquette rouge.

Durant l'année 1952, M. Robitaille céda la direction à M. Gérard Ross, trompettiste et ex-directeur de la Fanfare d'Amqui. M. Ross dirigea jusqu'en 1955. C'est sous sa direction que le costume actuel fit son apparition. À l'été 1954, la Fanfare de Rimouski donna plus de 60 concerts².

Déjà plusieurs groupements musicaux s'étaient formés dont la Fanfare de Trois-Pistoles, sous la direction du Notaire J. H. Rousseau, en 1900, celle d'Amqui en 1902, celle de Mont-Joli en 1912, l'Harmonie de Matane en 1938 et celle de Rivière-du-Loup en 1915³.

À l'automne de 1955, M. Maurice Charette monta au pupi-

tre. Brillant clarinettiste, M. Charette est le neveu de l'abbé Antoine Perreault, ancien directeur de la Fanfare et directeur de l'Orchestre St-Charles au Séminaire de Rimouski. En 1956, la Fanfare organisa un festival musical à l'occasion de son 55ième anniversaire. Le 14 juin 1959, la raison sociale du corps musical fut changé pour l'Harmonie de Rimouski. Ce changement définissait plus à propos cette organisation qui possède toutes les caractéristiques d'une harmonie⁴.

Depuis quelques mois, à cause de ses nombreuses occupations, M. Charette a dû forcément quitter les cadres de l'Harmonie. Il a consacré beaucoup de temps aux jeunes pour leur formation musicale.

Le commencement de 1961 fut marqué par l'arrivée de M. Joseph Levasseur comme directeur musical par intérim. M. Levasseur est professeur du Séminaire de Rimouski⁵.

L'Harmonie de Rimouski connut des difficultés financières au cours des dernières années. «L'Harmonie de Rimouski, selon sa charte, est une corporation sans actions, constituée sous l'autorité des clubs de récréation (S.R.Q. Chapitre 304)⁶». Ainsi dans le Livre des procès-verbaux nous lisons à un moment donné «qu'une cotisation de 1 \$ par mois soit demandée aux membres (12 août 1965) et de 2,50 \$ pour les membres élèves». «L'Harmonie de Rimouski bénéficiera d'une subvention de 500 \$ de la part du Conseil de Ville. Par l'entremise de son président, M. Réal Vézina, l'Harmonie avait au préalable présenté aux autorités municipales que ses besoins justifiaient une subvention de 1000 \$ pour 1960. Les responsables diminuent de moitié, volontairement, leur rétribution».

En passant, soulignons que M. Réal Vézina fut président durant quinze ans. M. l'abbé Yves-Marie Dionne est nommé aumônier du corps musical. Celui-ci était membre de l'Orchestre St-Charles et de l'Harmonie Ste-Cécile du Séminaire de

Rimouski.

Quelques notes amusantes sont inscrites dans certains procès-verbaux (10 février 1966) :

Les Chevaliers de Colomb ont promis d'octroyer 50 \$ à l'Harmonie. Peut-être faudra-t-il le leur rappeler...; pour la parade de la St-Jean-Baptiste (24 juin 1966), il nous faut un tambour-major. M. Charette demande à M. Rosaire Lebrun s'il y aurait possibilité d'emprunter le tambour-major de celui des Cadets de l'Armée. La demande acceptée à la condition que le tambour-major porte l'uniforme de l'Armée plutôt que celui de l'Harmonie.

M. René Asselin jr, conseiller, passe la remarque que certains élèves (de l'Harmonie) négligent leurs devoirs scolaires donnant pour raison à leur professeur qu'ils sont à (pratiquer) à l'Harmonie la veille. «Il ne faudrait pas que cette fausse raison nuise à l'Harmonie» (10 février 1966)⁷.

Dans une Tribune Libre parue dans l'Écho du Bas-St-Laurent en novembre 1958, sous le pseudonyme de Talion, un lecteur écrit :

Pourquoi la Fanfare de Rimouski ne faisait-elle pas partie de la parade de l'Armistice, le 10 novembre?... Selon moi, cela aurait été la meilleure façon de représenter la Ville auprès du monument des Braves. À ce que j'ai appris les membres de cette Fanfare ne sont pas payés ; alors ne croyez-vous pas que cela aurait été une bonne manière de leur prouver que leurs efforts ne sont pas inutiles et qu'ils sont appréciés à leur juste valeur?

Sous le pseudonyme de Varda un autre lecteur répond :

Comme Talion j'ai trouvé ridicule de voir dans ce défilé une fanfare d'une localité voisine, alors



que nous avons, c'est mon humble avis, beaucoup mieux chez-nous. ... D'après la lettre d'invitation, adressée à la Fanfare (de Rimouski), que j'ai eu l'avantage de consulter, les organisateurs ont demandé à nos musiciens locaux de faire, ce qu'on appelle en terme radiophonique, de la continuité, c'est-à-dire, faire de la musique pour couvrir le temps... faire le bruit nécessaire à attirer les gens près du monument des Braves entre 2h30 et 3h00.

Après avoir laissé la place «les musiciens devaient regarder le défilé sans nuire à la Fanfare participante. Il semblerait que les musiciens du défilé étaient attachés au Régiment régional (de Mont-Joli?).

Il fut un temps où l'Harmonie de Rimouski (vers 1951) avait ses quartiers au Jubé de la chapelle de St-Robert-Bellarmin pour les exercices hebdomadaires. En ces années m'affirme Mlle Henriette Blais, de douze à quatorze dames et jeunes filles faisaient partie du corps musical de Rimouski. Comme les hommes étaient membres de la Réserve (Armée), ils étaient payés. Pour compenser, la direction de l'Harmonie offrit

à ces dernières une semaine de vacances musicales au Collège Royal St-Jean-sur-Richelieu.

Voici quelques détails tirés du fichier de l'Harmonie de Rimouski (1965)⁸. J'ai trouvé les noms de 54 membres de l'Harmonie, dont plusieurs jeunes de 12 à 16 ans. Sept membres sont propriétaires de leur instrument. Il y a : neuf saxophones et saxo ténor, onze clarinettes, sept percussions, deux flûtes, onze trompettes, trois barytons, quatre lyres, quatre trombones et deux basses. Trois membres d'une même famille font partie de l'Harmonie : Alphonse Blais : 30 ans de théorie et de pratique à St-Romuald, Henriette Blais : 10 ans de théorie chez Thérèse Janelle et Louise Sirois, membre de la chorale de St-Robert pendant cinq ans et 12 ans de pratique comme clarinettiste, joue du piano, Maurice Blais : préposé à l'entretien et magasinier. Il y a aussi Napoléon Côté : trois ans de théorie, 26 ans comme trompettiste, joue de l'accordéon, batterie et instruments à corde et à vent, Désiré Fournier : huit ans avec la Fanfare, membre de la chorale de Nazareth pendant 19 ans, joue du piano et accordéon depuis 10 ans.

Voilà en résumé l'histoire de la Fanfare et de l'Harmonie de la Ville de Rimouski. L'Ensemble Antoine Perreault

semble prendre la relève depuis 1985.

Rimouski, 14 août 1991.

NOTES

1. Jean-Paul Guevin, «L'Harmonie de Rimouski, fondée il y a 60 ans, veut élargir ses cadres», *Progrès du Golfe*, (1960).
2. *Ibid.*
3. Roger Rioux, «Magnifique travail de l'Harmonie de Rimouski», *Le Soleil*, (1960).
4. Jean-Paul Guevin, *op. cit.*
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. **Registre des procès-verbaux de l'Harmonie de Rimouski.**
8. Les fiches sont signées par Réal Lepage, secrétaire.

NOTICE BIOGRAPHIQUE L'ABBÉ ANTOINE PERREAULT (1902-1986)

par Gabriel LANGLOIS, prêtre

Directeur de la Chorale de la paroisse Saint-Germain de Rimouski depuis 30 ans» (extrait du journal *Le Soleil* de Québec, 3 juin 1960 par Roger Rioux).

Il est d'un légitime usage dans nos mœurs, de rendre hommage à la personne célébrant un 25^{ième} anniversaire de mariage ou d'ordination sacerdotale.

Toutefois, ce n'est pas tous les jours que nous avons l'occasion de mettre en évidence un 30^{ième} anniversaire de direction dans le chant choral. Et à cet effet, notre journal a tenu à souligner aujourd'hui le 30^{ième} anniversaire de l'abbé Antoine Perreault à la direction de la Chorale St-Germain.

L'abbé Perreault est né à Sainte-Flavie, le 3 février 1902 (fils de Joseph Perreault et de Victoire Lavoie). Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Rimouski et ses études théologiques à la faculté de Théologie de l'Université Laval. Licencié en philosophie de Laval en 1925 et Docteur en théologie de la même institution, l'École de musique de Laval lui décerna de plus un brevet d'enseignement en chant grégorien.

Ordonné prêtre à Rimouski le 30 novembre 1927 par S.E. Mgr J.-R. Léonard, il fut nommé professeur au Petit Séminaire de Rimouski où il y exerça ses fonctions jusqu'en 1933, alors qu'il fut attaché au ministère à la cathédrale. Enfin, de retour au Petit Séminaire, il reprit la direction de ses cours en 1940 qu'il conserve encore aujourd'hui.

Depuis 1930, l'abbé Perreault exerce toujours la fonction de maître de chapelle à la cathédrale.

Activités artistiques

La chorale St-Germain de Rimouski, fondée en 1929 par Mgr Lionel Roy, curé de la cathédrale à cette époque, s'est affiliée le 1^{er} août 1958 à l'Action musicale liturgique. L'abbé Perreault en est depuis 1930 le dévoué directeur et nous pouvons le voir à l'oeuvre

tous les dimanches à la grand'messe et à toutes circonstances spéciales qui réclament les services de la chorale. Le Congrès eucharistique de 1955 a fait vivre à la chorale et à son directeur des heures mémorables que la population de Rimouski et des environs n'oubliera certainement pas.

On se rappellera aussi les magnifiques pièces que nous a données la chorale avec le concours de la «Petite maîtrise» des Frères du Sacré-Coeur de Rimouski, dirigée successivement par les Frères : Achille, Olivier, Paul-Émile et Mathias.

L'orchestre St-Charles

L'Orchestre St-Charles du Petit Séminaire de Rimouski a été fondée en 1916 et l'abbé Perreault en a été le directeur depuis 20 ans exactement. Ses heures les plus glorieuses à la direction de ce mouvement artistique ont été, à n'en pas douter, l'opéra «Joseph», de Méhul, en 1946 et le «Fils du Croisé», en 1958.

La population de Rimouski a eu l'occasion de voir cet orchestre à l'oeuvre tant dans les concerts organisés par le Séminaire que dans les divers événements tels que réceptions aux hauts dignitaires du clergé, du gouvernement (plus spécialement, lors de la visite d'anciens du Séminaire qui se sont illustrés tant au civil qu'au religieux). De plus l'abbé est professeur de violon.

Au nom de la population de Rimouski toute entière, nous tenons à remercier et féliciter chaleureusement M. l'abbé Perreault pour la magnifique contribution apportée au plan artistique en notre ville tant dans le domaine du chant grégorien que dans la musique d'orchestre.

Un commentaire de Laurent Leblond dans Le Rimouskois du 25 février 1986 :

L'abbé Perreault avait deux amours : la Grèce et la musique. Il me souvient que, lorsque j'étais étudiant en Belles-Lettres (du

cours classique) au Petit Séminaire de Rimouski, il nous donnait, à mes camarades et à moi, des versions grecques assez étoffées, difficiles. Mais, il était très compréhensif. Car, sa version à lui, de la Grèce, était plus que classique. Il avait visité ce pays plusieurs fois, convaincu de son fondement dans la démocratie moderne. Il connaissait l'histoire de ce pays à la perfection, savait interpréter son passé, comme son présent, voire même ses difficultés politiques.

L'abbé Perreault laissera à Rimouski un héritage encore plus important. Humaniste complet, d'une culture incroyable, à la manière des Georges Beaulieu, des Charles Morin, des Gustave St-Pierre, des Alphonse Fortin, et de bien d'autres. [...] Sous son allure un peu rude, sous ses gestes brusques, derrière sa voix de stentor, se cachaient une émotivité, une tendresse comme seuls des grands humanistes comme lui pouvaient les ressentir. [...] Quand sa santé est devenue plus chancelante, quand il a dû être hospitalisé, il n'a pas cessé de penser à la musique. L'ensemble Antoine Perreault de Rimouski s'est rendu lui rendre hommage à l'Hôpital de Mont-Joli.

«D'une semaine à l'autre» par l'abbé Léo Bérubé dans Biographies des prêtres du diocèse de Rimouski :

Ce prêtre à l'esprit brillant devait être choisi par le Seigneur pour le ministère de la souffrance. Peu après le début de sa retraite, en effet, la croix de la maladie s'appesantissant sur ses épaules, il dut se faire hospitaliser et, avec le temps, il fut condamné à dépendre entièrement des autres. Mais demeuré intact dans sa foi, il accepta toujours surnaturellement sa longue et dure épreuve.

Il décéda à ce même Hôpital le matin du 23 février 1986, à l'âge de 84 ans.

Avec cette attachante figure de prêtre disparaît, pour plusieurs d'entre nous, tout un passé.

LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DE L'ÎLE-AUX-BASQUES

par Richard SAINDON, journaliste à Radio-Canada Rimouski
et étudiant en histoire à l'UQAR

À la fin de l'été 1990 et à l'automne de 1991, le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord, (CELAT) a mené deux importantes campagnes de fouilles archéologiques à l'Île-aux-Basques. Grâce au travail de la société Provencher, le site de l'Île-aux-Basques est protégé et mis en valeur depuis 1938. Toutefois, avant 1990, il n'y avait jamais eu de fouilles archéologiques sérieuses menées dans l'île.

Le responsable du projet, le professeur Laurier Turgeon de l'Université Laval, a tout d'abord consulté les archives notariales de Bordeaux en France, où il a retracé pas moins de 6 000 actes notariés concernant les activités des pêcheurs basques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. En effet, c'est à Bordeaux que la plupart des armateurs basques se rendaient pour acheter les victuailles et les gréements nécessaires pour les voyages transatlantiques. Les capitaines, qui achetaient souvent à crédit, retenant les services de notaires pour enregistrer leurs emprunts. Ces contrats permettent d'en apprendre beaucoup sur la composition des

cargaisons et les destinations, de même que sur la taille des navires et des équipages. Ce n'est qu'après avoir complété ce travail préliminaire que les responsables du CELAT ont décidé d'entreprendre les fouilles sur le terrain.

L'équipe qui a mené le programme de fouilles archéologiques dans l'Île-aux-Basques en septembre et en octobre 1991, se composait d'archéologues de l'Université Laval, mais aussi de deux spécialistes des sites de contact entre Européens et Amérindiens, provenant de Terre-Neuve et de l'Ontario. Laurier Turgeon, qui est également professeur d'histoire à l'Université Laval, a accepté de répondre à nos questions.

Professeur Turgeon, que savons-nous des origines de ces pêcheurs basques qui venaient ici ?

C'étaient des gens qui venaient du sud-ouest de la France, surtout de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure, les deux ports jumeaux qui sont situés à une dizaine de kilomètres de la frontière espagnole, et les Basques qui venaient ici étaient vraisemblablement

surtout des Basques français de cette région. Il y avait aussi des Basques espagnols; le Pays basque est à cheval entre l'Espagne et la France, c'est un pays qui compte sept petites provinces, avec une population actuelle d'environ 2 500 000 habitants. D'après nos connaissances et les recherches qu'on a pu faire dans les archives, il s'agissait dans le cas du Bas-Saint-Laurent essentiellement de Basques qui venaient de Saint-Jean-de-Luz et de Ciboure mais aussi de Bayonne, qui était déjà un centre un plus important que le premier. Je pourrais peut-être ajouter qu'ils allaient souvent armer leurs navires à Bordeaux et à La Rochelle, des ports beaucoup plus importants, où ils trouvaient des denrées alimentaires, surtout le biscuit de mer qu'ils apportaient ici en grande quantité, mais aussi le vin. Bordeaux était déjà une région qui produisait beaucoup de vin, et comme l'eau se conservait très mal, on buvait surtout du vin à bord des navires. D'après nos informations, ils buvaient environ trois litres de vin par jour, par homme, donc des quantités très importantes.

Les premiers indices qui attestent du passage des Basques dans le Bas-Saint-Laurent datent de quelle époque ?

Les premiers ont dû venir dans les années 1580, donc 25 ans environ avant l'arrivée de Champlain et c'est ce qui fait l'originalité de ces fouilles de l'Île-aux-Basques, c'est que les Basques sont venus d'après ce qu'on sait, essentiellement pour chasser la baleine, puis très rapidement, dans l'espace de quelques années, ils ont commencé à traiter de manière intensive avec les Amérindiens.

On a donc ici à l'Île-aux-Basques, la première preuve archéologiquement prouvée d'un contact entre Européens et Amérindiens ?

Oui, et c'est probablement ça l'originalité du site, car c'est le premier dans la vallée du Saint-Laurent où on a la certitude qu'il y a eu une présence européenne. Il y a



Four principal construit autour de 1580.



Tuiles d'argile, poterie basque, balles de fusil en plomb, bague en cuivre pour la traite (1580-1630).

eu avant les Basques, Jacques Cartier. On sait d'après ses récits qu'il s'est installé à Québec et qu'il a hiverné à deux reprises, mais le problème c'est qu'on n'a jamais trouvé le site d'établissement de Jacques Cartier, donc on ne peut pas démontrer archéologiquement que Jacques Cartier est bel et bien venu au Canada. En tout cas on n'a pas pu identifier ce site, alors qu'ici, c'est vraiment le premier site européen identifié dans la vallée du Saint-Laurent et puis c'est aussi le premier site où il y a eu des échanges importants entre Basques et Amérindiens. Et, ce qui est d'autant plus important, c'est que ces objets qui ont été traités par les Basques, ces premiers objets européens donc qui ont été introduits en Amérique du Nord, ont connu une très large diffusion, puisqu'on les retrouve en grande quantité sur des sites amérindiens du sud de l'Ontario, de l'état de New-York, et dans des régions aussi éloignées que la Baie d'Hudson, les côtes du Maine et puis la Nouvelle-Ecosse.

Et cette preuve-là réside dans le fait que vous avez découvert ici à l'Île-aux-Basques, des objets amérindiens et européens qui étaient mêlés ?

Oui, il y a deux indices archéologiques. Pour l'instant on a trouvé à deux endroits différents du matériel amérindien en contact avec du matériel basque, et puis il y

a aussi le fait qu'on a fait des recherches pendant plusieurs années dans les archives françaises, dans les archives basques-françaises, et là on a trouvé au moins une centaine de documents qui donnent des explications très détaillées de cette traite entre les Basques et les Amérindiens. On a des listes des objets qui étaient échangés avec des descriptions très précises, et puis on a toutes sortes d'informations sur les personnes, les Basques qui venaient traiter ici avec les Amérindiens. On sait par exemple qu'il y a une famille, qui participe de façon très active à cette activité, c'est la famille Hoyarsabal. Ils sont au moins trois frères qui arment des navires pour la traite depuis Bordeaux et La Rochelle et on sait aussi depuis 1990 que l'un de ces Hoyarsabal a hiverné ici en 1587, avec la moitié de son équipage. C'est bien précisé dans le document que c'est dans le but de traiter avec les Amérindiens, puisque cette année-là ils n'ont pas recueilli le nombre de fourrures nécessaires pour rentabiliser le voyage. C'est la raison pour laquelle ils ont décidé d'hiverner pour essayer de commercer davantage avec les Amérindiens. Et ce qui est très curieux c'est qu'on pense que ce Hoyarsabal avec la moitié de son équipage est probablement resté au Canada, ils sont peut-être morts ici, car on ne retrouve plus trace d'eux par la suite dans les archives.

Vous avez effectué une découverte majeure dans l'Île-aux-Basques cette année, soit un nouveau four.

Oui. L'année dernière on avait identifié trois fours, il y en avait un surtout qui était intéressant parce qu'on a trouvé beaucoup de matériel basque derrière et autour de ce four, et puis cette année on a identifié un autre four encore plus gros que ceux qui étaient déjà visibles. Il est plus gros car il semble avoir un double foyer, c'est-à-dire, un four jumelé.

Professeur Turgeon, parlez-nous des artefacts que vous avez trouvés au cours des deux campagnes de fouilles ici dans l'Île-aux-Basques.

Alors on a trouvé, pour ce qui est des Basques, surtout de la céramique, des pièces de céramique qui viennent de deux pots différents, en fait il s'agit probablement d'un chaudron qui était utilisé par les chasseurs de baleine pour faire des bouillis et des ragoûts et puis on a trouvé aussi d'autres pots plus petits, probablement un pot qui servait à boire ces très grandes quantités de vin. Et puis on a également trouvé un flacon de verre qui appartenait sans doute aux Basques et qui devait contenir un produit pharmaceutique quelconque parce qu'il y avait souvent à bord de ces navires des chirurgiens de mer qui soignaient les malades et puis ils apportaient souvent avec eux des produits pour traiter les malades. Ce petit flacon semble provenir du coffre d'un chirurgien. On a trouvé également sur le site basque, un certain nombre d'éclats de pierre qui sont le témoignage d'une présence amérindienne sur le site. On avait d'ailleurs trouvé de la poterie amérindienne l'année dernière mélangée avec le matériel basque, mais je pourrais peut-être ajouter que nous avons fait des reconnaissances et des sondages dans d'autres endroits de l'Île, notamment sur la côte ouest. Sur une terrasse, on a trouvé de très fortes concentrations de matériel amérindien et notamment de la poterie en assez grande abondance. Il y a de la poterie qui semble être du 16^{ième} siècle. Il y en a aussi de la plus ancienne, probablement de 700 après Jésus-Christ et d'autre beaucoup plus ancienne, probablement de 1000 ou 2000 ans avant Jésus-Christ.

LA POLITIQUE DANS LES ARCHIVES JUDICIAIRES¹

par Évelyn KOLISH

Archiviste responsable aux archives judiciaires

Archives nationales du Québec à Montréal

Pour ceux et celles qui n'ont jamais utilisé cette source plutôt mal connue et un peu intimidante, les archives judiciaires offrent des pistes de recherche intéressantes, autant pour l'étude de l'histoire politique dans son sens traditionnel que dans une perspective plus large. J'aimerais survoler brièvement avec vous aujourd'hui ces possibilités de recherche sur les pouvoirs et la politique, puis enchaîner avec un aperçu de l'état actuel des archives judiciaires et des difficultés rencontrées lors de leur utilisation.

1. L'HISTOIRE POLITIQUE «TRADITIONNELLE»

Quand on pense à l'histoire politique dans le sens usuel du terme, on la définit comme étant celle de l'histoire des partis politiques, des institutions parlementaires, du personnel politique, du processus électoral, du fédéralisme et de la constitution, des groupes de pression, des mouvements politiques, des crises politiques, des idéologies et autres. Pour certains de ces thèmes, on exploite depuis belle lurette l'œuvre des tribunaux, mais plutôt dans la forme des recueils de jurisprudence imprimés (évoquons ici, par exemple, le volume classique dans la série Carleton Library sur les décisions constitutionnelles du comité judiciaire du Conseil privé). Mais ce n'est pas seulement comme arbitre constitutionnel que les tribunaux agissent puis ce n'est qu'une infime minorité des causes qui se retrouvent dans les recueils de jurisprudence. De plus, les recueils de jurisprudence publiés n'existent pas avant le milieu du 19^e siècle.

Quelles sont donc les possibilités de récolter dans les archives judiciaires des données inaccessibles ailleurs et utiles pour l'histoire politique? Regardons brièvement trois pistes possibles: le personnel politique,

le processus électoral et les soulèvements (crises, rébellions, émeutes, etc.).

Le personnel politique

Les archives judiciaires constituent une des sources disponibles pour approfondir des recherches de nature biographique sur le personnel politique. À l'intérieur d'un dossier judiciaire, se retrouvent parfois des richesses insoupçonnées. Il faut cependant avoir préalablement recueilli certaines informations, à défaut de quoi le dépouillement des plumitifs devient un exercice fastidieux, sans garantie de résultats. Ainsi, faut-il à tout le moins être informé qu'un procès a été institué, impliquant le personnage faisant l'objet de l'étude, à un moment précis de l'histoire et dans un district judiciaire identifié.

Cependant, si votre politicien est aussi avocat - ce qui est le cas de la vaste majorité des parlementaires et la quasi-totalité des ministres au 19^e, et encore vrai d'un grand nombre de parlementaires de nos jours - les archives judiciaires permettraient de retracer - au civil, tout au moins - un portrait de ses activités juridiques. Vous pourriez découvrir, par exemple, certains de ses clients importants, ce qui pourrait donner des indices autant sur des sources de financement que sur des conflits d'intérêts possibles. En l'absence quasi-totale d'archives privées de cabinets et d'études d'avocats, seules les archives judiciaires permettraient partiellement de retracer la vie professionnelle des politiciens/avocats. Donc, il y a des données à récolter sur des politiciens, comme plaideur ou avocat.

Le processus électoral

Ici les tribunaux offrent une piste très intéressante pour les irrégularités dans

les élections ainsi que les moeurs électoraux, par la voie des causes découlantes des lois fédérales et provinciales. Depuis la Confédération jusqu'à nos jours la Cour supérieure doit recevoir les pétitions contestant l'élection du candidat déclaré élu. Pour certaines années, il existe des registres spécifiques à cette compétence spéciale de la Cour, contenant uniquement des causes d'élections contestées. Elles étaient couramment portées en appel dans les premières décennies après la Confédération. On retrouve régulièrement à l'intérieur de ces dossiers référés à la Cour d'appel des témoignages d'appui aux pétitions présentées par les contestataires: une belle source de renseignements sur les moeurs électoraux en général autant que sur les cas spécifiques qui ont donné lieu à la contestation. Il y aurait là non seulement des renseignements sur des élections spécifiques à chercher, la possibilité de voir comment fonctionne le renvoi à l'arbitrage judiciaire, quels types de preuves «d'influence indu» étaient adéquats aux yeux des juges, mais aussi des observations à faire sur les liens entre les juges et les partis politiques qui les nommaient.

La contestation de l'autorité politique (émeutes, rébellions, soulèvements)

Les soulèvements populaires ou les insurrections de toutes sortes qui nous mettent devant la fragilité de la légitimité politique et les méthodes utilisées pour mâter ou gérer ces crises, sont révélatrices des valeurs politiques de la société et de ses dirigeants. Ici ce sont les archives des tribunaux criminels (les variants de l'ancienne Cour des sessions de la paix) qui offrent une source précieuse de renseignements. Dépôts, actes d'accusation, témoignages (toujours, dans les cas qui vont en appel; irrégulièrement, dans les autres) permettent

de mieux cerner l'événement lui-même, ainsi que le profil des individus impliqués à la réaction des autorités.

Cependant, il ne faut pas oublier qu'on n'y trouverait que les cas où l'État a cru bon de poursuivre devant les tribunaux. Si on suspend l'habeas corpus, comme dans la Loi des mesures de guerre, ou on refile des prisonniers devant une cour martiale, comme dans les rébellions de 1837-38, on ne trouvera rien sur ces cas dans les archives judiciaires. Alors ce sont des archives policières ou ministérielles ou encore les archives de la cour martiale qu'on devrait consulter (si elles sont disponibles). Cependant, le choix même de procéder par les voies judiciaires régulières est révélateur et bien des événements ont laissé leur marque dans les registres et les dossiers.

Enfin, quittons ces thèmes plus directement «politiques» et regardons les archives judiciaires comme source pour l'étude d'un autre pouvoir : le pouvoir judiciaire.

2. LE POUVOIR JUDICIAIRE

Le Québec de l'époque du régime français et de la Conquête a évolué dans des structures politiques imprégnées du règne du Droit. Dans les démocraties modernes, les tribunaux jouent un rôle constitutionnel important ; ils sont l'instance qui veille à la protection des droits et libertés et qui permet aux justiciables de restreindre les abus de pouvoir de l'exécutif ou du législatif. À part ce rôle constitutionnel, les tribunaux, dans leurs décisions, soient criminelles, pénales, ou civiles, mettent à la disposition de l'État ou des individus un appareil et des mécanismes de coercition. Au nom de la Justice on applique des normes - incarnées parfois dans des textes de lois et parfois dans la perception qu'ont les juges des valeurs sociales dominantes = et on autorise des actions pour renforcer les ordonnances des juges. Les sanctions ou contraintes qui soutiennent les décisions des juges sont multiples, allant des amendes et des séjours en prison (criminel), aux saisies des biens ou des revenus, à l'octroi ou le retrait des documents nécessaires à l'exercice de l'autorité parentale (civil). On parle souvent aujourd'hui de la judiciarisation de notre société, mais on a peu ou pas étudié le fonctionnement de l'ap-

pareil judiciaire et ses relations avec d'autres pouvoirs (politique, économique). Qu'on adopte des approches institutionnelles ou thématiques (comment les tribunaux ont traité tel ou tel problème), on ne peut guère procéder dans ce champ peu exploité et pourtant important, sans utiliser les documents générés par les tribunaux dans leurs activités quotidiennes.

Cela m'amène à un aperçu rapide de l'état actuel des archives judiciaires et les contraintes à leur utilisation.

2.1 Archives judiciaires : l'état de la situation

La nature des archives judiciaires

D'abord, il faut clarifier exactement de quoi il s'agit. Les archives judiciaires englobent les séries documentaires produites par les tribunaux judiciaires uniquement (cela n'inclut pas, donc, les documents des tribunaux administratifs, ni ceux des organismes ou services apparentés, comme la police, les procureurs de la couronne, les bureaux d'enregistrement, etc.).

Deuxièmement, de quels types de documents s'agit-il? Le cœur de ces archives se trouvent dans quatre grandes séries documentaires qui ont une remarquable stabilité dans le temps : les pluriplumitifs, les registres de jugements, les index et les dossiers.

(a) Les pluriplumitifs

Le pluriplumitif consigne le squelette du déroulement des procédures. Chaque cause intentée y apparaît, qu'un jugement soit rendu ou non, dans l'ordre de leur inscription au greffe. On y retrouve donc le numéro de la cause, les noms des parties, les dates des étapes de procédures, le jugement (s'il y en a) puis des procédures après jugements, telles les saisies et exécutions.

(b) Les registres de jugements

Cette série existe seulement en manière civile, les sentences au criminel étant simplement indiquées au pluriplumitif. Ces registres contiennent les originaux des jugements. Dans des litiges concernant des sommes modiques, le jugement consiste souvent dans un formulaire où l'on a rempli les blancs pour fournir les détails spécifiques.

Dans des causes plus importantes, le jugement peut comporter plusieurs pages qui résument les arguments des avocats ainsi que des éléments du témoignage et permet de comprendre les motifs du juge dans sa décision. On comprend parfois mieux la cause en lisant le jugement qu'en parcourant les pièces de procédures versées au dossier.

(c) Les dossiers

Le dossier judiciaire contient toutes les pièces déposées par les avocats des plaideurs. Le contenu des dossiers varie énormément, et ils peuvent être très minces ou très volumineux. Parfois il semble que tout le code de procédure civil s'y rassemble : procès-verbaux de signification, comparutions, interrogatoires hors cours, défenses, répliques, contestations, demandes et avis divers, jugement, mémoires de frais, actes d'exécution et ainsi de suite.

(d) Les index

Les officiers de justice ont depuis fort longtemps été obligés de tenir les index afin de repérer des causes pour les fins judiciaires. Ce sont des index au nom des parties qui permettent de connaître le numéro de la cause (élément clé pour identifier le dossier et le jugement) et souvent le numéro de la page pertinent du registre de jugement.

Problèmes de consultation

(a) Point de départ

Il faut comprendre un peu le fonctionnement du système judiciaire ainsi que des séries afin de savoir où démarrer une recherche. D'abord, il faut savoir se situer dans le temps et dans la structure des tribunaux (quelle cour? quel district judiciaire?). Le district judiciaire se trouve selon le domicile du défendeur ou selon le lieu du délit. Attention : les districts prolifèrent et se scindent. D'ailleurs, à l'intérieur des districts, il faut connaître quelle greffe (lorsqu'il y en a plusieurs). Quant au tribunal, il faut comprendre la nature de la cause (civil ou criminel d'abord, inférieure ou supérieure, juridictions spéciales) et l'évolution de la structure des tribunaux et leurs compétences dans le temps.

(b) Limite des index

Les index étaient conçus selon les

besoins du système juridique. Ce sont, le plus couramment, des index nominatifs des plaideurs : au 19^e siècle, ils indiquent le nom des demandeurs - que le nom de famille - et ce n'est qu'au 20^e siècle que les noms des deux parties seront inscrits aux index. Cela pose des problèmes évidents pour les chercheurs, qui doivent remonter au jugement ou au dossier pour vérifier l'identité du plaideur. Notez qu'il n'y a aucun index thématique et que des recherches portant sur des types spécifiques de litiges ou de plaideurs impliqueraient un travail fastidieux de dépouillement des plunitifs ou des dossiers.

(c) Volume et nature technique

Dépendant des objectifs de la recherche, les archives judiciaires constituent une source difficile à utiliser. Bien comprendre les documents implique des connaissances des termes juridiques et des détails de la loi et de la procédure. Le volume de litiges très grand et en croissance exponentielle au vingtième siècle pose des problèmes pour des recherches systématiques qui visent toute une catégorie où une période, plutôt que des causes spécifiques. Enfin, à cause de la grande variété dans le contenu des dossiers, la présence de documents d'intérêt historique reste aléatoire.

Localisation et conditions de conservation et de consultation

Les archives judiciaires sont restées longtemps presque inaccessibles, s'entassant en quantités toujours grandissantes dans les sous-sols et les recoins inutilisés des palais de justice, trimbalées d'un entrepôt temporaire à un autre, dans des conditions souvent déplorables. La production de dossiers a particulièrement augmenté au 20^e siècle de façon quasi-exponentielle, puis pendant la décennie 70 ; le problème d'espace dans les palais de justice et les centres de préarchivage régionaux a encouragé le transfert des archives inactives (jusqu'au milieu des années 50) aux centres régionaux des Archives nationales du Québec. Le Centre de Montréal fait exception à cette règle. À Montréal, les quantités d'archives judiciaires accumulées depuis plus de deux cents ans étaient si grandes que ce transfert n'a pas pu s'effectuer, les ANQ-Montréal n'ayant pu prendre que les documents de la Cour supérieure (1793-1932) et de la Cour

de circuit de Montréal (1850-1944). Tout le reste, soit une dizaine de kilomètres est conservé actuellement au centre de préarchivage du ministère de la Justice de la région de Montréal.

La masse de documents d'archives judiciaires à Montréal et sa croissance continue, conjuguées aux obligations imposées aux tribunaux par la Loi sur les archives de 1983, ont suscité l'établissement, en 1987, d'un Comité interministériel sur les archives judiciaires. Son rapport, déposé en 1989, a donné lieu à l'adoption des calendriers de conservation des tribunaux judiciaires. Le rapport présente également un certain nombre de recommandations visant à solutionner le problème des masses accumulées. Il serait trop long de traiter de tous les détails de la démarche du Comité et de ses recommandations. Ceux qui veulent en savoir davantage sur le rapport de ce comité peuvent s'adresser aux Archives nationales du Québec. Cela dit, le comité a recommandé une approche en plusieurs volets :

1. Conservation intégrale de :
 - a) plunitifs, registres de jugements, index (la mémoire des cours)
 - b) les dossiers des causes portées en appel
 - c) toutes les séries avant 1848
 - d) tous les dossiers avant 1920
2. Échantillonnage
 - a) des dossiers à partir de 1920 (selon une méthode statistique rigoureuse qui garantira un taux de confiance de 95%)
 - b) des bandes sonores des débats judiciaires
3. Sélection additionnelle
 - 1% de l'échantillon pour chaque greffe et année
4. Prélèvement de spécimens à même les quelques séries de valeur strictement administrative désignées pour destruction

Ces recommandations ont été approuvées par les deux ministères et un comité conjoint (ministère de la Justice/Archives nationales) procède actuellement à la planification de la mise en oeuvre. Il est

prévu que l'opération sur les masses accumulées se déroulera dans les prochains cinq ans (1991-1996). À la fin de cette opération, toutes les archives judiciaires inactives du ministère de la Justice seront versées aux ANQ et seront disponibles dans les centres régionaux.

Les conséquences pour la recherche sont multiples : un patrimoine documentaire plus accessible, en localisation et en masse (la recherche sérielle au 20^e est impensable sans échantillonnage) ; la possibilité de démarrer le traitement intellectuel (instrument de recherche) et physique de ces fonds ; des limites aux détails sur des causes spécifiques, à partir de 1920, à cause de l'échantillonnage des dossiers.

Dans le cadre des pistes discutées ci-haut, les chercheurs intéressés par des causes spécifiques (dans le cadre d'une biographie, par exemple) auront les meilleures possibilités, tandis que ceux qui étudient le fonctionnement du pouvoir judiciaire auront amplement, sinon trop, à dépouiller parmi les échantillons et les séries conservées intégralement. Puis évidemment, les chercheurs qui étudient le 18^e et le 19^e siècles bénéficieront en même temps d'une accessibilité accrue et de la conservation intégrale des documents.

Il ne reste, je crois, qu'à souhaiter que plus de chercheurs deviennent conscients du potentiel de ces archives et commencent à les exploiter.

NOTE

1. Communication présentée au congrès annuel de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, le 26 octobre 1990, au Collège militaire royal de Saint-Jean.

ADDENDA

FONDS D'ARCHIVES JUDICIAIRES CONSERVÉS AUX ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC À RIMOUSKI

par Donald O'FARRELL, archiviste

L'appareil judiciaire québécois a connu, depuis 1760, plusieurs transformations. De nombreuses lois de la Judicature se sont succédées au cours des années pour, notamment, donner naissance, en 1849, à deux nouveaux districts qui venaient s'ajouter à cinq autres déjà existants: district judiciaire de l'Outaouais et district judiciaire de Kamouraska. Relevant jusque-là du district de Québec, le nouveau district du Bas-Saint-Laurent va regrouper les comtés de Kamouraska et de Rimouski dont les limites sont, à l'est, Cap-Chat et, à l'ouest, Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le chef-lieu sera d'abord établi à Saint-Louis de Kamouraska avant d'être réaménagé, en 1883, à Rivière-du-Loup. En 1857, une nouvelle réorganisation du système judiciaire permet la création de 19 nouveaux districts judiciaires, dont celui de Rimouski, avec son chef-lieu dans la capitale régionale.

Voici la liste, par district, des différentes cours de justice, des dates inclusives et du volume des documents.

DISTRICT JUDICIAIRE DE KAMOURASKA				
COUR DE JUSTICE	DOSSIER		REGISTRE	
	DATE EXT.	VOLUME*	DATES EXT.	VOLUMES*
Cour Supérieure	1851-1950	77,22	1851-1950	82
Cour des Sessions de la Paix	1862-1947	20,13	-	-
Cour de Magistrat	1869-1950	22,38	1869-1950	19
Cour de Circuit	1849-1934	12,60	-	-
Cour des Commissaires	1834-1893	1,32	-	-
Cour de Tournée	1813-1849	0,99	-	-

* La mesure de calcul des dossiers de Cour est en mètre linéaire alors que celle des registres est à la pièce.

DISTRICT JUDICIAIRE DE RIMOUSKI				
COUR DE JUSTICE	DOSSIER		REGISTRE	
	DATE EXT.	VOLUME*	DATES EXT.	VOLUMES*
Cour Supérieure	1851-1950	77,22	1851-1950	82
Cour du Banc de la Reine	1861-1953	4,62	1858-1938	6
Cour des Sessions de la Paix	1860-1927	12,54	1916-1951	38
Cour de Magistrat	1873-1952	57,75	1873-1953	169
Cour de Circuit	1849-1925	15,51	1839-1943	65
Cour des Commissaires	1838-1841	1,98	1838-1841	10
Cour des requêtes	1839-1840	1,32	1839-1842	3
Cour de Tournée	1844-1849	0,99	-	-

Voici une liste des pièces que vous êtes susceptible de retrouver dans un dossier de Cour: fiat pour bref de sommation, bref de sommation, saisie-arrêt avant jugement, saisie-arrêt après jugement, fieri facias de terris, fieri facias de bonis, jugement.

Quant aux différents registres de Cour, voici la liste complète des plumitifs associés aux différentes Cours de justice: registre de sommation, registre des causes avec détails, registre des exécutions, recueil de jugement, index alphabétique et chronologique.

DISTRICT DE GASPÉ - DISTRICT DE BONAVENTURE

Le Centre d'archives de Rimouski qui représente les régions du Bas-Saint-Laurent (01) et de la Gaspésie - les Iles-de-la-Madeleine (11) doit, en vertu du mandat qui lui est confié par la **Loi sur les archives (Chap. A-21.1)**, assurer la gestion des archives publiques de l'ensemble des ministères et des organismes gouvernementaux des régions identifiées. Le ministère de la Justice est représenté dans ces deux régions par 4 districts judiciaires. Nous venons de broser deux tableaux sommaires de la situation des districts de Kamouraska et de Rimouski; les archives judiciaires du District de Gaspé, dont le chef-lieu est à Percé avec un sous-district à Hâvre-Aubert, créé celui-là en 1843, et le District Bonaventure dont le chef-lieu est à New Carlisle, créé en 1939, devraient verser leurs archives au courant de la prochaine année.

Ces documents d'archives sont accessibles à la consultation, sauf exception (dossiers d'adoption de la Cour Supérieure), au Centre d'archives de Rimouski, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00, de 13 h 00 à 16 h 30, et le mercredi en soirée (septembre à mai inclusivement) de 18 h 30 à 21 h 30.

LA MAISON DU NOTAIRE PIERRE-LOUIS GAUVREAU

par Gino BERNATCHEZ
Diplômé en histoire, UQAR

La ville de Rimouski, est remarquable pour son petit nombre de maisons anciennes, qui peuvent, quelquefois, nous permettre de retracer l'histoire de la région, soit par leurs propriétaires ou leurs vocations. Ce texte a pour but de faire ressortir l'importance historique et architecturale de la maison Pierre-Louis Gauvreau située au 152 rue St-Pierre à Rimouski. La maison Gauvreau, qui s'apparente à celle d'Olivier Ruest par ses lucarnes et ses caractéristiques générales, fut construite en 1850¹.

L'examen de la chaîne des titres, révèle qu'en 1884, sur le terrain, ou lot 13, il y a une maison appartenant à la famille Gauvreau. Cette année-là, Joseph-Louis Gauvreau est décédé et son testament atteste l'existence du bâtiment. En se fiant à la chaîne des titres, on est porté à croire que l'on peut retrouver une description de la maison Gauvreau, mais cela n'est pas le cas.



Maison Gauvreau, photographiée en 1929 de la rue St-Germain. Propriété de Jean-Charles Taché à cette époque.



Pierre-Louis Gauvreau, premier propriétaire de la maison.

La seule description présente dans l'étude des titres de propriétaires, s'apparente plus au terrain qu'à la maison. Si l'on se fie à la date d'établissement du notaire écuier Joseph-Louis Gauvreau à Rimouski, soit vers 1845², la date de construction de la maison (1850), émis par le service municipal de la ville de Rimouski, semble vraisemblable. En effet, selon la chaîne des titres, la maison qui nous intéresse, aurait été dès sa construction en 1850, la propriété de la famille Gauvreau.

De plus, le notaire Gauvreau, est peut-être un parent du notaire Charles-Arthur Gauvreau de l'Isle-Verte, député du comté de Témiscouata en 1867 et mort à Rivière-du-Loup en 1924 car Joseph-Louis Gauvreau est lui aussi natif de l'Isle-Verte³.

Pierre-Louis Gauvreau, le premier propriétaire de la maison, est un écuier notaire de Rimouski, père de Joseph-Eugène

Gauvreau, un personnage très important dans l'histoire de Rimouski et de la province de Québec, de par son implication sociale. À sa mort, le 2 avril 1884, Pierre-Louis Gauvreau lègue par testament, à sa femme, Marie-Céline Têtu, un terrain (lot 13 du cadastre de la ville de Rimouski) et les bâtiments s'y retrouvant. Par la suite, soit le 19 janvier 1899, la veuve de Pierre-Louis Gauvreau, Marie-Céline Têtu, cède, par donation, le dit terrain et les dits bâtiments, à son fils, Joseph-Eugène Gauvreau médecin. Ce dernier vend, le 31 août 1910, et ce, après une possession de 11 ans, le lot et les bâtiments s'y trouvant, à Arthur Richard de Rimouski. Quelques temps plus tard, soit le 21 octobre 1910, Arthur Richard, par nature de vente, se départit du lot et des bâtiments acquis précédemment, pour les voirs tomber entre les mains de Louis-A. Dion de Rimouski lui aussi. Deux ans plus tard, soit le 31 janvier 1912, le dénommé Louis-A. Dion vend à son tour le lot 13 et les bâtiments construits

dessus, à Jean-Charles Tâché.

Jean-Charles Tâché, un ingénieur de Rimouski, est peut-être le fils de Joseph-Charles Tâché, né à Kamouraska en 1820, député de Rimouski à l'Assemblée législative du Canada-Uni de 1847 à 1857. Il s'est établi à Rimouski en 1851, et a été célèbre pour ses écrits, **Les soirées canadiennes**, livres qui racontent des anecdotes à propos de l'histoire du comté de Rimouski⁴. Mais ceci n'est qu'une hypothèse.

Pour revenir à la maison, disons que Jean-Charles Tâché, vu son âge élevé, décide de la vendre le 1er juin 1936 à Henri Jacob de Rimouski. Notons toutefois que cette date (1er juin 1936) est importante dans l'histoire de la maison de Pierre-Louis Gauvreau, car c'est à cette date précise, que le nouveau propriétaire, Henri Jacob, décide de déplacer le bâtiment, situé sur la rue St-Germain, pour l'amener à l'emplacement actuel sur la rue Saint-Pierre. Bien plus tard, le 4 mars 1977, Henri Jacob se départit du terrain (lot 13-5-1) et bâtiments du 152 rue St-Pierre, et les vend à Gilles Blanchet. Ce dernier, le 23 juillet 1984, vend le tout à Richard Amyot, l'actuel propriétaire des lieux et des bâtiments.

Si on compare l'état actuel de la maison par rapport à celui du début du siècle, on peut dire que la maison possédait dans sa façade avant, une galerie et un porche ouvert avec des colonnes. Aussi, sur son côté est (par rapport à sa situation sur la rue St-Germain en 1929), elle possédait, comme sur la façade avant, une galerie et un balcon. Ce qui laisse supposer, que du deuxième étage, il y avait une porte qui donnait accès à ce balcon.

Aujourd'hui, ces détails ont disparu et ont laissé place à une façade affranchie de toutes aires de promenade (galerie), seulement l'arrière de la maison est resté intact, fidèle à son passé.

Pour terminer, j'espère que cette description a pu vous faire prendre conscience de la valeur historique de cette maison située au 152 rue St-Pierre à Rimouski. Pour ma part, le fait qu'elle ait appartenu au premier notaire de Rimouski, qui est en même temps le père du célèbre Joseph



La maison actuelle sur la rue Saint-Pierre (1990).

Gauvreau, me semble important. Aussi, de par sa vocation originale, c'est-à-dire résidence privée et par son style architectural, s'apparentant au renouveau classique, cette maison offre certains attraits non négligeables. Par conséquent, bien qu'elle ne soit reliée à aucun événement historique d'importance majeure, ces divers facteurs lui confèrent une valeur indéniable.

NOTES

1. Date de construction de la maison selon le service municipal de la ville de Rimouski.
2. Collectif, **Recherches historiques**, Pierre Georges Roy, Lévis, 1911, page 314.
3. Collectif, **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, volume 10, numéros 2 et 3 [1984].
4. Gilles Lamontagne, «Le feuilleton, mode de diffusion populaire de la littérature bas-laurentienne (1861-1950)» dans la **Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent**, volume 10, numéros 2 et 3 [1984], page 101.

EN BREF

par Paul LAROCQUE
et Jean LARRIVÉE

«LES PAYS DU QUÉBEC»

C'est le titre d'une série télévisée de 39 émissions d'une demi-heure chacune sur l'histoire des régions du Québec qui débutera à compter du mois de septembre 1992. Il y aura 13 émissions par année jusqu'en 1995. La série «Les Pays du Québec» propose de suivre dans le temps le processus d'occupation de l'espace québécois et de retracer l'évolution de chaque région pour mieux comprendre son identité propre ainsi que les liens profonds l'unissant au pays global¹.

Il y aura deux émissions pour chacune des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord qui seront réalisées par Éduvidéo de Rimouski. On prévoit un budget de 430 000 \$ pour ces six émissions.

Au total, la série télévisée «Les Pays du Québec» représente un budget dépassant les quatre millions de dollars et la participation de deux cents artisans de la télévision répartis dans les différentes régions du Québec. L'aspect scientifique de la série est assuré par l'Institut québécois de recherche sur la culture tandis que Radio-Québec apportera un support technique et diffusera les trente-neuf émissions sur son réseau. La production visuelle sera faite par un consortium de Montréal, Synercom téléproduction inc. qui regroupe cinq entreprises régionales. Soulignons la participation de Jean-Charles Fortin de l'I.Q.R.C au niveau de la préparation du contenu des émissions qui concerneront nos régions.

TROIS-PISTOLES : La Société historique et généalogique de Trois-Pistoles a souligné ses quinze ans d'existence lors de son assemblée générale annuelle tenue le 12 avril dernier. Voici les principaux faits qui ont marqué ces quinze ans de la Société :

1. Mars 1977 : Une dizaine de personnes, convoquées par J.-F. Beaulieu se rencontrent au Marmiton pour jeter les bases d'une Société d'histoire et de généalogie à Trois-Pistoles.
2. 13 décembre 1977 : Réunion de fondation de la S.H.G.T.P., au sous-sol de la Caisse de Trois-Pistoles.
3. 18 janvier 1978 : Charte octroyée par Québec reconnaissant l'existence de la S.H.G.T.P.
4. 24 juin 1979 : Publication de la brochure **35 maisons et bâtiments centenaires de Trois-Pistoles et des environs** ; visite guidée et commentée des mêmes maisons et bâtiments, à la suite de l'exposition des photos des mêmes bâtisses.
5. Début décembre 1980 : Lancement du premier numéro de **L'Écho des Basques**, revue annuelle de la S.H.G.T.P.
6. 24 juin 1981 : Publication de la brochure **Le moulin à farine des Seigneurs Rioux de Trois-Pistoles**, et du diaporama sur le même sujet.
7. Été 1982 : Diaporama sur **La maison du Notaire Hervé Rousseau de Trois-Pistoles**.
8. Été 1984 : Diaporama sur Jacques-Cartier ; conférence sur le même sujet par le président

de la S.H.G.T.P.

9. 1987-1988 : Fêtes du tricentenaire de Trois-Pistoles, lancées par la S.H.G.T.P. ; réalisation d'un diaporama ; publication du dictionnaire des Rioux, sous la responsabilité de la S.H.G.T.P. et de J.-F. Beaulieu ; implication de la S.H.G.T.P. dans le rassemblement des familles Rioux d'Amérique (14-16 août 1987)
10. 1983 et 1985 : Fondation par la S.H.G.T.P. de l'Association des familles Rioux et du Comité du patrimoine de Trois-Pistoles.
11. Nombreuses expositions estivales sous le thème de la généalogie, sous la responsabilité de la S.H.G.T.P. et de J.-F. Beaulieu.
12. Lancement du projet du livre de Trois-Pistoles au printemps 1991.

* * * *

- La ville d'Amqui conservera le pont couvert de l'Anse-Saint-Jean, avec la collaboration du ministère des Transports.
- Le pont couvert Beauséjour sera-t-il relocalisé au Parc Beauséjour? C'est ce qu'ont laissé entendre des élus municipaux à Rimouski. Affaire à suivre.
- À Rivière-du-Loup, la mise en valeur du Manoir Fraser semble imminente. Elle impliquera à la fois la municipalité et le ministère des Affaires culturelles.
- Il est de plus en plus question de développer l'interprétation de l'Île-aux-Basques, en face de Trois-Pistoles.
- Le Musée acadien du Québec à Bonaventure présentera en juin une exposition d'objets anciens témoignant de l'arrivée des Acadiens dans la Baie-des-

Chaleurs.

- Le plus récent numéro de la revue **Gaspésie** présente les actes du congrès annuel de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, tenu à Gaspé en juin 1991. Les articles font une large place au peuplement de nos régions maritimes.
- À signaler dans la dernière parution de **l'Écho des Basques** : une entrevue avec l'anthropologue Marcel Rioux.
- Nicole Thivierge et Brigitte Gagnon ont signé un intéressant article intitulé «L'Est du Québec et la contrebande d'alcool» dans la revue **Cap-aux-Diamants** (no 28, hiver 1992).
- Noël Bélanger, ex-directeur de la **Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent**, est en voie de constituer une équipe de travail en vue de produire un historique de l'Archevêché de Rimouski, à l'occasion du 125^e anniversaire de cette institution.
- Les Archives nationales du Québec viennent de publier un guide intitulé **Archives écrites d'origine privée** (1991). Trois cent quinze fonds sont répertoriés et sommairement décrits.
- David Lonergan vient de publier **La Bolduc, la vie de Mary Travers** (Isaac-Dion). Née en Gaspésie, Mary Travers a vécu à Montréal dès l'âge de 13 ans. Cette chansonnière populaire, a dépeint avec verve et originalité le Québec des années trente. Soulignons que le Musée de la Gaspésie a étroitement collaboré à cette édition.
- Le projet d'histoire du Bas-Saint-Laurent est en voie d'achèvement, nous a-t-on indiqué. Les chapitres prévus dans le plan initial ont presque tous été complétés. Le prochain défi : réduire et homogénéiser leurs contenus.
- À Rimouski, on voit fréquemment des gens de tous âges postés devant l'un ou l'autre des panneaux interprétatifs jalonnant un circuit patrimonial bien conçu par la Société Joseph-Gauvreau. Ajoutons qu'un dépliant est maintenant disponible, et qu'une brochure sera bientôt

publiée. Félicitations et remerciements à tous les responsables de ces initiatives.

- Merci au Conseil de la culture de l'Est du Québec, dont la **Lettre de nouvelles** contient toujours une série d'informations utiles.

NOTE

1. Communiqué de presse de Synercom Téléproductions inc., Montréal, 2 avril 1992, p. 1.

CORRECTION

Dans l'article sur le notaire Désiré Bégin, du numéro de décembre 1991, on a omis un passage dans le dernier paragraphe. Il fallait lire : «présidé par son frère Mgr Louis-Nazaire, alors archevêque de Québec, assisté de Mgr André-Albert Blais, évêque de Rimouski...».

À PROPOS DE L'ÎLE-AUX-BASQUES

par Richard SAINDON

Depuis 1929, l'Île-aux-Basques est la propriété de la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada. L'île est maintenant classée comme refuge d'oiseaux migrateurs selon les règlements de la loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs du Canada. À ce jour, pas moins de 217 espèces d'oiseaux ont pu y être observées. On a également répertorié dans cette île d'une superficie de 135 acres, pas moins de 400 espèces de plantes.

L'île-aux-Basques est maintenant accessible aux visiteurs selon certaines conditions. Le public est admis l'île à partir de la fin de la période de nidification de certains oiseaux, c'est-à-dire vers le milieu de juin. Un guide-animateur accompagne les visiteurs durant leur séjour de quelques heures. Pour la traversée, il s'agit de rejoindre le gardien de l'île à Trois-Pistoles, Jean-Pierre Rioux, au 851-1202.

Trois camps sont disponibles pour des séjours de longue durée dans l'île, mais ils sont réservés aux membres de la Société Provancher. Tous peuvent cependant en faire partie. La carte familiale ne coûte que vingt dollars. On peut s'inscrire ou obtenir de l'information à l'adresse suivante :

Société Provancher
9141, avenue du Zoo
Charlesbourg, Québec
G1G 4G4

DELAUNAI, Roger

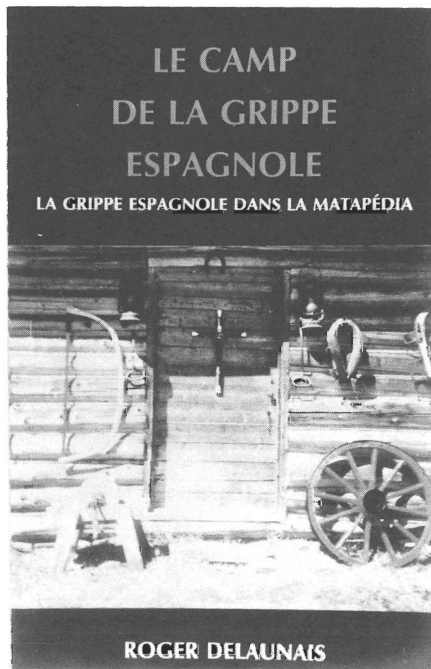
Le camp de la grippe espagnole. La grippe espagnole dans la Matapédia.

Amqui, février 1992.

La publication d'un livre touchant la vallée de la Matapédia est un événement heureux. Le public lecteur a alors le privilège de bénéficier d'un ouvrage d'information ou de divertissement écrit par l'un des siens.

En février 1992, monsieur Roger Delaunais, citoyen d'Amqui, publiait un récit historique sur la grippe espagnole : fléau mondial qui causa la mort de plus d'un million de personnes entre 1918-1919. Sujet troublant, s'il en est un, puisqu'il nous renvoie à un événement vécu il n'y a pas si longtemps et qui a laissé des souvenirs douloureux dans la mémoire de nos aînés (es).

Monsieur Delaunais a entrepris ses recherches en 1972 : ses sources d'informations s'appuient surtout sur les témoignages de trois témoins oculaires. Pour nous parler de la grippe espagnole dans la vallée de la Matapédia, monsieur Delaunais a pris comme théâtre des événements un camp de bûcheron situé à quelque huit kilomètres de Sainte-Érène. Ainsi, à l'automne 1918, neuf bûcherons d'un camp de la compagnie forestière



Fenderson succombèrent au virus, à quelques jours d'intervalle. Se croyant à l'abri du fléau, puisque le camp était situé loin des zones habitées, les bûcherons ont vécu dans un état de désarroi total devant l'ampleur et

la rapidité de la maladie.

L'auteur fait une place importante au côté humain des événements. Il nous livre également de nombreux témoignages de gens vivant à cette époque. Plusieurs attestations sont pour le moins étonnantes et déconcertantes. Par exemple : le retour à la «vie» de malades dont le médecin avait constaté le décès ou des substances que certains ont absorbées pour recouvrer la santé. Monsieur Delaunais a également dressé une liste de personnes qui sont mortes de cette maladie dans la vallée de la Matapédia.

À la parution du volume, en février dernier, le public a été séduit par le récit du camp de la grippe espagnole. À preuve : l'ouvrage a récolté la première place au niveau des ventes pour les trois premières semaines du mois de février, dans les librairies de Rimouski et de Mont-Joli.

Marie Côté

Directrice de la bibliothèque d'Amqui

GARCEAU, Henri-Paul

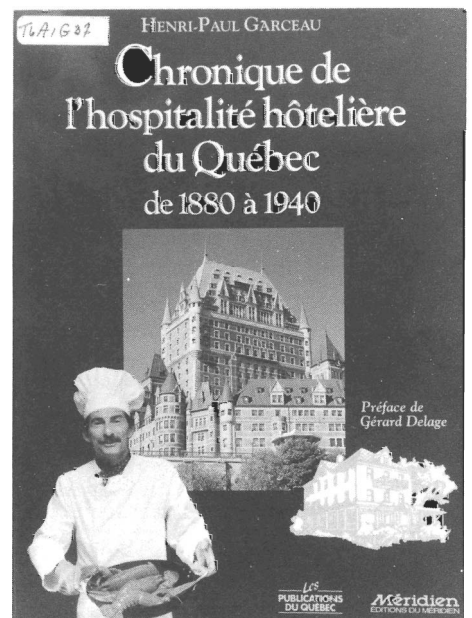
Chronique de l'hospitalité hôtelière du Québec de 1880 à 1940: les pionniers.

Éditions du Méridien et Les Publications du Québec, 1990. 212 p.

Sait-on aujourd'hui que vers 1880, Cacouna, qui était la station de villégiature la plus fréquentée du Bas-du-Fleuve, possédait un gigantesque hôtel de 600 chambres, le **St-Laurence Hall** et que ce fabuleux hôtel de quatre étages pouvait accueillir 800 convives dans sa salle à manger? Malheureusement, cet immeuble fut ravagé par les flammes en 1901. Se rappelle-t-on à Rimouski de l'hôtel Saint-Louis? Les propriétaires proclamaient que leur hôtel était le plus spacieux du Bas-Saint-Laurent et que leur immeuble offrait un garage pour automobilistes. Les clients qui le désiraient

pouvaient pêcher la truite sur un lac privé. Ce sont là des exemples d'informations contenues dans ce livre qui raconte et illustre les débuts de l'hôtellerie au Québec et les facteurs fondamentaux qui ont donné naissance à notre industrie touristique.

L'auteur débute en brossant un tableau du monde de l'hôtellerie depuis 1608 au Canada français jusqu'aux dernières décennies du 19^e siècle. Il se concentre ensuite et jusqu'à la fin de son ouvrage sur la période 1880-1940, c'est-à-dire l'époque où le Québec connaît une certaine prospérité éco-



nomique. C'est la période du développement de nouveaux moyens de transport, la navigation à vapeur et plus tard le train, qui auront une incidence directe sur la naissance d'un réseau hôtelier québécois.

Le livre est abondamment illustré et on y retrouve à l'occasion des détails sur l'architecture des hôtels. Le texte est riche de témoignages et de détails qui nous plongent véritablement dans le contexte socio-économique et socio-démographique de l'époque 1880-1940, époque qui possédait "un charme et un pittoresque indéfinissables". Le livre rend un vibrant hommage aux pionniers du réseau hôtelier québécois. On sent toute la valeur et le mérite de la génération d'alors.

L'auteur, qui a été professeur à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec pendant 35 ans et rédacteur en chef

de la revue **Hôtellerie et restauration**, nous communique très bien l'amour profond pour l'hôtellerie et la restauration :

...Et pour bien accueillir ses hôtes, il doit s'assurer d'une table royale, car recevoir à table est la plus grande marque de respect et d'amitié que l'on puisse témoigner à quelqu'un. (p. 90)

et aussi en exergue dans le livre :

L'hospitalité est le langage du coeur, car servir n'est pas s'asservir mais au contraire s'ennoblir.

La préface écrite par Gérard Delage témoigne du respect dont nous sommes redevables aujourd'hui, aux gens de la génération des pionniers qui ont forgé le réseau hôtelier québécois souvent dans l'anonymat :

C'est une façon comme une autre de répéter ce que le vieillard de Lafontaine disait aux trois jeunes hommes qui lui reprochaient de planter au lieu de bâtir : nos arrières-neveux nous devront cet ombrage.

Une réflexion qu'il fait bon de lire à une époque dominée par l'intérêt individuel et par l'action à courte vue.

Dans une publication ultérieure, on couvrira la seconde partie de cette étude, c'est-à-dire la période après 1940 où les intervenants de l'industrie hôtelière vont tenter d'obtenir des réformes pour faire valoir leur art.

Francine Chevrier
Régisseuse à la Maison Lamontagne de Rimouski-Est.

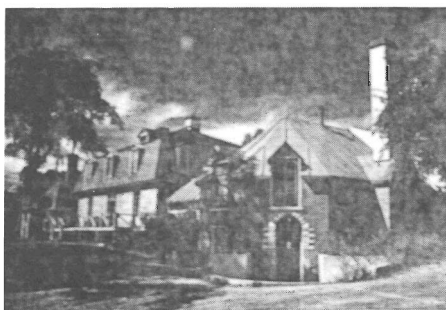
BOURGET, Monique et le Musée de la Gaspésie Le «Ash Inn» et l'essor de la villégiature à Gaspé.

Collection Cahiers Gaspésie culturelle no 5. Gaspé, Société historique de la Gaspésie, 1990. 59 p.

En novembre 1990, le Musée de la Gaspésie lançait le cinquième cahier de la série **Cahiers Gaspésie culturelle** qui se veut le reflet de la vitalité culturelle gaspésienne. Ce cinquième cahier porte sur un des éléments les plus particuliers du patrimoine architectural gaspésien, le Ash Inn. Cet édifice monumental situé sur la rive nord de la baie de Gaspé fut classé à titre de monument historique au printemps 1987 et le présent document s'inspire largement d'une étude historique et architecturale réalisée par Chantal Soucy et Monique Bourget en 1985 dans le cadre de cette démarche d'attribution de statut.

L'auteure, Monique Bourget, analyse ici l'évolution architecturale de ce bâtiment prestigieux à partir de ses deux principaux propriétaires : le commandant William Wakeham, médecin, navigateur et illustre explorateur, à qui la tradition orale attribue la construction du Ash Inn, et John Baker, homme d'affaires prospère et propriétaire d'un véritable empire hôtelier dans les an-

LE "ASH INN" ET L'ESSOR DE LA VILLÉGIATURE À GASPÉ



*Cahiers
Gaspésie
Culturelle*

Monique Bourget

nées vingt alors que l'industrie touristique reliée principalement à la pêche au saumon connaissait un essor remarquable. C'est donc une partie de l'histoire de Gaspé qui nous est ainsi révélée à travers l'odyssée architecturale d'un monument si particulier par ses dimensions, son matériau et son

style.

Bien qu'intimement lié au développement touristique, on ne peut toutefois saisir en quoi le Ash Inn témoigne de l'essor de la villégiature à Gaspé. Il aurait convenu d'associer plutôt le Ash Inn à l'âge d'or d'un tourisme aristocratique et bourgeois fasciné alors par l'exotisme et la nature grandiose de Gaspé et de sa région. Ce document présente tout de même un grand intérêt pour tous ceux qui désirent découvrir un des joyaux du patrimoine gaspésien.

Roger Joannette, aménagiste
Ministère des Affaires culturelles
Direction du Bas-Saint-Laurent
et de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine



Nous sommes là

*Voilà des années que nous sommes
étroitement liés à la communauté.
Au fil des ans, nous avons constitué
ensemble un patrimoine collectif
considérable.*

*Vous avez tout pour réussir.
Nous avons tout pour que cela dure.*



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

Gestion de la qualité



Hydro-Québec a fait un choix, celui d'intégrer à son fonctionnement quotidien les principes de la qualité.



Ce choix est important, car il touche à

tous les aspects de la réalité de l'entreprise : service à la clientèle, continuité



du service, fiabilité du réseau électrique et gestion des ressources humaines, financières et

matérielles.



Axés d'abord et avant tout sur la satisfaction de la clientèle, les

moyens d'action que prend Hydro-Québec s'appuient



sur une volonté

ferme d'assurer un changement en profondeur tout en réaffirmant les valeurs principales

de l'entreprise.



Hydro-Québec

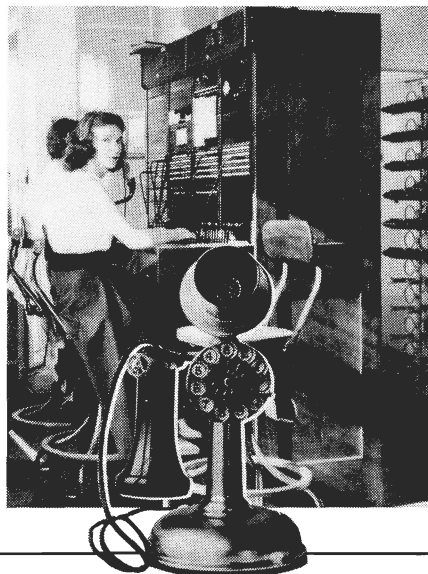
Le meilleur de nous-mêmes

L'Histoire...

Une communication soutenue

avec les bâtisseurs de

notre patrimoine.



QUÉBEC-TÉLÉPHONE



Pour comprendre les sociétés humaines passées et présentes, l'Université du Québec à Rimouski vous offre les programmes suivants :

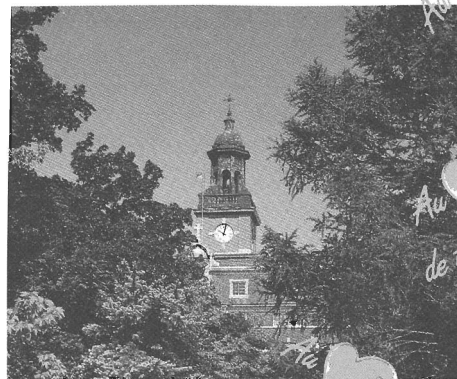
- un baccalauréat spécialisé en histoire
- un baccalauréat d'enseignement en histoire
- un programme court en histoire appliquée

Pour en savoir plus sur ces programmes, communiquez au numéro (418) 724-1644 ou (418) 724-1446.



*Une tradition
de plus de 125 ans
qui se poursuit*

*Au cœur
de ta formation*



*Au cœur
de ta formation*

*Au cœur
de ta formation*

*Au cœur
de ta formation*

*Au cœur
de ta formation*



*Société d'Histoire
du Bas Saint-Laurent*

300, allée des Ursulines Rimouski, G5L 3A1